



Communiqué de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 20 janvier 2015

Mobilisation de plus de 130 pays à Abou Dabi pour préparer la COP 21 : les énergies renouvelables au cœur de la transition énergétique mondiale.

Ségolène Royal a représenté la France à Abou Dabi où plus de 130 pays sont réunis à l'occasion de la semaine de la durabilité qui accueille : le World Future Energy Summit, l'International Water Summit, l'Assemblée générale de l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et Ecowaste.

A l'assemblée générale de l'IRENA, j'ai rappelé les efforts accomplis par la France pour opérer une transition énergétique exemplaire et j'ai encouragé tous les pays présents à se mobiliser pour la préparation de la Conférence sur le climat de Paris.

J'ai souligné le rôle des énergies renouvelables dans la lutte contre le dérèglement climatique et la nécessité de poursuivre l'effort d'investissement et d'innovation pour en assurer le développement. Durant ma visite au salon du World Future Energy Summit, j'ai invité les nombreux industriels français présents à poursuivre leurs efforts d'innovation et leurs partenariats internationaux pour que des solutions concrètes soient présentées à la conférence de Paris.

J'ai insisté sur la nécessité que chaque pays fournisse rapidement une contribution nationale ambitieuse décrivant ses engagements et les actions qu'il entend mener pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre en vue de la conférence de Paris. J'ai invité l'IRENA à soutenir les pays en développement dans l'élaboration de ces engagements en matière d'énergies renouvelables.

J'ai apporté mon soutien aux trois initiatives concrètes portées par l'IRENA : l'indépendance énergétique des petites îles, le développement des interconnexions en Afrique pour faciliter le déploiement des énergies renouvelables et le développement de la géothermie. J'ai organisé une réunion de travail autour du président d'Islande, du directeur général de l'IRENA et de pays intéressés pour développer la géothermie dont seulement 6% du potentiel est aujourd'hui exploité.

J'ai signé au nom du Gouvernement un partenariat entre la France et les Emirats arabes unis pour le développement des énergies renouvelables dans le monde. J'ai visité la ville durable de Masdar, à la pointe des solutions innovantes en matière de développement durable.

Face à la baisse du prix du pétrole, j'ai rappelé que les pays importateurs devaient tirer parti de cette baisse pour investir les économies réalisées dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

[@ecologiEnergie](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 27 janvier 2015

Ségolène Royal a reçu les associations représentantes de la Coalition Climat 21

Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie a reçu les associations représentantes de la Coalition Climat 21, collectif de 72 associations et mouvements de la société civile (défense de l'environnement, solidarité, développement, syndicats, mouvements de jeunesse, confessionnels et réseaux sociaux...).

Dans le cadre de la mobilisation de la société civile pour la conférence Paris Climat de décembre 2015, l'entretien a porté sur :

- le projet présenté par la coalition pour la grande cause nationale, consacrée cette année à la lutte contre le dérèglement climatique, comme cela avait été annoncé dans la Conférence environnementale ;
- les grands événements prévus dans toute la France pour la préparation de la COP 21 ;
- les actions qui peuvent être organisées dans plusieurs pays.

Des rendez-vous réguliers seront organisés avec les organisations non gouvernementales et les équipes du gouvernement chargées de préparer la COP 21.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

[@ecologiEnergie](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 28 janvier 2015

*Communication en Conseil des ministres du 28 janvier 2015 :
préparation de la Conférence Paris Climat 2015*

**DECRET
COMMUNICATION**

**CREATION D'UN SECRETARIAT GENERAL A LA
PREPARATION ET A L'ORGANISATION DE LA 21EME SESSION
DE LA CONFERENCE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

LA PREPARATION DE LA CONFERENCE PARIS CLIMAT 2015

Le ministre des affaires étrangères et du développement international et la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ont présenté la préparation de la conférence Paris Climat 2015.

La conférence de Paris constitue une échéance cruciale : l'objectif assigné à cette conférence est d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, permettant de maintenir le réchauffement mondial en deçà du seuil de 2°C, conformément au rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), afin de limiter les dégâts humains et écologiques liés au dérèglement climatique dû à l'usage des énergies fossiles.

Au titre de la future présidence de la conférence, la France sera à l'écoute de tous les pays et de toutes les parties prenantes et œuvrera en faveur d'un accord pour tous. Elle travaillera en étroite coopération avec l'actuelle présidence péruvienne de la 20^{ème} conférence des parties. Elle organisera plusieurs sessions de négociations informelles en complément du processus des Nations Unies et mènera de nombreuses consultations bilatérales.

La France s'attachera aussi à promouvoir dans la négociation multilatérale une « Alliance de Paris pour le climat » s'appuyant sur quatre volets : un accord juridique universel et applicable à tous ; des engagements nationaux portant notamment sur la maîtrise et la réduction des émissions ; un volet financier qui garantira la solidarité internationale envers les pays les plus vulnérables ; un « Agenda des solutions », qui vise notamment à mettre en œuvre les accélérateurs qui permettront, au-delà des objectifs contraignants, de garantir des progrès plus ambitieux.

Au plan national, la France s'est d'ores et déjà mobilisée pour être exemplaire dans la lutte contre le dérèglement climatique. Le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, adopté à l'Assemblée nationale et actuellement en débat au Sénat, ainsi que les actions concrètes qui l'accompagnent dans les territoires et les entreprises avec les différents outils financiers dont le fonds de transition énergétique visent à l'excellence environnementale. Cette action déterminée de la France a déjà contribué à l'obtention d'un accord ambitieux au plan européen. Au-delà de la légitimité qu'elle procure dans les enceintes européennes et internationales, l'action de la France en matière de lutte contre le changement climatique participe du message de solidarité qu'elle porte dans le monde, les pays et peuples les plus vulnérables étant particulièrement exposés aux conséquences du réchauffement.

La conférence se tiendra au Bourget. Plus de quarante mille personnes y sont attendues. L'Etat et les collectivités locales concernées sont mobilisés pour mettre en place un site pour la conférence présentant des garanties absolues de sécurité, qui soit convivial, facile d'accès et respectueux des règles de développement durable. A proximité immédiate de l'espace de négociation réservé aux délégués des Etats parties et aux observateurs accrédités, est prévu un espace pour la société civile, incluant notamment les organisations non gouvernementales et les entreprises.

Le Gouvernement est mobilisé. Sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre, le ministre des affaires étrangères et du développement international assumera la responsabilité globale de la négociation multilatérale, en assurant la présidence de la COP 21. La contribution de la France à la construction d'une position européenne ambitieuse est confiée à la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie qui, en tant que ministre chargée du climat, occupera le siège de la France dans les instances de discussion européennes et onusiennes.

La mobilisation de la société civile s'appuiera sur les initiatives proposées par la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Tous les autres ministres suivront les secteurs relevant de leur compétence, notamment le ministre des finances et des comptes publics s'agissant des questions de financement.

Nicolas Hulot, envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète assurera quant à lui les missions qui lui seront confiées au titre de la COP 21.

Sous l'autorité du ministre des affaires étrangères et du développement international et de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie une équipe interministérielle chargée de la négociation et de l'Agenda des solutions, a été constituée. Sa direction a été confiée à Mme Laurence Tubiana, ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, représentante spéciale pour la conférence Paris Climat 2015. L'organisation matérielle et logistique de la conférence sera prise en charge par Pierre-Henri Guignard, qui coordonnera également les équipes en charge de la communication et de la société civile, sur le fondement du décret portant création du secrétariat général de la COP 21 délibéré lors de ce conseil des ministres.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

[@ecologiEnergie](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Programme de travail de Ségolène Royal
World Sustainable Development Forum – DSDS 2015
Inde, New Delhi

Paris, le mercredi 4 février 2015



Le World Sustainable Development Forum – DSDS 2015 est organisé par l'institut TERI que dirige le Dr PACHAURI, Président du GIEC. Lors de sa visite à Paris, le Dr PACHAURI a invité Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, à participer à ce sommet qui constitue un rendez-vous important pour préparer la Conférence Paris Climat 2015.

JEUDI 5 FEVRIER

- 11h30** Participation : « Objectifs du développement durable et changement climatique », avec le Dr PACHAURI
- 16h15** Entretien avec M. Narendra MODI, Premier ministre de l'Inde et Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères et du Développement international
- 17h45** Participation : session plénière avec les représentants des entreprises
- 20h30** Rencontre avec des entreprises indiennes sur le thème de la contribution des entreprises à la lutte contre le changement climatique à l'ambassade de France

VENDREDI 6 FEVRIER

- 09h00** Participation à la session ministérielle « The Agreement that the World Needs at COP21 »
- 10h45** Session thématique « Trackling Climate Change by Legislators : The Road to Paris 2015 »

- 13h00** Déjeuner de travail avec des entreprises françaises présentes en Inde dans le domaine des compteurs intelligents, de l'énergie, de l'efficacité énergétique et du développement urbain durable
- 15h00** Entretien avec le Dr PACHAURI, Président du GIEC, Directeur général du TERI (The Energy and Ressources Institute)
- 15h15** Table ronde sur les polluants atmosphériques à courte durée de vie
- 17h15** Rencontre avec la presse
- 18h00** Inauguration de la centrale solaire de Solaire Direct, entreprise française, au Penjab, avec M. Piyush GOYAL, ministre de l'Electricité, des Energies renouvelables et du Charbon – entretien bilatéral
- 20h00** Rencontre avec des experts indiens sur le climat et le développement durable

SAMEDI 7 FEVRIER

- 10h30** Cérémonie de plantation d'arbres avec des étudiants indiens de l'université du TERI, avec le Dr PACHAURI
- 14h00** Discours d'ouverture à la session ministérielle « Is Action on Climate Change Imperative and Urgent ? »

Plus de renseignements sur le World Sustainable Development Forum – DSDS 2015

Retrouvez [le programme de la ministre en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contact : **01 40 81 78 31**



Invitation

**Ministère de l'Écologie, du
Développement durable et de l'Énergie**

**Ministère de la Ville, de la Jeunesse
et des Sports**

Paris, le jeudi 19 février 2015

*Présentation et signature de la convention
du programme de service civique
« transition énergétique, climat et biodiversité »*

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉISSANCE VERTE

SERVICE
CIVIQUE
DES VALEURS, UN ENGAGEMENT

Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, confient à l'Agence du Service Civique la mise en œuvre d'un grand programme national « transition énergétique, climat et biodiversité ».

**La présentation et la signature de la convention du programme auront lieu
mardi 24 février,
à 15h,
au grand auditorium du ministère de l'Écologie,
244 boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS**

En présence de jeunes déjà engagés et de représentants des structures accueillantes, le contenu de ce grand programme vous sera présenté. Divisé en trois chantiers, le grand programme « transition énergétique, climat et biodiversité » est le reflet des priorités du Gouvernement :

- mobilisation territoriale pour la transition énergétique,
- mobilisation autour du climat, en lien avec la conférence de Paris Climat 2015,
- préservation de la biodiversité et des paysages.

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr – 01 40 81 78 31

presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr - 01 49 55 34 67

Retrouvez [l'invitation presse en ligne](#)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 6 mars 2015

*Ségolène Royal souligne l'ambition de l'accord sur la nouvelle
contribution de l'Union européenne à la lutte contre le
changement climatique et souhaite qu'il serve d'accélérateur sur
la route de Paris Climat 2015*

« L'accord obtenu aujourd'hui à Bruxelles au Conseil Environnement, qui constitue la contribution de l'Union européenne à la lutte contre le changement climatique dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies, permet à l'Union européenne d'être au rendez-vous de l'Histoire. Il réaffirme l'objectif d'au moins 40 % de réduction à l'horizon 2030 par rapport aux niveaux de 1990, il précise quels gaz à effet de serre sont couverts par l'objectif ainsi que les secteurs concernés.

Grâce à cet accord, l'Union européenne pourra dès aujourd'hui transmettre au secrétariat de la Convention-cadre sur les changements climatiques sa contribution. Elle s'était engagée à le faire avant le 31 mars. Cette contribution permettra d'engager une dynamique mondiale positive pour que le monde entier prenne ses responsabilités en décembre à Paris en vue de l'adoption du futur accord sur le climat.

L'Union européenne est en marche. Le Conseil Environnement a également progressé aujourd'hui sur la mise en place d'une Union de l'énergie. L'accord que l'Espagne, le Portugal et la France, avec la Commission européenne, ont conclu mardi, et qui permettra de développer les interconnexions entre nos pays de manière très significative, participe de cette dynamique positive que nous avons engagée. »

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Note aux rédactions

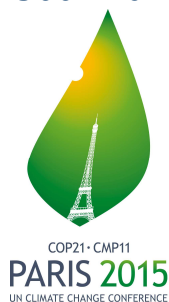
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 10 mars 2015

Ségolène Royal,
ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,
vous invite
à la conférence de restitution du rapport
« Changement climatique et niveau de la mer :
de la planète aux côtes françaises »

Mercredi 25 mars 2015 de 9h30 à 11h

A l'auditorium de l'hôtel de Roquelaure, 244 boulevard Saint Germain
75007 Paris



Dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a confié au climatologue Jean Jouzel, **une mission sur l'évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au XXIème siècle.**

Le dernier volume du rapport a pour thème « **Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises** ». Le résultat des travaux sera présenté à Ségolène Royal le mercredi 25 mars en présence de scientifiques ayant participé à la réalisation du rapport.

La liste des intervenants et le déroulé vous seront communiqués prochainement.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 23 mars 2015

Déplacement de Ségolène Royal les 23 et 24 mars à Londres -Europe de l'énergie et COP 21-

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rendra à Londres les 23 et 24 mars pour présenter l'action de la France en faveur de la croissance verte et la préparation de la conférence Paris Climat 2015.

Ce déplacement permettra à la ministre de présenter à ses interlocuteurs l'ambition et l'action de la France pour favoriser une transition énergétique source de croissance verte, dans la perspective de la COP 21 que la France accueillera à Paris en décembre. Il lui permettra également de souligner les convergences de vue entre le Royaume-Uni et la France sur nos choix en matière de bouquet énergétique, sur la nécessité d'avancer au plan européen vers une véritable union de l'énergie, et sur la nécessité de parvenir à un accord universel ambitieux sur le climat en décembre 2015.

Programme :

Lundi 23 mars

- **20h00** : Rencontre avec les Think tank et des membres de l'équipe climat du Gouvernement

Mardi 24 mars

- **08h30** : rencontre avec Mr Ed MILIBAND
- **10h00** : rencontre avec des parlementaires à l'initiative des présidents de la Commission pour les Affaires environnementales et de la Commission chargée des Questions énergétiques
- **15h15** : rencontre avec le Prince de Galles – remise d'un courrier du Président de la République
- **17h30** : conférence à la London School of Economics : climat et croissance verte

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

[@ecologiEnergie](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



Note aux rédactions de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Mardi 24 mars 2015

Note aux rédactions :

***Modification du déroulé de la conférence de restitution du rapport
« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »***

En raison de l'évènement dramatique qui vient de se produire, **Ségolène Royal**, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rend sur les lieux de la catastrophe et ne pourra pas être présente ce mercredi 25 mars à la conférence de restitution du rapport « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises ».

Modification du déroulé :

- Le débat et l'atelier « décryptage » sont maintenus (voir déroulé ci-dessous).
- La remise formelle du rapport à la ministre, assortie d'un échange avec les auteurs, sera reprogrammée dans les prochains jours.
- La présentation de la mobilisation de la société civile pour le climat en présence des journalistes météo français (prévue initialement de 11 h 30 à 12 h 30) est reportée (la date sera communiquée ultérieurement).

9h30 Bilan de la mission « Le climat de la France au XXIème siècle » par Jean Jouzel, climatologue, glaciologue et membre du bureau du GIEC

9h45 Restitution du volume 5 : « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises » par Anny Cazenave (CNES) et Gonéri le Cozanet (BRGM)

10h05 Aménagement du littoral : les enjeux présents et futurs par Jean-Karl DESCHAMPS, 1^{er} vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie

10h25 Restitution du volume 4 : « Scénarios régionalisés pour la métropole et les régions d'outre-mer 2014 » par Serge Planton (Météo-France/CNRM) et Robert Vautard (CNRS/IPSL/LSCE)

10h45 Clôture par Nicolas Beriot, Secrétaire général de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)

11h00 Les auteurs vous répondent : atelier de décryptage pour les journalistes sur les impacts du dérèglement climatique en France

« Le climat de la France au XXIème siècle » :

un socle de connaissances scientifiques pour agir contre le dérèglement climatique

Dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a confié au climatologue Jean Jouzel, **une mission sur l'évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au XXIème siècle**. La série « Le climat de la France au XXIème siècle » rassemble les résultats de ces travaux : elle fournit les indices climatiques de référence qui doivent **servir de base à l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique**.

Le dernier volume du rapport a pour thème **« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »**. 4 volumes de la série ont déjà été publiés :

- vol. 1 : « Scénarios régionalisés » en janvier 2011
- vol. 2 : « Scénarios régionalisés – Indices de référence pour la métropole » en février 2012
- vol. 3 : « Evolution du niveau de la mer » en février 2012
- vol. 4 : « Scénarios régionalisés éditions 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer » en août 2014.

Les volumes 4 et 5 constituent une mise à jour de l'ensemble des trois précédents volumes en phase avec le 5e rapport d'évaluation du GIEC. **Ils représentent une réalisation majeure du PNACC au service de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux**, en vue de la préparation de la France à la Conférence Paris Climat de décembre 2015.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Note aux rédactions de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Mardi 24 mars 2015

Note aux rédactions :

*Modification du déroulé de la conférence de restitution du rapport
« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »*

En raison de l'évènement dramatique qui vient de se produire, **Ségolène Royal**, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rend sur les lieux de la catastrophe et ne pourra pas être présente ce mercredi 25 mars à la conférence de restitution du rapport « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises ».

Modification du déroulé :

- Le débat et l'atelier « décryptage » sont maintenus (voir déroulé ci-dessous).
- La remise formelle du rapport à la ministre, assortie d'un échange avec les auteurs, sera reprogrammée dans les prochains jours.
- La présentation de la mobilisation de la société civile pour le climat en présence des journalistes météo français (prévue initialement de 11 h 30 à 12 h 30) est reportée (la date sera communiquée ultérieurement).

9h30 Bilan de la mission « Le climat de la France au XXIème siècle » par Jean Jouzel, climatologue, glaciologue et membre du bureau du GIEC

9h45 Restitution du volume 5 : « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises » par Anny Cazenave (CNES) et Gonéri le Cozanet (BRGM)

10h05 Aménagement du littoral : les enjeux présents et futurs par Jean-Karl DESCHAMPS, 1^{er} vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie

10h25 Restitution du volume 4 : « Scénarios régionalisés pour la métropole et les régions d'outre-mer 2014 » par Serge Planton (Météo-France/CNRM) et Robert Vautard (CNRS/IPSL/LSCE)

10h45 Clôture par Nicolas Beriot, Secrétaire général de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)

11h00 Les auteurs vous répondent : atelier de décryptage pour les journalistes sur les impacts du dérèglement climatique en France

« Le climat de la France au XXIème siècle » :

un socle de connaissances scientifiques pour agir contre le dérèglement climatique

Dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a confié au climatologue Jean Jouzel, **une mission sur l'évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au XXIème siècle**. La série « Le climat de la France au XXIème siècle » rassemble les résultats de ces travaux : elle fournit les indices climatiques de référence qui doivent **servir de base à l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique**.

Le dernier volume du rapport a pour thème **« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »**. 4 volumes de la série ont déjà été publiés :

- vol. 1 : « Scénarios régionalisés » en janvier 2011
- vol. 2 : « Scénarios régionalisés – Indices de référence pour la métropole » en février 2012
- vol. 3 : « Evolution du niveau de la mer » en février 2012
- vol. 4 : « Scénarios régionalisés éditions 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer » en août 2014.

Les volumes 4 et 5 constituent une mise à jour de l'ensemble des trois précédents volumes en phase avec le 5e rapport d'évaluation du GIEC. **Ils représentent une réalisation majeure du PNACC au service de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux**, en vue de la préparation de la France à la Conférence Paris Climat de décembre 2015.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Note aux rédactions de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Mardi 24 mars 2015

Note aux rédactions :

***Modification du déroulé de la conférence de restitution du rapport
« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »***

En raison de l'évènement dramatique qui vient de se produire, **Ségolène Royal**, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rend sur les lieux de la catastrophe et ne pourra pas être présente ce mercredi 25 mars à la conférence de restitution du rapport « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises ».

Modification du déroulé :

- Le débat et l'atelier « décryptage » sont maintenus (voir déroulé ci-dessous).
- La remise formelle du rapport à la ministre, assortie d'un échange avec les auteurs, sera reprogrammée dans les prochains jours.
- La présentation de la mobilisation de la société civile pour le climat en présence des journalistes météo français (prévue initialement de 11 h 30 à 12 h 30) est reportée (la date sera communiquée ultérieurement).

9h30 Bilan de la mission « Le climat de la France au XXIème siècle » par Jean Jouzel, climatologue, glaciologue et membre du bureau du GIEC

9h45 Restitution du volume 5 : « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises » par Anny Cazenave (CNES) et Gonéri le Cozanet (BRGM)

10h05 Aménagement du littoral : les enjeux présents et futurs par Jean-Karl DESCHAMPS, 1^{er} vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie

10h25 Restitution du volume 4 : « Scénarios régionalisés pour la métropole et les régions d'outre-mer 2014 » par Serge Planton (Météo-France/CNRM) et Robert Vautard (CNRS/IPSL/LSCE)

10h45 Clôture par Nicolas Beriot, Secrétaire général de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)

11h00 Les auteurs vous répondent : atelier de décryptage pour les journalistes sur les impacts du dérèglement climatique en France

« Le climat de la France au XXIème siècle » :

un socle de connaissances scientifiques pour agir contre le dérèglement climatique

Dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a confié au climatologue Jean Jouzel, **une mission sur l'évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au XXIème siècle**. La série « Le climat de la France au XXIème siècle » rassemble les résultats de ces travaux : elle fournit les indices climatiques de référence qui doivent **servir de base à l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique**.

Le dernier volume du rapport a pour thème **« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »**. 4 volumes de la série ont déjà été publiés :

- vol. 1 : « Scénarios régionalisés » en janvier 2011
- vol. 2 : « Scénarios régionalisés – Indices de référence pour la métropole » en février 2012
- vol. 3 : « Evolution du niveau de la mer » en février 2012
- vol. 4 : « Scénarios régionalisés éditions 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer » en août 2014.

Les volumes 4 et 5 constituent une mise à jour de l'ensemble des trois précédents volumes en phase avec le 5e rapport d'évaluation du GIEC. **Ils représentent une réalisation majeure du PNACC au service de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux**, en vue de la préparation de la France à la Conférence Paris Climat de décembre 2015.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Note aux rédactions de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Mardi 24 mars 2015

Note aux rédactions :

***Modification du déroulé de la conférence de restitution du rapport
« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »***

En raison de l'évènement dramatique qui vient de se produire, **Ségolène Royal**, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rend sur les lieux de la catastrophe et ne pourra pas être présente ce mercredi 25 mars à la conférence de restitution du rapport « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises ».

Modification du déroulé :

- Le débat et l'atelier « décryptage » sont maintenus (voir déroulé ci-dessous).
- La remise formelle du rapport à la ministre, assortie d'un échange avec les auteurs, sera reprogrammée dans les prochains jours.
- La présentation de la mobilisation de la société civile pour le climat en présence des journalistes météo français (prévue initialement de 11 h 30 à 12 h 30) est reportée (la date sera communiquée ultérieurement).

9h30 Bilan de la mission « Le climat de la France au XXIème siècle » par Jean Jouzel, climatologue, glaciologue et membre du bureau du GIEC

9h45 Restitution du volume 5 : « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises » par Anny Cazenave (CNES) et Gonéri le Cozanet (BRGM)

10h05 Aménagement du littoral : les enjeux présents et futurs par Jean-Karl DESCHAMPS, 1^{er} vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie

10h25 Restitution du volume 4 : « Scénarios régionalisés pour la métropole et les régions d'outre-mer 2014 » par Serge Planton (Météo-France/CNRM) et Robert Vautard (CNRS/IPSL/LSCE)

10h45 Clôture par Nicolas Beriot, Secrétaire général de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)

11h00 Les auteurs vous répondent : atelier de décryptage pour les journalistes sur les impacts du dérèglement climatique en France

« Le climat de la France au XXIème siècle » :

un socle de connaissances scientifiques pour agir contre le dérèglement climatique

Dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a confié au climatologue Jean Jouzel, **une mission sur l'évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au XXIème siècle**. La série « Le climat de la France au XXIème siècle » rassemble les résultats de ces travaux : elle fournit les indices climatiques de référence qui doivent **servir de base à l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique**.

Le dernier volume du rapport a pour thème **« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »**. 4 volumes de la série ont déjà été publiés :

- vol. 1 : « Scénarios régionalisés » en janvier 2011
- vol. 2 : « Scénarios régionalisés – Indices de référence pour la métropole » en février 2012
- vol. 3 : « Evolution du niveau de la mer » en février 2012
- vol. 4 : « Scénarios régionalisés éditions 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer » en août 2014.

Les volumes 4 et 5 constituent une mise à jour de l'ensemble des trois précédents volumes en phase avec le 5e rapport d'évaluation du GIEC. **Ils représentent une réalisation majeure du PNACC au service de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux**, en vue de la préparation de la France à la Conférence Paris Climat de décembre 2015.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Note aux rédactions de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Mardi 24 mars 2015

Note aux rédactions :

*Modification du déroulé de la conférence de restitution du rapport
« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »*

En raison de l'évènement dramatique qui vient de se produire, **Ségolène Royal**, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rend sur les lieux de la catastrophe et ne pourra pas être présente ce mercredi 25 mars à la conférence de restitution du rapport « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises ».

Modification du déroulé :

- Le débat et l'atelier « décryptage » sont maintenus (voir déroulé ci-dessous).
- La remise formelle du rapport à la ministre, assortie d'un échange avec les auteurs, sera reprogrammée dans les prochains jours.
- La présentation de la mobilisation de la société civile pour le climat en présence des journalistes météo français (prévue initialement de 11 h 30 à 12 h 30) est reportée (la date sera communiquée ultérieurement).

9h30 Bilan de la mission « Le climat de la France au XXIème siècle » par Jean Jouzel, climatologue, glaciologue et membre du bureau du GIEC

9h45 Restitution du volume 5 : « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises » par Anny Cazenave (CNES) et Gonéri le Cozanet (BRGM)

10h05 Aménagement du littoral : les enjeux présents et futurs par Jean-Karl DESCHAMPS, 1^{er} vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie

10h25 Restitution du volume 4 : « Scénarios régionalisés pour la métropole et les régions d'outre-mer 2014 » par Serge Planton (Météo-France/CNRM) et Robert Vautard (CNRS/IPSL/LSCE)

10h45 Clôture par Nicolas Beriot, Secrétaire général de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)

11h00 Les auteurs vous répondent : atelier de décryptage pour les journalistes sur les impacts du dérèglement climatique en France

« Le climat de la France au XXIème siècle » :

un socle de connaissances scientifiques pour agir contre le dérèglement climatique

Dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a confié au climatologue Jean Jouzel, **une mission sur l'évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au XXIème siècle**. La série « Le climat de la France au XXIème siècle » rassemble les résultats de ces travaux : elle fournit les indices climatiques de référence qui doivent **servir de base à l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique**.

Le dernier volume du rapport a pour thème **« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »**. 4 volumes de la série ont déjà été publiés :

- vol. 1 : « Scénarios régionalisés » en janvier 2011
- vol. 2 : « Scénarios régionalisés – Indices de référence pour la métropole » en février 2012
- vol. 3 : « Evolution du niveau de la mer » en février 2012
- vol. 4 : « Scénarios régionalisés éditions 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer » en août 2014.

Les volumes 4 et 5 constituent une mise à jour de l'ensemble des trois précédents volumes en phase avec le 5e rapport d'évaluation du GIEC. **Ils représentent une réalisation majeure du PNACC au service de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux**, en vue de la préparation de la France à la Conférence Paris Climat de décembre 2015.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Note aux rédactions de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Mardi 24 mars 2015

Note aux rédactions :

***Modification du déroulé de la conférence de restitution du rapport
« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »***

En raison de l'évènement dramatique qui vient de se produire, **Ségolène Royal**, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rend sur les lieux de la catastrophe et ne pourra pas être présente ce mercredi 25 mars à la conférence de restitution du rapport « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises ».

Modification du déroulé :

- Le débat et l'atelier « décryptage » sont maintenus (voir déroulé ci-dessous).
- La remise formelle du rapport à la ministre, assortie d'un échange avec les auteurs, sera reprogrammée dans les prochains jours.
- La présentation de la mobilisation de la société civile pour le climat en présence des journalistes météo français (prévue initialement de 11 h 30 à 12 h 30) est reportée (la date sera communiquée ultérieurement).

9h30 Bilan de la mission « Le climat de la France au XXIème siècle » par Jean Jouzel, climatologue, glaciologue et membre du bureau du GIEC

9h45 Restitution du volume 5 : « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises » par Anny Cazenave (CNES) et Gonéri le Cozanet (BRGM)

10h05 Aménagement du littoral : les enjeux présents et futurs par Jean-Karl DESCHAMPS, 1^{er} vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie

10h25 Restitution du volume 4 : « Scénarios régionalisés pour la métropole et les régions d'outre-mer 2014 » par Serge Planton (Météo-France/CNRM) et Robert Vautard (CNRS/IPSL/LSCE)

10h45 Clôture par Nicolas Beriot, Secrétaire général de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)

11h00 Les auteurs vous répondent : atelier de décryptage pour les journalistes sur les impacts du dérèglement climatique en France

« Le climat de la France au XXIème siècle » :

un socle de connaissances scientifiques pour agir contre le dérèglement climatique

Dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a confié au climatologue Jean Jouzel, **une mission sur l'évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au XXIème siècle**. La série « Le climat de la France au XXIème siècle » rassemble les résultats de ces travaux : elle fournit les indices climatiques de référence qui doivent **servir de base à l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique**.

Le dernier volume du rapport a pour thème **« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »**. 4 volumes de la série ont déjà été publiés :

- vol. 1 : « Scénarios régionalisés » en janvier 2011
- vol. 2 : « Scénarios régionalisés – Indices de référence pour la métropole » en février 2012
- vol. 3 : « Evolution du niveau de la mer » en février 2012
- vol. 4 : « Scénarios régionalisés éditions 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer » en août 2014.

Les volumes 4 et 5 constituent une mise à jour de l'ensemble des trois précédents volumes en phase avec le 5e rapport d'évaluation du GIEC. **Ils représentent une réalisation majeure du PNACC au service de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux**, en vue de la préparation de la France à la Conférence Paris Climat de décembre 2015.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

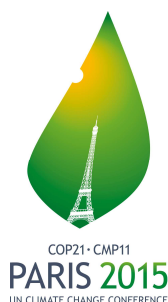
Paris, le jeudi 19 mars 2015

Conférence de restitution du rapport (9h00)
« **Changement climatique et niveau de la mer :
de la planète aux côtes françaises** »

suivi d'une

Conférence de presse (11h30)
**Présentation de la mobilisation de la société civile pour le climat
en présence des journalistes météo français**

Mercredi 25 mars 2015
Auditorium du ministère
244 boulevard Saint Germain – 75007 Paris



Déroulé de la matinée :

- 9h15 Ouverture par Ségolène Royal,**
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- 9h30 Bilan de la mission « Le climat de la France au XXIème siècle » par Jean Jouzel,**
climatologue, glaciologue et membre du bureau du GIEC
- 9h45 Restitution du volume 5 : « Changement climatique et niveau de la mer : de la
planète aux côtes françaises » par Anny Cazenave (CNES) et Gonéri le Cozanet (BRGM)**
- 10h05 Aménagement du littoral : les enjeux présents et futurs** par Jean-Karl
DESCHAMPS, 1^{er} vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie
- 10h25 Restitution du volume 4 : « Scénarios régionalisés pour la métropole et les régions
d'outre-mer 2014 » par Serge Planton (Météo-France/CNRM) et Robert Vautard
(CNRS/IPSL/LSCE)**

10h45 Clôture par Nicolas Beriot, Secrétaire général de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)

11h00 Les auteurs vous répondent : atelier de décryptage pour les journalistes sur les impacts du dérèglement climatique en France

11h30 Présentation de l'initiative « la météo s'engage pour Paris Climat 2015 »

12h00 Mobilisation de la société civile pour le climat

« Le climat de la France au XXIème siècle » :

un socle de connaissances scientifiques pour agir contre le dérèglement climatique

Dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a confié au climatologue Jean Jouzel, **une mission sur l'évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au XXIème siècle**. La série « Le climat de la France au XXIe siècle » rassemble les résultats de ces travaux : elle fournit les indices climatiques de référence qui doivent **servir de base à l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique**.

Le dernier volume du rapport a pour thème **« Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises »**. 4 volumes de la série ont déjà été publiés :

- vol. 1 : « Scénarios régionalisés » en janvier 2011
- vol. 2 : « Scénarios régionalisés – Indices de référence pour la métropole » en février 2012
- vol. 3 : « Evolution du niveau de la mer » en février 2012
- vol. 4 : « Scénarios régionalisés éditions 2014 pour la métropole et les régions d'outre-mer » en août 2014.

Les volumes 4 et 5 constituent une mise à jour de l'ensemble des trois précédents volumes en phase avec le 5e rapport d'évaluation du GIEC. **Ils représentent une réalisation majeure du PNACC au service de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux**, en vue de la préparation de la France à la Conférence Paris Climat de décembre 2015.

« La météo s'engage pour Paris Climat 2015 »

La lutte contre le dérèglement climatique s'appuie sur les compétences et les idées de chacun : acteurs économiques, associations, collectivités... **Grâce à leur expertise et à leur visibilité sur le sujet, les journalistes météo ont un rôle particulier à jouer dans ce mouvement.**

C'est pourquoi Ségolène Royal les recevra ce mercredi 25 mars pour amplifier la mobilisation en faveur du climat.

Merci de bien vouloir vous accréditer, **en indiquant votre numéro de carte de presse :**

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie



Communiqué de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 25 mars 2015

Ségolène Royal reçoit le dernier volume du rapport « le climat de la France au XXI^{ème} siècle » sur le changement climatique et niveau de la mer

Ségolène Royal a reçu ce matin le volume 5 du rapport dirigé par Jean Jouzel « Le climat de la France au XXI^{ème} siècle », intitulé « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises ». Ces travaux apportent les connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre les impacts du changement climatique en France, à quelques mois de la Conférence Paris climat 2015.

Le volume 5 « Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises » présente les plus récentes connaissances sur l'évolution du niveau de la mer, de l'échelle planétaire à celle de la France métropolitaine et d'outre-mer, en phase avec le cinquième rapport d'évaluation du GIEC.

Il présente les principaux phénomènes sur l'évolution du niveau de la mer :

- **Observations :**
 - **Au niveau mondial le niveau marin s'est élevé au rythme moyen de 0,5 mm/an. Au XX^{ème} siècle, le rythme s'est accéléré :** + 18,7 cm entre 1901 et 2011 et + 6,7 cm entre 1993 et 2014, avec des différences d'une région à l'autre.
 - **En France métropolitaine, aux Antilles et la Réunion,** le taux d'élévation le long des côtes est proche de cette moyenne. En Polynésie, la hausse est de 21 cm entre 1950 et 2010, alors qu'en Nouvelle-Calédonie, elle est de 12 cm.
- **Projections :**
 - **Selon les projections du Giec,** entre les périodes 1986-2005 et 2081-2100, l'élévation du niveau moyen mondial de la mer serait comprise entre 26 et 55 cm pour le scénario le plus optimiste et entre 45 et 82 cm pour le plus pessimiste.
 - **Au delà du XXI^{ème} siècle, les effets de la dilatation thermique** de l'océan et de la fonte des calottes polaires sur la hausse du niveau de la mer se poursuivront.
 - **La montée du niveau marin** présentera d'importantes disparités régionales, encore difficiles à estimer, car elles dépendent de l'évolution locale de plusieurs paramètres : température de l'océan, salinité, courants marins, pression de surface, etc.

▪ **Impacts physiques :**

- **Submersion marine** : l'aggravation des submersions marines est la conséquence la plus immédiate de l'élévation du niveau de la mer, même si localement d'autres facteurs, tels que les vagues, peuvent intervenir.
- **Erosion côtière** : une part significative des côtes, notamment des plages sableuses, est en recul dans le monde. Les effets de l'élévation du niveau de la mer sur le trait de côte sont aujourd'hui difficiles à quantifier, mais ils sont potentiellement très importants.
- **Intrusions salines** : l'augmentation du niveau marin pourrait accentuer l'extension des intrusions salines dans les eaux souterraines côtières. De nombreuses incertitudes demeurent cependant, du fait de la complexité des processus en jeu et de la spécificité locale de ces nappes littorales.
- **Infrastructures** : en France, la conception des ouvrages côtiers et portuaires prend en compte un niveau d'eau extrême et la houle. Le changement climatique est intégré, au moins partiellement, en considérant les scénarios d'élévation du niveau de la mer. Pour conserver les volumes de franchissement actuels, avec une hausse d'un mètre du niveau marin, les ouvrages perméables implantés en faible profondeur doivent être rehaussés de 1,4 à 2 m.

Le rapport est accessible [ici](#)

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

[@ecologiEnergie](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



Invitation de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 27 mars 2015

12^{ème} forum international météo et climat – labellisé COP21

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, se rendra aux 11^{ème} forum international météo et climat, événement labellisé COP 21, accompagné de Jean Jouzel, climatologue et glaciologue



samedi 28 mars

16h00

Place de l'Hôtel de ville – 75004 Paris

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31

Retrouvez [l'invitation presse en ligne](#)



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Paris, le mercredi 22 avril 2015

Ségolène Royal lance le tour de France du climat au ministère

Pour la Journée internationale de la Terre, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a lancé le tour de France du climat, entourée par les services du ministère. Dans la perspective de la Conférence Paris Climat (COP21), l'opération témoigne de la dynamique initiée auprès des agents du ministère, en centrale et dans les régions.



Pendant plusieurs mois et jusqu'à la Conférence Climat de décembre 2015, une planète circulera dans les directions régionales du ministère. La sphère gonflable symbolise la mobilisation des agents pour le climat et leur engagement comme ambassadeurs de la transition énergétique, principal levier de lutte contre l'effet de serre. A chaque étape, des actions de sensibilisation et de pédagogie seront menées auprès des services et du grand public.

Après Paris, la planète s'arrêtera dans chaque région : la Bretagne le 30 avril 2015, les Pays de la Loire le 19 mai 2015... Après son tour de France du climat, la sphère sera exposée au Bourget pour la deuxième semaine de la Conférence Paris Climat.

Le tour de France du climat *est lancé*

Journée internationale de la Terre – Earth Day

Chaque année, le 22 avril célèbre la mobilisation citoyenne pour la planète. A l'initiative de l'Organisation des Nations Unies, cette journée internationale est déclinée sur tous les continents, dans plus de 180 pays. Pour cette 45^{ème} édition, les actions se déclineront sur le thème « A notre tour de donner l'exemple ».

« Les grandes décisions qui nous attendent ne concernent pas uniquement les dirigeants mondiaux et les responsables politiques. En cette Journée internationale de la Terre nourricière, je souhaite que chacun prenne conscience des conséquences de ses choix pour la planète, et de leur implication pour les générations futures. »

Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Invitation presse

Ministère de l'Écologie, du
Développement durable et de l'Énergie

Ministère de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Paris, le lundi 4 mai 2015

Ségolène Royal,
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
et

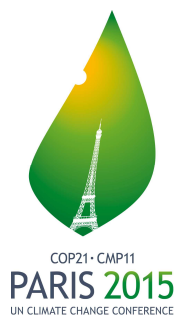
Najat Vallaud-Belkacem,
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

rencontreront les élèves engagés dans le projet
« **Lycéens franciliens, notre COP 21** »

avec l'équipe COP 21

Mercredi 6 mai 2015 à 12h30

Lycée du Bourget
48 bis, rue Anizan Cavillon – 93 350 Le Bourget



Le projet « Lycéens franciliens, notre COP 21 » regroupe 14 lycées d'Ile-de-France volontaires pour simuler une conférence internationale sur le climat. Tout au long de l'année scolaire, chaque établissement s'est préparé pour incarner l'un des pays présents lors de la COP 21.

Le 6 mai, Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem participeront à la phase finale de cette « COP 21 des lycéens » au cours de laquelle les jeunes délégations alterneront négociations officielles et tractations informelles.

Merci de bien vouloir vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 6 mai 2015

*Préparation de la Conférence climat (« COP 21 »)
avec la société civile :
Ségolène Royal lance un dialogue avec les lycéens
et les représentants de la société civile*

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a lancé, à la veille d'une session informelle de négociation sur le climat, un dialogue avec la société civile française et internationale en amont de la Conférence Paris Climat qui aura lieu du 30 novembre au 11 décembre 2015 (« COP 21 »).

A la veille d'une négociation informelle préparatoire de la COP, se déroulant du 6 au 8 mai, elle a lancé un dialogue avec des élèves de 14 lycées d'Ile-de-France, en demandant aux négociateurs de l'équipe française pour la « COP 21 » de se rendre dans ces lycées et d'y présenter leurs travaux et l'état de la négociation.

Elle a par ailleurs réuni, le même jour, les ONG internationales qui sont engagées dans la préparation de la « COP 21 », pour écouter leurs messages et échanger avec elles, en amont des négociations à venir.

Elle a souligné l'enjeu majeur de la mobilisation de la société civile, dans toute sa diversité, à la fois pour que les citoyens s'approprient les enjeux de cette grande conférence internationale et pour que toutes les forces vives puissent, à l'occasion de la COP, s'engager aux côtés des Etats dans une dynamique globale à la hauteur des défis climatiques et des solutions à inventer.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 18 mai 2015

Point presse
« Actions à venir »



-
- La Transition Énergétique pour la Croissance Verte : débat de la nouvelle lecture à l'Assemblée nationale
 - Reconquête de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages : 10 actions d'accompagnement du projet de loi
 - COP21 : Business & Climate Summit – Paris UNESCO

Mardi 19 mai 2015
à 12h00
Salon 109
244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 78 31

Retrouvez l'invitation presse en ligne



Invitation de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 20 mai 2015

FRET21

*Des entreprises s'engagent à réduire
l'impact de leurs transports sur le climat*

Business & Climate Summit

UNESCO

Le mercredi 20 mai à 19 heures 30

A l'occasion du sommet mondial *Business & Climate* le Mercredi 20 mai 2015 à l'UNESCO

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
Bruno Lechevin, président de l'ADEME,
Denis Choumert, président de l'AUTF,

vous convient **au lancement de la démarche :**

« FRET21 – Les chargeurs s'engagent »

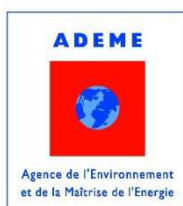
visant à **réduire l'impact sur le climat du transport de marchandises,**

en présence des 9 entreprises qui s'engageront à réduire sur une période de 3 ans les émissions de CO₂ générées par le transport de leurs produits.

Le Mercredi 20 mai à 19 heures 30

A l'UNESCO

7 Place de Fontenoy, Paris 7^{ème}



Pour toute information complémentaire, contacts presse :

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie : **01 40 81 78 31**

ADEME : **01 58 47 81 28**

AUTF : **01 42 68 34 80**

Retrouvez [l'invitation presse en ligne](#)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 22 mai 2015

*Une réforme d'avant-garde pour orienter
les entreprises et les investisseurs vers
la transition énergétique, la croissance verte
et le climat*

Lors de l'examen en deuxième lecture du projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte à l'Assemblée nationale, Ségolène Royal a fait adopter plusieurs mesures phares pour la prise en compte du changement climatique par les entreprises et investisseurs :

1) L'analyse des risques financiers liés aux changements climatiques et les mesures que prend l'entreprise pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de son activité devront figurer dans le rapport du président du conseil d'administration.

Ce rapport est approuvé par le conseil d'administration et par l'assemblée générale des actionnaires, au même titre que les comptes annuels et le rapport de gestion. **C'est donc une disposition essentielle pour que tous les décideurs, administrateurs et actionnaires, prennent pleinement conscience des enjeux du changement climatique liés à leur entreprise**

2) Prise en compte des enjeux climatiques dans le reporting RSE (responsabilité sociétale des entreprises), en élargissant les informations prévues dans le rapport présenté par les organes dirigeants de l'entreprise en assemblée générale des actionnaires aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de l'entreprise **et de l'usage des biens et services qu'elle produit. Cette extension à l'usage des biens et services qu'elle produit est une avancée majeure.**

3) Prise en compte du changement climatique dans les « tests de résistance » aux crises que doit régulièrement réaliser le système financier, sous le contrôle de la supervision bancaire. Cette mesure met en œuvre un engagement pris par la France au G20.

4) Pour les investisseurs institutionnels : objectifs indicatifs d'augmentation de la part verte des investissements français et demande de justification pour les moyens qu'ils mettent en œuvre pour les atteindre.

Cette disposition permet aussi de **connaître l'empreinte carbone des actifs des investisseurs institutionnels**. Il s'agit d'une première réponse :

- o **D'une part, à l'appel du secrétaire général des Nations-Unies et aux réflexions en cours au niveau européen dans le cadre des objectifs de mobilisation des capitaux privés dans le financement du long-terme introduit par la commission sortante ;**
- o D'autre part, aux initiatives prises depuis plusieurs années par des gérants de portefeuilles d'investissement qui évaluent et publient, sur une base volontaire, l'empreinte carbone de leurs supports d'investissement sur tous les grands marchés financiers (Etats-Unis, Grande Bretagne, Allemagne, Suisse, Chine, etc.). En France, elles ont été testées par plusieurs acteurs de référence, notamment la Caisse d'épargne (sur plus de 100 supports d'épargne en 2008), Cortal Consors-BNP Paribas (sur plus de 400 fonds actions depuis 2010), et l'Etablissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFF) qui a publié en mars 2014 l'empreinte carbone de ses investissements en actions cotées. **Il s'agit aujourd'hui de généraliser et d'accélérer.**

Avec ces dispositions, la France se dote de la législation la plus avancée sur le sujet.

Je tiens à saluer la contribution des parlementaires, notamment Arnaud Leroy et Denis Baupin. Je veux aussi souligner l'apport de Pascal Canfin et Alain Grandjean, qui s'impliquent sur ce sujet et qui ont contribué à la réflexion.

C'est un formidable outil pour l'agenda des solutions de la COP21.

Je vais pouvoir m'appuyer sur ce travail collectif pour inviter les autres pays à nous suivre.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

Pour toute information complémentaire, contact presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 78 31

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](#)



SEGOLENE ROYAL
MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.developpement-durable.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le jeudi 28 mai 2015
N° ...

Ségolène ROYAL et Axelle LEMAIRE lancent ensemble la mobilisation numérique pour la COP 21

A l'occasion du «Jeudigital», exceptionnellement «Mardigital» qui s'est tenu mardi 26 mai au Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie, Ségolène ROYAL et Axelle LEMAIRE, ont lancé le dispositif de mobilisation de l'écosystème numérique pour la Conférence climat de Paris (COP 21).

Ségolène ROYAL et Axelle LEMAIRE souhaitent **faire de la COP 21 la mobilisation numérique la plus large possible**. Les deux ministres partagent l'ambition que la COP 21 soit la Conférence internationale qui aura le plus associé les citoyens à sa préparation. Ségolène ROYAL et Axelle LEMAIRE lanceront prochainement des actions spécifiques de mobilisation citoyenne, conçues et mises en œuvre avec l'aide de partenaires spécialisés dans les six mois qui précèdent la COP 21.

Les deux ministres ont également affirmé leur volonté de mettre en avant **les capacités du numérique à être une solution de résolution des problèmes environnementaux**. La COP 21 sera l'occasion de montrer le savoir-faire français en matière de technologies au service de l'environnement. Une promotion résolue de technologies françaises, notamment via la French Tech, sera mise en place.

Pour Ségolène ROYAL : « *La rencontre des deux révolutions pacifiques et majeures du XXI^{ème} siècle, la révolution numérique et la révolution de la transition énergétique pour la croissance verte, représente un formidable potentiel pour nos économies et nos sociétés, une nouvelle frontière. Ce nouveau modèle de développement est un accélérateur d'innovation technologique, de création de richesse et d'emplois* ».

Pour Axelle LEMAIRE : « *Le numérique est un outil particulièrement puissant pour contribuer à créer de nouveaux modèles de croissance verte respectueux de l'environnement et pour faciliter leur appropriation par toutes et par tous. A six mois de la COP 21, je souhaite mobiliser l'ensemble des écosystèmes numériques en ce sens : la French Tech se met au vert !* ».

Retrouvez en ligne le dossier de presse sur le Mardigital :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mardigital-GreenTech.html>

Contacts presse :

Cabinet de Ségolène ROYAL : 01 40 81 78 31 / secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50 / sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr



Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 3 juin 2015

Ségolène Royal,
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

introduira le séminaire de travail
de Jean Tirole, Prix Nobel d'Economie et de Christian de Perthuis,
Président de la chaire économie du climat à l'université Paris Dauphine,

sur les enjeux économiques de la COP21,

jeudi 4 juin 2015 à 9h30

Ministère de l'Écologie,
244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris

A l'approche de la conférence Paris-climat 2015, la chaire Economie du Climat (CEC) de l'université Paris-Dauphine et la Toulouse School of Economics (TSE) lancent une démarche commune de mobilisation d'économistes pour souligner le rôle des instruments économiques et de la tarification du carbone dans tout accord international. Le séminaire du 4 juin 2015 marque le lancement officiel de ce projet commun chaire Economie du Climat (CEC) et Toulouse School of Economics (TSE).

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 78 31

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :
- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 10 juin 2015

Débat citoyen planétaire : Ségolène Royal salue la mobilisation des citoyens du monde pour Paris Climat 2015



Ségolène Royal salue la grande qualité de la mobilisation des citoyens du monde pour le débat planétaire sur le climat. Des Fidji aux États-Unis et des Philippines au Bangladesh, 10 000 personnes à travers le monde ont participé, ce samedi 6 juin, à un débat entre citoyens représentatifs sur les défis climatiques et la manière d'y faire face. Ce débat est la plus grande consultation citoyenne jamais organisée à l'échelle internationale. Ses premiers résultats donnent une photographie en temps réel de la conscience environnementale mondiale.

- 96 débats citoyens se sont tenus le 6 juin, dans 75 pays. Par ses caractéristiques, cet exercice de débat citoyen planétaire a été exigeant et innovant. Il a fait participer des citoyens représentatifs de la population des différents pays et s'est déroulé selon un protocole précis pour en faire une consultation dont l'indépendance et la crédibilité sont indubitables.
- Les premiers résultats sont révélateurs d'un élan puissant : en termes de participation, le record a été dans les pays africains (29 pays), devant l'Asie et l'Océanie (18 pays), l'Amérique (15 pays) et l'Europe (13 pays). Sur le fond, les résultats globaux montrent une forte prise de conscience de la gravité des défis climatiques (79 % des participants se disent très concernés par le changement climatique), en même temps qu'une volonté d'agir en saisissant ce défi comme une chance (66 % des participants considèrent que les mesures pour lutter contre le changement climatique sont plutôt une opportunité). Enfin, 64 % des participants considèrent que tout doit être fait à Paris pour limiter le réchauffement de la planète.

- Une première présentation des résultats par pays aura lieu en marge de la session de négociation qui se tient actuellement à Bonn, mais les résultats de cette vaste consultation feront l'objet d'une analyse approfondie, prenant en compte les spécificités des réponses dans chaque pays.
- La Ministre se félicite de la bonne tenue de cette opération, organisée par des organismes indépendants du gouvernement français mais avec le soutien de celui-ci. Elle salue les organisateurs, mais aussi les partenaires qui ont rendu l'événement possible : parmi eux, de nombreux acteurs français, mais également le gouvernement allemand, qui a soutenu financièrement l'opération.
- En France, 13 débats ont eu lieu, avec l'appui décisif des régions qui ont également contribué, par de la coopération décentralisée, à la tenue de débats dans des pays en développement (Madagascar, Mauritanie, Burkina Faso, ou encore Sénégal).
- Cette mobilisation exemplaire fait peser une exigence supplémentaire sur les négociations préparatoires de la Conférence Paris Climat. Cette dernière doit être l'occasion d'enclencher la dynamique internationale qui nous mènera collectivement à des solutions choisies et partagées aux dérèglements climatiques.

Visionner le message de Ségolène Royal transmis à l'occasion du débat citoyen planétaire

[ici](#)

Le débat citoyen planétaire (World Wide Views) est organisé à l'initiative de la Commission nationale du débat public (CNDP), du Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), du *Danish Board of Technology Foundation* et du cabinet Missions publiques.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](#)

Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Samedi 11 juillet 2015

Ségolène Royal salue la mobilisation de la communauté scientifique pour le climat

Les 2000 scientifiques réunis cette semaine à l'Unesco viennent de présenter la déclaration finale de la **Conférence "Notre avenir commun face au changement climatique"**.

Ségolène Royal entend s'appuyer sur les conclusions de ce grand rendez-vous, mais aussi sur les connaissances les plus récentes qui ont été diffusées pendant les quatre jours de cet événement majeur, pour préparer la Conférence Paris Climat de décembre 2015 :

- La réalité du réchauffement dû aux activités humaines est **sans équivoque**.
- On peut aujourd'hui comprendre de manière précise **comment les êtres humains, les êtres vivants, sont et seront affectés par les dérèglements climatiques**.
- Ces impacts sont d'ores et déjà perceptibles et si nous n'agissons pas efficacement, **les risques sont avérés**, notamment sur la sécurité alimentaire, l'eau, la santé, la pauvreté et la montée des inégalités.
- La Conférence Paris Climat 2015 est une **occasion déterminante d'accélérer** le déploiement de politiques intelligentes à la hauteur des enjeux.
- Les sciences, y compris les sciences humaines, nous permettent aujourd'hui d'élaborer et de conduire **des politiques bien conçues**, pour lutter contre le dérèglement climatique, mieux nous protéger contre ses conséquences et répondre aux attentes légitimes des peuples.

Les enseignements de cette Conférence scientifique sont une incitation puissante à saisir toutes les chances d'une économie climatique décarbonée et à promouvoir un nouveau modèle de développement.

Telle est l'ambition, en France, de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, en cours d'adoption par le Parlement.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !
- Affichez votre engagement en téléchargeant  **#1Planète**, emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

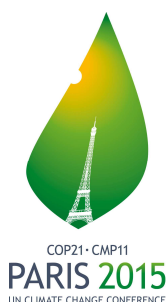


Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 24 juillet 2015

***Mobilisation de la société civile pour la COP 21 :
lancement de l'appel à projets pour être présent au Bourget***



Ségolène Royal informe l'ensemble des organisations de la société civile, en France et à l'étranger, du lancement de la plateforme d'appel à projets pour tous les acteurs non-étatiques qui souhaitent être présents sur le site de la Conférence Paris Climat (COP21), entre le 30 novembre et le 11 décembre 2015.

- Cette plateforme permet aux organisations de pré-réserver en ligne, sur le site cop21.gouv.fr, un stand, une exposition ou une conférence qu'ils pourront ensuite organiser dans un lieu ouvert à tous, au cœur du site du Bourget, où se déroulera la COP21/CMP11.
- Cette présence de la société civile fait l'objet d'un effort particulier de la France, qui met en place des espaces spécifiquement dédiés à la société civile et aux citoyens, à proximité immédiate du centre de Conférence. Ces espaces, dénommés « Espaces Générations Climat », répondent à l'objectif de faire de la COP21 un événement ouvert aux citoyens, aux territoires, aux entreprises et à tous les acteurs de la lutte contre les dérèglements climatiques.

La plateforme sera ouverte **jusqu'au lundi 10 août 2015 à minuit.**

Pour toute information complémentaire, contact presse : 01 40 81 78 31

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie

Les espaces Générations climat, qu'est-ce que c'est ?

Mis en place par le Gouvernement et ouverts à un large public, du lundi 30 novembre au vendredi 11 décembre 2015, les espaces Générations climat sont dédiés à l'expression de la société civile, dans sa diversité. Placés sous le signe des débats et du savoir, les espaces Générations climat seront installés sous des structures événementielles de plus de 20 000 m². Ces espaces seront situés à proximité immédiate du site de Paris-Le Bourget qui abritera la 21^{ème} Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11).

La plateforme de pré-réservation pour les espaces Générations climat est mise en place par le Secrétariat général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21/CMP11. Cette plateforme numérique est le support de l'appel à projets en direction des actrices et des acteurs de la société civile. Elle a pour objectif de recueillir les projets qui seront au programme des espaces Générations climat.

Cette plateforme permet de déposer :

- une demande de réservation de stand,
- une proposition d'évènement,
- une proposition d'exposition.

Quels sont les critères de sélection pour chaque type d'évènement ?

Pour chaque type d'évènement, et dans le cas où plusieurs demandes porteraient sur le même sujet, le Secrétariat général se réserve le droit de proposer à plusieurs organisations de se regrouper.

Pour les stands

Pour être éligible, la structure déposante doit répondre à une majorité des critères suivants :

- œuvrer pour la lutte contre les bouleversements climatiques,
- développer des projets qui ont une dimension internationale,
- proposer un stand qui ne doit pas avoir de vocation commerciale,
- prendre en charge le financement de l'aménagement du stand,
- animer quotidiennement le stand entre le lundi 30 novembre et le vendredi 11 décembre 2015 de 9h à 19h (excepté le dimanche 6 décembre).

Pour les expositions

Pour être éligible, la proposition d'exposition doit répondre à une majorité des critères suivants :

- le sujet de l'exposition est en relation évidente avec la lutte contre les bouleversements climatiques,
- le sujet de l'exposition a une dimension internationale,
- l'exposition n'a pas de caractère commercial,

- l'exposition est accessible à l'ensemble du public présent sur le village, notamment à un jeune public,
- les expositions organisées en commun et autofinancées en totalité seront privilégiées,
- les expositions prévues sur une surface n'excédant pas les 100 m² seront privilégiées,
- les expositions éducatives avec un objectif pédagogique clair et précis seront privilégiées,

Pour les conférences/débats

Pour être éligible, le projet proposé doit répondre à une majorité des critères suivants :

- le sujet de la conférence/débat est en relation évidente avec la lutte contre les bouleversements climatiques et est porté par un ou plusieurs organismes œuvrant dans ce cadre,
- le sujet de la conférence/débat a une dimension internationale,
- la conférence/débat n'a pas de caractère commercial,
- la conférence/débat est accessible à l'ensemble du public présent sur le village,
- les projets faisant écho à l'Agenda des solutions seront privilégiés.

Quelles sont les dates d'ouverture ?

La plateforme de pré-réservation sera mise en ligne vendredi 24 juillet à 14h, en français et en anglais (en espagnol à compter du mardi 28 juillet à 14h), et sera ouverte jusqu'au lundi 10 août 2015 à minuit GMT.

Où trouver la plateforme ?

Elle sera accessible par le biais du site institutionnel cop21.gouv.fr via la page <http://www.cop21.gouv.fr/fr/societe-civile/participer-aux-espaces-generations-climat>.

Quelle est la procédure de validation du projet ?

Le Comité de pilotage ministériel est le lieu de décision de la programmation des espaces Générations climat. Après examen de la totalité des propositions, l'ensemble des porteurs de projets recevra une réponse à échéance de la première semaine du mois de septembre 2015.

Pour le cas où la proposition serait retenue, le porteur de projet devra confirmer sa demande à réception de la notification. À défaut d'une confirmation de sa part dans les 72 heures après réception de la notification, les espaces seront redistribués.

Pour le public (visites individuelles, scolaires ou en groupe) qui souhaite se rendre dans les espaces Générations climat, rendez-vous en septembre sur le site cop21.gouv.fr pour prendre connaissance du programme et choisir les jours de visite.



Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 31 juillet 2015

Conférence des ministres de l'Environnement de l'Afrique australe au Botswana le 14 août 2015

A l'occasion de sa participation à la Conférence des ministres de l'Environnement de l'Afrique australe, Ségolène Royal effectue, à quatre mois de la COP21, un déplacement en Afrique australe en tant qu'émissaire du gouvernement français. Dans cette région, les dernières visites officielles d'un Ministre français remontent souvent à plus de 10 ans.

La ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie se rendra en Afrique australe, en **Namibie**, en **Zambie**, au **Botswana**, en **Tanzanie** et en Afrique occidentale au **Ghana**. (Cf. déroulé ci-dessous).

Ségolène Royal visitera les réalisations de ces pays pour réussir le défi du changement climatique et **porter leurs voix pour obtenir un accord ambitieux pour la COP21.**

« Votre pays a une voix à faire entendre dans la lutte contre le dérèglement climatique, tant pour l'adaptation à ses impacts déjà perceptibles, que pour l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. La France aura à cœur, en assumant la présidence de la COP21, de prendre en compte vos préoccupations en vue de l'accord. », écrit le Chef de l'Etat Français aux Chefs d'Etat des pays rencontrés par la ministre de l'Écologie.

Ces pays présentent tous les atouts pour produire des énergies renouvelables (énergie solaire, hydraulique, éolienne et géothermie avec un objectif d'autonomie énergétique) et valoriser la biodiversité (ex : les zones naturelles protégées couvrent 18 % du territoire du Botswana).

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**
www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Déroulé du déplacement de Ségolène Royal en Afrique australe

Préparation de la COP21

Namibie, du 2 au 5 août :

- Conférence Paris Climat 2015 : entretien avec le Président de la Namibie, Hage Geingob et plusieurs membres du gouvernement (Relations internationales et coopération, Environnement et Tourisme, Mines et Energies) et réunion de travail avec l'équipe Climat.
- Biodiversité : rencontre avec les scientifiques namibiens et les ONG (Namibia Nature Fondation, Cheetah Conservation Fund, Save the Rhino...).
- Energie solaire :
 - Centrale solaire d'Omburu, première centrale solaire namibienne, construite par une PME franco-namibienne, qui peut générer jusqu'à 13 500 000 kWh d'électricité par an, ce qui représente 1 % de l'électricité générée en Namibie.
 - Installations pilotes de panneaux solaires à Katutura, dans les quartiers défavorisés de Windhoek.

Zambie, du 5 au 9 août :

- Conférence Paris Climat 2015 : entretien avec le Président de la République de Zambie, Edgar Chagwa Lungu, des membres du gouvernement et des parlementaires (*Climate change and conservation caucus ; Committee on Economic affairs, Energy and Labour*) et réunion de travail avec l'équipe climat.
- Signature d'une déclaration pour le développement d'un partenariat entre la France et la Zambie sur le changement climatique et les questions énergétiques.
- Visite du quartier de **Kalinga Linga** en présence de Nkandu Luo, Ministre du Genre et du développement de l'enfance.
- Economie circulaire : visite du « Foxdale court », centre commercial et de bureaux engagé dans le **recyclage sur place, la gestion des déchets, l'agriculture organique et l'éducation à l'environnement**.
- Biodiversité : rencontre avec les équipes du South Luangwa National Park, un des plus grands sanctuaires de faune sauvage au monde, avec Charity Christabel Ngimbu, Ministre des Terres, des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement.

Botswana, du 10 au 14 août :

- Entretien avec le Président Seretse Khama Ian Khama, et des membres du gouvernement.
- **Intervention à l'occasion de la Réunion des Ministres de l'environnement de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) :** la SADC regroupe quinze pays de l'Afrique australe et de l'océan indien et a pour objectifs le développement et la croissance économique, le maintien de la paix et de la sécurité, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie, l'intégration régionale et le développement des échanges intra-régionaux. Le Botswana héberge le Secrétariat de la SADC et assure depuis août 2015 la présidence de l'organisation.
- **Biodiversité :** Signature d'une déclaration d'intention visant à promouvoir la coopération entre la France et le Botswana pour la lutte contre le trafic illégal et le braconnage d'espèces menacées. Visites de sites de biodiversité intégrés en lien avec le développement des communautés locales (parc national de Chobe).

Ghana le 14 août



Communiqué de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris le mardi 4 août 2015

Le plan Obama pour le climat : une belle accélération sur le chemin de Paris

Le Président Barack Obama vient d'annoncer la publication du "Clean Power Plan", qui vise à réduire de 32 %, à l'horizon 2030, les émissions de CO2 provenant de la production d'électricité par rapport à leur niveau de 2005. Ségolène Royal salue cette initiative qui permet d'entretenir la dynamique vers la COP21 et d'envoyer un signal fort à agir pour d'autres pays.

Les Etats-Unis émettent environ 17 % des émissions mondiales de CO2.

Ce plan pour le climat s'inscrit dans la mise en œuvre de la contribution nationale des Etats-Unis à la COP21 (iNDC), qui vise 26 % à 28 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2025 par rapport à 2005.

La production d'électricité représente 32 % des émissions de gaz à effet de serre du pays. L'objectif de ce nouveau plan est de réduire la part du charbon dans la production d'électricité à 27 % en 2030 contre 39 % en 2014, tandis que les énergies renouvelables augmenteront à 28 %.

La mise en œuvre opérationnelle du plan climat se fera à travers des plans d'action par Etat qui seront soumis à l'agence de protection de l'environnement (EPA) d'ici 2018 pour une entrée en vigueur à partir de 2022.

Un programme de soutien accompagne le plan climat pour inciter les Etats à développer le plus rapidement possible (avant 2020) des actions en faveur des économies d'énergies et des énergies renouvelables. Une partie du soutien financier est spécifiquement orientée vers les régions à faibles revenus.

En tant que pays organisateur de la COP21, la France a voulu être exemplaire. Avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la France s'est fixée des objectifs ambitieux pour changer de modèle énergétique et lutter contre le changement climatique :

- **réduire de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030** par rapport à 1990.
- **Diminuer de 30 % la consommation d'énergies fossiles en 2030** par rapport à 2012.
- **Porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et à 40 % de la production d'électricité.**

La France a diminué ses émissions depuis 1990 de plus de 10 %, bien au-delà de son objectif dans le cadre du protocole de Kyoto, qui était de ne pas les augmenter. Cela représente une baisse par habitant de 21 %, conforme à la responsabilité et aux capacités de la France.

L'effort de décarbonation de l'économie déjà accompli par la France sera encore amplifié d'ici 2030 et 2050 grâce à la loi de transition énergétique et les actions qui l'accompagnent, notamment les territoires à énergie positive et les investissements industriels de la croissance verte.

Les principales actions pour la transition énergétique :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-principales-actions-concretes.html>

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Le mardi 4 août 2015

*Compte-rendu de l'entretien avec le Président de la République
de Namibie, Monsieur Hage GEINGOB*



Le Président a rappelé que de nombreux pays d'Afrique, comme la Namibie, sont victimes du réchauffement climatique alors que leur impact carbone est extrêmement faible. Soulignant la responsabilité des pays développés dans la situation actuelle, il souhaite que **la COP 21 constitue un moment de mobilisation générale, car « tous les pays doivent s'unir face à cet enjeu global ».**

Conscient du potentiel de son pays en énergies renouvelables (solaire et éolien notamment), il souhaite que **la COP 21 facilite un transfert technologique dans ce secteur vers les pays en développement**, qui doivent à la fois relever les défis du changement climatique et de la lutte contre la pauvreté. **Il a rappelé son espoir que les financements internationaux permettent cette transition.**

Hage GEINGOB a réaffirmé le soutien de la Namibie à l'effort de la France pour assurer le succès de la COP 21. **Il a exprimé le souhait que la Conférence Paris Climat 2015 consacre une séquence à la désertification**, qui pourrait être coordonnée par la Namibie qui assure encore pour quelques mois la présidence de la COP 11 sur la désertification.

Le Président namibien a par ailleurs souligné **l'intérêt économique de la biodiversité pour son pays et la priorité donnée aux interactions entre préservation de la biodiversité, exploitation des ressources et changement climatique.**

Il a exprimé sa très forte préoccupation face à la sécheresse et a réaffirmé que sa première priorité est le combat contre la pauvreté.

Ségolène ROYAL a exposé au Président namibien l'avancement de la **préparation de la Conférence de Paris** et rappelé l'espoir de la France de parvenir à un accord ambitieux universel et réellement engageant.

Elle a confirmé l'attention portée par la France **aux positions des pays africains dans les négociations en cours et souligné le soutien de la France aux initiatives de développement des énergies renouvelables en Afrique**. Elle a rappelé le rôle fondamental de l'évolution de la biodiversité comme révélateur et solution face au changement climatique.

La Ministre française a salué la réussite de la première centrale solaire de Namibie, inaugurée très récemment résultant d'un partenariat franco-namibien (centrale de Omburu, 16 hectares, 4,5 MW, 33 000 panneaux solaires). **La Namibie dispose d'un potentiel considérable pour les énergies solaires et éoliennes.**

Ségolène Royal a par ailleurs réuni **des chercheurs et des organisations non gouvernementales impliquées dans l'identification de la biodiversité et la préservation de la faune sauvage**.

Les associations ont souligné le rôle sentinelle de la Namibie comme indicateur du changement climatique à la fois dans le domaine océanique et dans le domaine continental. Elles ont présenté leurs attentes pour la tenue de la Conférence de Paris sur le Climat et ont souhaité son succès.

La Namibie est un pays accueillant une biodiversité rare et endémique. La richesse du milieu marin est exceptionnelle (2ème zone de pêche de la Planète).



Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**
www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mercredi 5 août 2015

*Entretien très dense avec la Vice-Première ministre
et ministre des Affaires étrangères de Namibie,
Mme Netumbo Nandi-Ndaitwah*



La Vice-Première ministre a chaleureusement accueilli Ségolène Royal et la délégation française, considérant que l'effort de facilitation de la présidence française de la COP21 répond aux enjeux cruciaux du moment. Ancienne ministre de l'Environnement qui a participé aux conférences de Copenhague, Cancun et Durban, Mme Netumbo Nandi-Ndaitwah suit en effet de très près la préparation de la COP21. Elle a clairement résumé les grands messages des autorités namibiennes sur le sujet :

- Comme d'autres pays en développement, la Namibie subit les conséquences dramatiques d'un dérèglement climatique devenu incontestable (par exemple, du fait de la sécheresse, les récoltes de cette année en Namibie n'ont pas atteint la moitié de celles de l'année dernière) ;
- La Namibie a assuré la présidence de la COP11 sur la désertification pour contribuer à alerter la communauté internationale de cet enjeu majeur pour la sécurité alimentaire mondiale. Elle regrette que ce volet des négociations internationales pour l'environnement soit passé à l'arrière plan. Elle s'est donc félicitée de la proposition faite la veille par Mme Royal au Président Geingob, que la présidence française organise en marge de la COP21, une séquence dédiée à la désertification et préparée par la Namibie ;
- La Namibie soutient avec enthousiasme la présidence française de la COP21 afin d'aboutir à un accord contraignant et différencié, par lequel les pays développés s'engageront à réduire leurs émissions mais aussi à soutenir les pays pauvres dans le développement d'une économie verte, en assurant les financements nécessaires, en facilitant le transfert de technologies et en formant les jeunes dans ces secteurs ;

- La Namibie, qui s'est vue préférer la Corée du Sud pour accueillir le Fonds vert, se porte candidate pour accueillir le siège régional dès que le fonds sera opérationnel. Le pays, privé de l'accès aux prêts concessionnels du fait de son classement en pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, souhaite que les mécanismes d'accès au fonds soient déconnectés de la classification de la Banque Mondiale.

La ministre a exprimé son espoir que la conférence de Paris soit à la hauteur de la situation et promis que la Namibie contribuerait à son succès.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !
- **Affichez votre engagement** en téléchargeant  **#1Planète**, emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 10 août 2015

Déplacement en Zambie de Ségolène Royal pour la COP21 : ce qu'il faut en retenir

Ségolène Royal a effectué une visite officielle en Zambie du 5 au 10 août pour préparer la COP21. C'est la première visite d'un ministre français depuis l'indépendance du pays en 1964 : un signal très positif du renforcement de la relation entre la Zambie et la France.

La ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a rencontré Edgar Chagwa Lungu, président de la République de Zambie, Inonge Wina, vice-présidente de la République de Zambie, Christopher Yaluma, ministre de l'Énergie, Christable Ngimbu, ministre de l'Environnement et Given Lubinda, ministre de l'Agriculture. Ségolène Royal a signé une Déclaration d'intention avec ses homologues du ministère de l'Environnement et du ministère de l'Énergie en vue de développer un partenariat portant sur le changement climatique et les problèmes énergétiques.

La ministre a rencontré de nombreux acteurs zambiens de la société civile et des personnalités culturelles ainsi que des ONG et des chefs d'entreprises engagés sur les questions de changement climatique, de protection de la biodiversité, de développement économique et social. Elle a également inauguré l'exposition de Yann Arthus-Bertrand « 60 solutions pour le changement climatique » organisée avec l'Ambassade de France pour sensibiliser la population zambienne aux enjeux climatiques.

De ce déplacement, les points suivants sont à retenir :

1. Le président zambien a affirmé très clairement que la Zambie comme les autres états de la région devait désormais faire face à l'impact du changement climatique.

Pays concentrant 40 % des ressources en eau de l'Afrique australe, la Zambie a bâti toute sa politique énergétique sur l'hydroélectricité qui représente 95 % de sa production électrique. Le changement climatique fragilise ce modèle énergétique : la saison des pluies est plus courte ce qui conduit à une baisse du niveau des rivières et donc à un ralentissement de la production d'électricité.

Face à cette situation, la ministre a indiqué qu'un des enjeux majeurs de la COP21 est de mieux prendre en compte l'Afrique et les défis considérables qu'elle doit relever. La France attache une grande importance à ce que le continent africain puisse faire valoir ses positions durant la conférence de Paris et contribue à l'adoption d'un accord satisfaisant pour tous.

Ségolène Royal a également remis une lettre du président de la République, François Hollande, à son homologue zambien portant sur la COP21. Le chef de l'État zambien a assuré à la ministre du plein et entier soutien de son pays pour contribuer au succès de la Conférence de Paris. Inonge Wina, la vice-présidente, a alors salué le leadership de la France sur cette négociation.

2. Le président de la République, la vice-présidente et le ministre de l'Énergie de Zambie ont rappelé leur volonté de développer les énergies renouvelables tels que le solaire et l'éolien.

Face au changement climatique, l'objectif pour la Zambie est de diversifier ses sources d'énergie. Le Gouvernement espère parvenir à une production électrique issue du solaire à hauteur de 600 - 800 MW dès 2016. Ségolène Royal a souligné que le pays disposait d'un fort potentiel en matière d'énergies renouvelables.

L'objectif de la Déclaration d'intention est de lancer un dialogue et une coopération entre la France et la Zambie sur les énergies renouvelables pour identifier les obstacles, les besoins et les technologies applicables.

3. La déforestation et la gestion des déchets représentent des enjeux et des défis environnementaux majeurs pour la Zambie.

La vice-présidente a souligné que la forêt zambienne perdait chaque année entre 200 000 et 300 000 hectares. La forêt zambienne est aujourd'hui en danger.

La question de la gestion des déchets a également été abordée lors de visites sur le terrain.

A cette occasion, Ségolène Royal a présenté les grandes lignes de la loi sur la transition énergétique qui vient d'être adoptée par le Parlement.

Au sujet de la protection de la biodiversité, la ministre a indiqué que la France a interdit le commerce de l'ivoire, une mesure saluée le Président zambien.

La ministre a également tenu à afficher son soutien à la politique zambienne en matière de parcs nationaux, élément qui, conjugué avec d'autres caractéristiques de la situation zambienne tels que la place de l'hydroélectricité, la stabilité du pays, les progrès réalisés en matière de développement, dessine les contours d'un « modèle zambien ».

Le poste diplomatique français de Lusaka

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !
- **Affichez votre engagement** en téléchargeant  **#1Planète**, emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 17 août 2015

Déplacement de Ségolène Royal au Botswana pour la COP21.

Invitée par le Président du Botswana lors de son récent déplacement à Paris, Ségolène Royal a effectué une visite officielle dans ce pays dans le cadre d'une tournée en Afrique australe (Namibie, Zambie).

Ségolène Royal a entamé cette visite par une rencontre officielle avec de hautes personnalités du Botswana (ministre de l'Environnement, de la Vie sauvage et du Tourisme, Attorney general, Gouverneure de la Banque centrale du Botswana, Président de la Botswana Tourism Authority, Directeur de la Kalahari Conservation Society), qui ont exposé la politique du Botswana en matière de protection de l'environnement et de gestion durable de la biodiversité.

Le gouvernement du Botswana a ensuite invité Mme Ségolène Royal à observer les modes de gestion mis en place dans deux sites de protection de la biodiversité (delta de l'Okavango, Parc de Chobe). Le Botswana a fait le choix d'interdire la chasse des espèces menacées (fauves, éléphants, rhinocéros) et de promouvoir l'écotourisme. Le renforcement des moyens de lutte contre le braconnage a permis à ce pays d'enrayer ce fléau. Dans le parc de Chobe, qui abrite une importante population d'éléphants, la ministre a pu rencontrer les communautés villageoises qui vivent autour de la zone protégée. Les populations locales y co-détiennent une part importante des infrastructures hôtelières et développent des activités génératrices de revenus sur un mode coopératif, ce qui permet de créer des emplois et des revenus pour les habitants de la région. Mme Royal a également pu observer les techniques mises en place par le gouvernement du Botswana pour diversifier les lieux de vie de la faune sauvage (points d'eau artificiels alimentés par des pompes fonctionnant avec des panneaux solaires), afin de réduire la concentration de la faune autour de la rivière Chobe et les effets pervers qui y sont associés (consommation excessive du couvert forestier et désertification).

A Gaborone, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a participé à une réunion du Franco-Namibian Business Club. Elle y a exposé les enjeux de la Conférence de Paris sur le Climat et invité l'ensemble des entreprises présentes à se mobiliser dans cette perspective. Elle a notamment invité les entreprises à faire des propositions d'investissement pouvant répondre aux attentes du gouvernement du Botswana, en matière de production d'énergies renouvelables, d'accès à l'eau potable, par exemple via le recyclage des eaux usées ou encore d'économies d'énergies ou de transports propres.

A l'issue d'une rencontre de travail avec le ministre botswanais de l'Environnement, de la Vie sauvage et du Tourisme, Mme Royal a annoncé le lancement d'un partenariat avec ce pays pour lutter contre le braconnage. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) coopèrera avec le ministère botswanais de l'Environnement, de la Vie sauvage et du Tourisme, pour échanger et renforcer les savoirs faire, par exemple dans la formation des gardes et les systèmes d'information mobilisés dans la lutte contre les trafiquants. Une première mission de l'ONCFS au Botswana aura lieu avant la fin de l'année 2015.

Ségolène Royal a également rappelé que la France souhaitait l'interdiction des importations des trophées et porterait au niveau européen le débat sur cette interdiction du commerce des trophées, afin de réduire les atteintes aux espèces menacées et protégées.

A l'occasion de son entretien avec Ségolène Royal, le président du Botswana Seretse Khama Ian Khama a remercié la France pour son engagement vers cette interdiction, qui constituait un encouragement pour les pays ayant décidé d'interdire la chasse d'espèces menacées sur leur territoire. Il était en effet utile de sensibiliser les populations des pays développés et émergents aux conséquences du braconnage, du commerce des trophées et des trafics dans les pays abritant une grande faune sauvage en danger.

En matière de production d'énergies renouvelables, la ministre a marqué la disponibilité de la France à apporter son savoir-faire, via ses entreprises, et à faire des propositions technologiques, industrielles et financières en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt récemment publié par le Botswana. Le Président Khama a confirmé que son pays avait récemment autorisé le raccordement au réseau électrique de centrales solaires et qu'il espérait que de nombreuses entreprises privées répondraient à la demande formulée par son pays.

Concernant l'accès à l'eau potable, dans une région qui connaît une importante sécheresse, Ségolène Royal a annoncé que le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) travaillera sur l'évaluation et la gestion des ressources souterraines en eau, avec l'envoi d'une mission d'expertise avant le mois d'octobre 2015.

Enfin, l'Agence Française de Développement (AFD) étudiera le financement d'un projet d'accroissement de la ressource en eau potable dans la capitale Gaborone, via la réhabilitation des réseaux existants et le recyclage des eaux usées.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.

- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un [espace participatif](#) !

- [Affichez votre engagement](#) en téléchargeant  [#1Planète](#), emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

[@ecologieEnergie](#)



Paris, le vendredi 28 août 2015

COP21 : Protection de la forêt du Bassin du Congo, deuxième poumon de la Planète Ségolène Royal lance la Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite au Gabon

Ségolène Royal participe demain au lancement opérationnel de la **Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite au Gabon, en présence du Président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba**, et de la Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie Annick Girardin, à Nkok (30 km de Libreville).

Premier projet de cette nature en Afrique centrale, il permet la réception directe des images satellitaires et intègre un centre de compétences en télédétection pour contribuer au **suivi des forêts et de l'environnement au Gabon et en Afrique Centrale**.

Ségolène Royal indique que ce projet constitue **une contribution forte à la COP 21 en matière de protection des forêts et de leur riche biodiversité, de préservation des ressources halieutiques et de l'océan**. La Ministre annoncera que le Centre national d'études spatiales mettra à disposition des données supplémentaires pour le fonctionnement de ce projet.

Grâce à l'acquisition de compétence et des données satellitaires d'observation de la terre, le projet permettra :

- la mise en place d'un **suivi du couvert forestier** ;
- le suivi des dynamiques territoriales, la gestion durable des ressources naturelles et l'aménagement du territoire (**pollutions marines, trafic maritime etc.**) ;
- le développement d'une offre de **formations spécifiques et de projets de recherches**.

Etant donné l'importance du couvert nuageux tout au long de l'année au Gabon, l'installation d'une station de réception d'images satellites est considérée par les experts de ce domaine comme le meilleur moyen de suivre avec précision l'évolution du couvert forestier.

Ce projet est intégré à l'Agence gabonaise d'études et d'observations spatiales (AGEOS), institution centrale dans la mise en œuvre du programme de « Gabon Vert » (surveillance et protection des ressources naturelles) et de « Gabon bleu » programme de surveillance du Golfe de Guinée et de lutte contre les trafics illégaux.

La France a fortement soutenu ce projet

La France a mis à disposition une expertise importante pour la concrétisation de ce projet (Airbus, Institut de recherche et de développement, Institut géographique national, Office national des forêts, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Centre national d'études spatiales etc.). La région Guyane a également signé un accord de coopération pour le suivi des forêts tropicales.

Le projet SEAS Gabon est financé à hauteur de 9M€ (pour un montant global du projet de 12 M€) dans le cadre de l'Accord de Conversion de dettes France-Gabon dédié à la préservation des écosystèmes forestiers gabonais.

La forêt du bassin du Congo est le deuxième poumon de la planète

Avec 300 millions d'hectares, la forêt du bassin du Congo est le deuxième plus vaste massif forestier après l'Amazonie, caractérisé par une diversité biologique exceptionnelle, un stock permanent de carbone particulièrement élevé et un niveau d'anthropisation relativement peu important. 30 millions de personnes y vivent et elle fournit des moyens de subsistance à 75 millions de personnes.

La forêt du bassin du Congo abrite une biodiversité riche et variée, constituée entre autres des espèces emblématiques de grands mammifères, comme les grands singes et les éléphants.

Dans le cadre de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), les pays du bassin du Congo se sont engagés depuis plusieurs années dans la mise en œuvre d'une politique concrète et concertée d'aménagement durable des forêts publiques. Le Gabon s'est beaucoup investi dans la protection de ses forêts (85 % de la superficie du pays) avec un objectif de protection de 21 % du territoire au travers de la création de 13 parcs nationaux.

La station de réception des images satellites : l'implantation d'une station de réception directe satellitaire en Bande X qui permet la programmation et l'acquisition de données multi-sources optiques et radars de haute résolution en temps quasi-réel. L'antenne a été fournie par la société française Zodiac Data Systems. Le cercle de réception de l'antenne couvre la totalité des pays de la COMIFAC et les pays forestiers voisins.

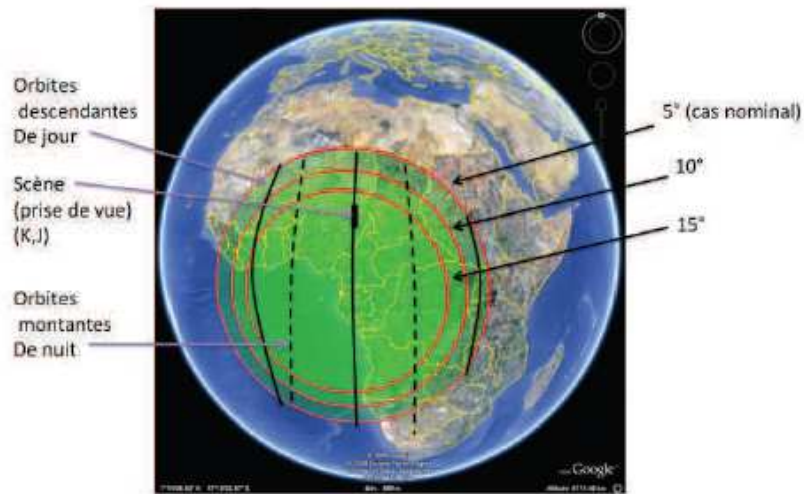


Figure 1

Le centre de compétence en télédétection



Le centre accueille le directeur général, deux ingénieurs station (mécanique et électronique/radio fréquence) formés par Zodiac, deux ingénieurs pour l'opérationnalisation du service EarthLab Gabon appuyés par un assistant technique Telespazio, un responsable des relations extérieures. Sept étudiants gabonais ont suivi une formation à Montpellier et à Rennes. Trois d'entre eux ont intégré l'équipe depuis novembre 2014.

#VotreEnergie pour la France : **Agir ensemble pour la transition énergétique**

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques semaines de la COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !
- **Affichez votre engagement** en téléchargeant  **#1Planète**, emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologieEnergie](https://twitter.com/ecologieEnergie)

Paris, le mardi 1^{er} septembre 2015

*Mobilisation des enfants pour l'environnement :
invitation à l'occasion du lancement
de l'« Arche de Noé Climat »*

**Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,**

vous convie au port de Gennevilliers,
du ministère de l'Écologie,
pour une présentation, en avant première,
de l'atelier de fabrication des 140 animaux,
imaginés par Gad Weil,
constituant l'« Arche de Noé Climat »,
pour mobiliser la société civile dans le cadre de la COP 21,
en compagnie d'une classe de CM2 qui a travaillé sur un projet climat,

jeudi 3 septembre 2015 à 8h45
Port de Gennevilliers, Bâtiment F3
11 route du môle 1-2
92631 Gennevilliers



Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31

www.developpement-durable.gouv.fr

[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)





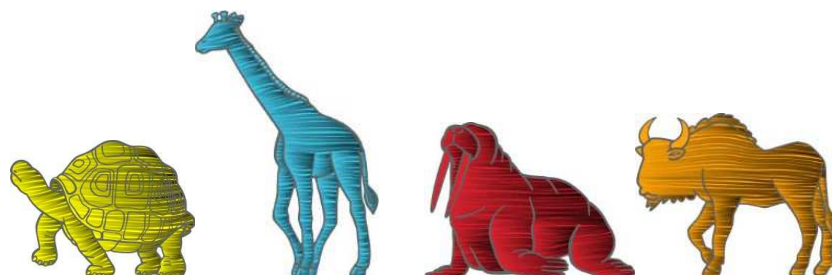
Paris, le jeudi 17 septembre 2015

« Arche de Noé Climat » : Arrivée par barges des 140 sculptures animales

Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
et

Gad Weil,
créateur de « Arche de Noé Climat »

vous invitent à découvrir
la barge transportant les 140 sculptures animales



Samedi 19 Septembre 2015 à 8h45
Espace Debilly – Face au 34 avenue de New York – Paris 16^{ème}

L'Arche de Noé Climat est une réalisation pédagogique visant à mobiliser les Français et plus particulièrement les enfants sur les enjeux de la Conférence Paris Climat 2015 (COP 21)

Pour accéder à la barge, merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 78 31

En cas d'indisponibilité samedi 19 septembre à 8h :
Des prises de vue seront possibles tout au long du parcours du voyage des animaux sur la Seine samedi 19 et dimanche 20 septembre sur le Pont Alexandre III qui accueillera les 140 sculptures animales. Détails sur demande.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le vendredi 18 septembre 2015

Communiqué de Ségolène Royal : L'Union européenne accélère sa mobilisation sur la route de Paris Climat 2015

J'ai participé le 18 septembre au Conseil Environnement de l'Union européenne à Bruxelles au cours duquel les ministres de l'Environnement ont chaudement applaudi l'adoption à l'unanimité d'un mandat de négociation exigeant et clair pour la COP21.

L'Union européenne se fixe des objectifs ambitieux pour parvenir à un accord universel, équitable et juridiquement contraignant. Les principales avancées du mandat sont les suivantes :

- un objectif de long terme qui prévoit zéro émission nette d'ici 2100, pour garantir une trajectoire d'augmentation maximale de 2° de la température,
- un mécanisme de réexamen tous les cinq ans du niveau d'ambition en matière de réduction de gaz à effet de serre, sans possibilité de diminuer l'effort,
- l'intégration d'un signal fort concernant le financement pour une solidarité accrue en faveur des plus vulnérables face au dérèglement climatique (suite à une proposition française),
- l'adaptation comme élément central d'un accord équilibré,
- des règles communes concernant la transparence et l'obligation de rendre des comptes,
- la nécessité d'agir dès maintenant en encourageant la participation des acteurs non-étatiques à la mise en œuvre des solutions.

J'ai souligné qu'à moins de 80 jours de la COP21, l'Europe se devait d'être une force d'entraînement, exemplaire par son unité et ses actions, comme l'a été la France avec sa loi sur la transition énergétique pour la croissance verte qui administre la preuve qu'il est possible de passer rapidement des engagements aux règles juridiquement contraignantes et financièrement encouragées.

Cette étape d'aujourd'hui constitue sans nul doute une étape vers un succès à Paris.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr

Cette planète qui sourit est l'emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat !

#1planète tous ensemble pour le climat > montrez votre engagement !

1 jour, 1 action découvrez les actions déployées près de chez vous.



www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le jeudi 24 septembre 2015

Adaptation au changement climatique en montagne :

*A la veille de la visite avec le Premier ministre,
Ségolène Royal donne son feu vert pour le projet de
réaménagement du site classé du Montanvers afin de
faire face au recul de la Mer de Glace
(2,3 km en longueur en 200 ans)*

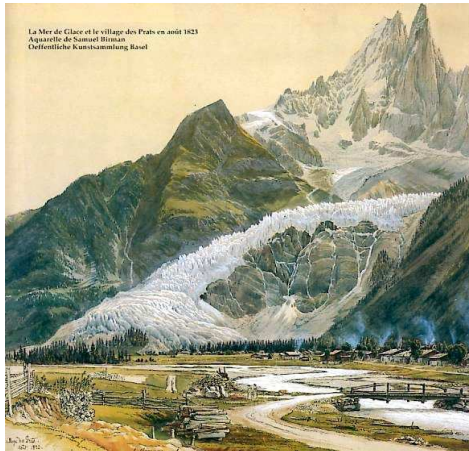
Le recul du glacier (2,3 km en longueur et 50 mètres en hauteur) modifie considérablement et depuis plusieurs années, la perception du site, et rend **l'accès au glacier chaque année plus difficile. Des systèmes de passerelle et d'échelles sont ainsi rajoutés régulièrement** pour permettre l'accès au glacier, au prix d'une dégradation de l'aspect visuel des lieux et de risques pour les visiteurs. Initialement un projet d'accès à la Mer de Glace par creusement de la roche avait été imaginé. Il doit être reconsidéré du fait de l'altitude du glacier plus basse que prévue.

A la veille de la visite avec le Premier ministre, **Ségolène Royal indique qu'elle donnera son feu vert pour le projet de requalification de ce site classé.** Elle remettra demain aux élus le rapport du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable et indiquera que la Commission supérieure des sites sera saisie dans quelques mois afin qu'elle donne un avis et produise des recommandations.

Le projet de réaménagement constitue une illustration de la nécessité de repenser les modes d'aménagement en montagne pour **s'adapter au changement climatique avec comme principe directeur la réversibilité des aménagements et constructions.**

La Mer de Glace et le Village des Prats : recul du glacier de 2,3 km en longueur

En 1823



Aujourd'hui



La Compagnie du Mont-Blanc et la ville de Chamonix ont élaboré un programme de requalification et d'aménagement du secteur qui intègre une réorganisation et un « nettoyage » du site comprenant le démontage de 400 mètres d'escaliers, l'enlèvement de rambardes, la requalification et la démolition de bâtiments. L'installation d'un téléporté reliant directement la gare de Montenvers à la Mer de Glace est envisagée.

Le Montenvers, berceau du tourisme de Montagne

Situé à 1 913 mètres d'altitude, le secteur du Montenvers est composé d'une gare ferroviaire et de divers bâtiments (hôtel, restaurants...) et installations (télécabine, escaliers d'accès à la Mer de Glace, grotte de glace...) d'âge et de facture architecturale contrastés.

Ce secteur est l'une des attractions les plus importantes de la vallée, recevant quelques **500 000 visiteurs/an**. Il est fréquenté par une clientèle internationale, composée à 60 % de visiteurs « grand public » (familles...), 15 % de randonneurs, 15 % d'alpinistes et 10 % de skieurs descendant la « Vallée Blanche » (de 50 000 à 70 000 par an).

Quelques dates ont marqué l'histoire de l'aménagement du Montenvers depuis la fin du XVIII^{ème} siècle :

- 1795 : construction d'un petit bâtiment, le Temple de la Nature, à vocation d'abri, de refuge,
- 1840 : construction de l'ancien hôtel et des écuries (destinées aux mules et aux muletiers),
- 1879 : inauguration du « Grand Hôtel du Montenvers », pour les touristes et alpinistes,
- 1908 : ouverture du chemin de fer à crémaillère du Montenvers,
- 1910 : construction de la gare,

- 1946 : aménagement de la première « grotte de glace » (retailée chaque année),
- 1953 : remplacement des locomotives à vapeur par des motrices électriques,
- 1960 : construction d'un premier téléphérique d'accès à la Mer de Glace et d'un restaurant en surplomb « Le Panoramique »,
- 1988 : la télécabine actuelle est construite en remplacement du téléphérique.

Le site classé du massif du Mont Blanc

Le département de Haute-Savoie compte 42 sites classés au titre de la loi de 1930, parmi lesquels le site classé du massif du Mont-Blanc fait figure d'exception, du fait de sa taille, 26 000 hectares, et de sa renommée. Il résulte de plusieurs classements successifs dans les années 50 et en 1976. Depuis 2000, 60 autorisations spéciales de travaux ont été délivrées par le ministère, visant à concilier développement touristique et préservation de la qualité exceptionnelle d'un site naturel de haute montagne.

Retrouvez le communiqué en ligne

Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr

Cette planète qui sourit est l'emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat !

#1planète tous ensemble pour le climat > montrez votre engagement !

1 jour, 1 action découvrez les actions déployées près de chez vous.



www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CRÉISSANCE VERTE**



Paris, le mercredi 7 octobre 2015

Le Dôme du climat ouvre ses portes au public du lundi au samedi !

A la veille de la conférence Paris Climat 2015, découvrez dans la cour du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, le Dôme du climat du Centre national d'études spatiales (CNES) avec l'Ademe.



Le public est invité à :

- découvrir comment les satellites nous aident à étudier la montée des eaux, la fonte glaciaire ;
- comprendre la déforestation et l'effet de serre ;
- évaluer les impacts de l'activité de l'homme sur le climat ;
- mieux identifier comment cette surveillance permet d'anticiper et d'agir pour limiter les bouleversements climatiques qui affectent notre planète.

**Le dôme du climat ouvre ses portes au public
jusqu' au 12 décembre 2015,
du lundi au samedi de 10h à 18h
246 boulevard Saint-Germain – Paris VIIe**

Pour toutes informations, contacter le 01 40 81 78 19

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 7 octobre 2015

Ségolène Royal donne le top départ du Train du climat



Ségolène Royal a inauguré hier le « Train du Climat » en Gare de Lyon, première étape d'un tour de France qui permet aux scientifiques d'aller à la rencontre des citoyens durant un mois.

Du 6 au 25 octobre, des milliers de Français pourront profiter dans leur gare d'une exposition scientifique sur le dérèglement climatique et découvrir les solutions concrètes pour agir.

Initié par la SNCF et les « Messagers du climat », un collectif de chercheurs impliqués dans le partage des connaissances sur le climat, le Train du climat symbolise pour la ministre « **le rapprochement de la science et du citoyen** sur le sujet du dérèglement climatique ».

Expositions ludiques sur le climat, échanges sur les outils d'observation, présentation d'initiatives locales... Tout au long des 19 étapes, les scientifiques iront au devant des habitants pour partager leur savoir, dans le cadre de la « **Fête de la science** » qui démarre cette semaine.

Pour amplifier la mobilisation, Ségolène Royal annonce « *la publication dans quelques jours d'un **mode d'emploi de la transition énergétique et du climat** avec des propositions d'actions concrètes pour les citoyens, les entreprises et les territoires* ». Ces actions sont d'ores et déjà engagées localement dans les « **territoires à énergie positive pour la croissance verte** », où plusieurs étapes du train sont prévues.

Parmi ces collectivités :

- **Annecy (Rhône-Alpes)** : grâce à la mise en place d'une « boucle thermique » sur le lac d'Annecy, le territoire souhaite utiliser les eaux froides pour produire une énergie 100% renouvelable en vue de la climatisation de certains bâtiments. Les eaux utilisées sont intégralement restituées au lac. En parallèle, la ville s'est dotée d'une nouvelle chaufferie au bois de haute performance pour alimenter son réseau de chaleur qui dessert 2 500 logements et 15 équipements publics, soit quelque 210 000 m² chauffés et alimentés en eau chaude.
- **Dijon (Bourgogne)** : la collectivité a commandé plus de 100 bus hybrides pour son réseau de transports en commun. Par ailleurs, les chaufferies qui fonctionnaient au charbon ou au fuel sont aujourd'hui reliées aux réseaux de chaleur. L'un d'entre eux est alimenté à 80 % par des énergies renouvelables. Grâce à ce dispositif, les ménages économisent ainsi entre 25 % et 45 % de charges de chauffage.

Le Train du climat sera ainsi l'opportunité de donner aux habitants une vision complète des outils pour agir : « *je mobiliserai à chaque halte les services de mon ministère, de l'ADEME, nos moyens de communication et d'information* » a souligné la ministre.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 14 octobre 2015

Invitation presse : Visite du Dôme du climat

Venez visiter le Dôme du climat

Vendredi 16 octobre à 9H

246 boulevard Saint-Germain – Paris VIIe

en présence de membres du Centre National d'Études Spatiales (CNES)

A la veille de la conférence Paris Climat 2015, découvrez dans la cour du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le Dôme du climat du Centre national d'études spatiales (CNES) avec l'Ademe.



Les journalistes sont invités à :

- découvrir comment les satellites nous aident à étudier la montée des eaux, la fonte glaciaire,
- comprendre la déforestation et l'effet de serre,
- évaluer les impacts de l'activité de l'homme sur le climat,
- mieux identifier comment cette surveillance permet d'anticiper et d'agir pour limiter les bouleversements climatiques qui affectent notre planète.

Merci de vous accréditer auprès du secrétariat presse au 01 40 81 78 31

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse du ministère de l'Écologie : 01 40 81 78 31



Paris, le lundi 19 octobre 2015

*Ségolène Royal mobilise les grandes institutions
rattachées au ministère de l'Ecologie,
du Développement durable et de l'Energie,
en vue de la COP 21*



Ségolène Royal a réuni les grandes institutions rattachées au ministère pour les mobiliser en vue de la COP21. La Ministre souhaite poursuivre la pédagogie sur les enjeux liés au changement climatique :

- démontrer l'exemplarité de la France et son engagement en faveur de la transition énergétique et du climat ;
- mobiliser la société autour des enjeux de la COP21 et des changements climatiques.

Liste des grandes institutions rattachées au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, présentes à la réunion de mobilisation en vue de la COP21

- Agence de financement des infrastructures de transport de France.
- Agences de l'eau.
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
- Agence nationale de l'habitat.
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail.

- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.
- Bureau de recherches géologiques et minières.
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.
- Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
- École nationale de l'aviation civile.
- École nationale des ponts et chaussées.
- École nationale des travaux publics de l'État.
- École nationale supérieure maritime.
- Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer.
- Grands ports maritimes.
- IFP Énergies nouvelles.
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.
- Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.
- Institut national de l'environnement industriel et des risques.
- Institut national de l'information géographique et forestière.
- Météo-France.
- Muséum national d'histoire naturelle.
- Office national de l'eau et des milieux aquatiques.
- Office national de la chasse et de la faune sauvage.
- Office national des forêts.
- Parc amazonien de Guyane.
- Parcs nationaux de France.
- Port autonome de Paris.
- Port autonome de Strasbourg.
- Société du Grand Paris.
- Voies navigables de France.

La mobilisation est en marche !

La loi de transition énergétique pour la croissance verte donne à la France la possibilité de passer à un nouveau modèle énergétique. Elle fixe le cap et donne les outils concrets aux entreprises, aux territoires et aux citoyens pour s'en emparer et passer à l'action :

- La France a annoncé que les financements français pour le climat passeraient de 3 milliards d'euros par an à 5 milliards en 2020.
- Plus de 1100 entreprises, 340 investisseurs et près de 700 collectivités ont publié leurs engagements sur la plateforme dédiée ([NAZCA](#)).
- 400 projets de la société civile ont reçu le label «COP21 ».

Retrouvez le communiqué et la liste des participants en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mardi 20 octobre 2015

Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
vous convie aux

« Rencontres nationales territoires et entreprises pour le climat » dans le cadre des



&



Jeudi 22 octobre 2015 à 16h15

Ministère de l'Écologie – 244, boulevard Saint- Germain, 75007 Paris

Programme :

- 16h30 : Ouverture de la conférence par Mme Ségolène Royal.
- 16h45 : Focus sur l'actualité des filières : réglementation, financement des projets.
- 17h30 : Tables rondes « Réussir son projet d'énergies renouvelables » : témoignages d'élus locaux et de professionnels.

Les rendez-vous des territoires et des professionnels des énergies renouvelables ce sont :

- Des rendez-vous, organisés pendant deux jours, entre les territoires et les entreprises, bureaux d'études Biomasse et biogaz, solaire thermique et photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, géothermie, performance énergétique.

- 50 espaces de rencontres avec les acteurs de l'ensemble des filières des énergies renouvelables : accès ouvert, sans rendez-vous.
- Des ateliers thématiques : concevoir et réaliser un parc éolien, une centrale photovoltaïque, une chaufferie Biomasse ; exploiter le gisement géothermique.

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse :

01 40 81 78 31

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

Retrouvez l'invitation en ligne

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le lundi 26 octobre 2015

Ségolène Royal à Luxembourg : « La COP21 doit être au cœur de l'agenda européen, pour accélérer la mobilisation »

A l'occasion du Conseil des ministres de l'Environnement de l'Union européenne à Luxembourg, Ségolène Royal a présenté à ses homologues l'état d'avancement de la préparation de la COP21 à Paris.

Un mois avant la Conférence, les travaux avancent, la dynamique est bonne. La publication des engagements de plus de 150 pays démontre un mouvement de fond en faveur d'un accord à Paris.

Ségolène Royal a indiqué que deux étapes majeures allaient jalonner les semaines qui nous séparent de la COP :

- la pré COP, au niveau ministériel : organisée à Paris du 8 au 10 novembre, ouverte à toutes les Parties, elle permettra d'identifier les principaux points nécessitant une discussion politique pour parvenir à un accord ; plus de 60 ministres de tous les groupes de négociation ont confirmé leur présence ; il ne s'agira pas de négocier un texte mais d'explorer les voies de compromis,
- l'ouverture de la COP, le 30 novembre, par les chefs d'État et de Gouvernement. Ils auront l'occasion de donner une impulsion forte, dès le départ, et un mandat ambitieux aux négociateurs, pour parvenir à un accord.

Elle a souligné que trois objectifs devaient retenir l'attention et mobiliser l'énergie des États membres de l'Union européenne :

- l'inclusion dans l'accord d'un mécanisme de révision quinquennal, pour nous permettre d'atteindre progressivement la barre des 2 degrés,
- la valorisation de la finance climat : 62 milliards de dollars ont déjà été mobilisés, validés par l'OCDE à Lima. La barre des 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, n'a jamais paru aussi atteignable. La France prendra toute sa part à ces efforts, en mobilisant dès à présent 3 milliards d'euros par an, puis, à partir de 2020, 5 milliards d'euros par an. Tous les acteurs, les États mais aussi les banques multilatérales de développement et le secteur privé, doivent s'investir sur cette question. Le Conseil ECOFIN (des ministres des finances de l'Union) examinera des conclusions ambitieuses sur la finance climat le 10 novembre,
- la réussite de l'agenda des solutions, « Lima-Paris Action Agenda », du 1^{er} au 8 décembre, qui constitue un moyen visible d'afficher et d'agrèger les engagements de tous les acteurs qui luttent concrètement contre le changement climatique. Une large place lui sera réservée lors de la COP, avec l'« Action Day » du 5 décembre. Ce sera un moment clé de la mobilisation de la société civile.

Enfin, Ségolène Royal a souligné que l'Union européenne devait renforcer la valorisation de ses politiques. L'Union avait été exemplaire avec sa contribution à l'accord, ce qui a accéléré le processus de présentation des autres contributions nationales. L'Union européenne doit garder son rôle d'entraînement pour réaliser ces objectifs.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mardi 27 octobre 2015

DEPLACEMENT A MOSCOU DE MME SÉGOLÈNE ROYAL

27 – 28 OCTOBRE 2015

MARDI 27 OCTOBRE

- 12h00** Entretien avec M. Mikhelson, président de Novatek, énergéticien russe, participant au Climate Business Week de Paris
- 13h00** Efficacité et transition énergétique – Réunion de travail avec les entreprises françaises et russes (Résidence)
- 15h15** Conférence COP21 organisée par l'AEB et le club européen des chambres parlementaires russes – Discours d'inauguration (Hôtel Baltshug) – Ouvert à la presse
- 16h00** Point presse
- 17h15** Conférence sur la transition énergétique et la COP21 devant les étudiants de l'Université d'État de Moscou - Ouvert à la presse
- 19h00** Dîner offert par M. Donskoi, ministre des Ressources naturelles et de l'Écologie

MERCREDI 28 OCTOBRE

- 8h30** Entretien pour l'émission « Nouvelles du samedi » (Rossia 1) par M. Briliov
- 9h30** Entretien avec M. Novak, ministre de l'Énergie (ministère)
- 11h00** M. Khloponin, vice Premier ministre, en charge des Ressources naturelles et de la Protection de l'environnement
- 12h30** Réunion sur la biodiversité et l'adaptation au changement climatique et la COP21 avec des scientifiques et des négociateurs climat (Résidence)
- 14h30** Entretien avec M. Bedritsky, conseiller climat du président de la fédération de Russie

Retrouvez [**le programme de la ministre en ligne**](#)

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 28 octobre 2015

Déplacement de Ségolène Royal en Russie

Ségolène Royal s'est rendue en Russie, à la demande du Président de la République, dans le cadre de la préparation de la COP21.

Elle a rencontré le conseiller spécial de Vladimir Poutine sur les affaires climatiques, le vice-Premier ministre et les ministres en charge de l'Énergie et des Ressources naturelles, ainsi que des entreprises et des scientifiques de haut niveau mobilisés sur les questions climatiques.

Elle a donné une conférence à l'université MGU de Moscou ([Discours](#)) devant plus de 300 étudiants et professeurs, sur les enjeux de la transition énergétique et de la croissance verte. Après avoir rappelé les conséquences déjà visibles du changement climatique, elle a expliqué la nécessité et l'opportunité de basculer vers une économie bas-carbone, source de bien-être, d'investissements et d'emplois, grâce à l'efficacité énergétique, aux transports propres et aux énergies renouvelables. Citant l'écrivain russe Dostoïevski « *chacun de nous est responsable de tout devant tous* », Ségolène Royal a appelé à la mobilisation de toute la société civile, notamment des ONG, des chercheurs et de la jeunesse, pour obtenir un accord sur le climat équitable, ambitieux et opérationnel.

Ce déplacement à Moscou a été l'occasion :

- de constater les effets du changement climatique en Russie, sur la fonte du permafrost en Sibérie et la destruction de la forêt boréale par les incendies,
- de souligner l'importance d'améliorer l'efficacité énergétique des entreprises et des bâtiments, pour réduire les consommations et gagner en compétitivité,

- d'appeler au recul de la consommation de charbon, au profit des énergies renouvelables et du gaz, énergie fossile de transition qui émet moins de gaz à effet de serre que les autres hydrocarbures,
- d'inviter la Russie à mettre en place un prix du carbone pour orienter les investissements vers une économie bas-carbone. Au cours des échanges, les entreprises russes ont soutenu cette démarche,
- de mobiliser les entreprises russes pour qu'elles s'engagent, en collaboration avec des entreprises françaises, dans des actions concrètes de baisse des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Ségolène Royal les a invité à proposer leurs solutions dans le cadre de l'« *action week* » et des « *sides events* » organisés à Paris durant la conférence climat,
- de souligner les collaborations possibles entre les scientifiques et les industriels russes et français, dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la géothermie, du stockage de l'énergie et des satellites qui permettent de mesurer en temps réel les effets du changement climatique.

Les autorités russes ont confirmé leur engagement à soutenir l'adoption à Paris d'un accord contraignant applicable à tous.

A l'occasion de ce déplacement, Ségolène Royal a remis officiellement une lettre du Président de la République invitant Vladimir Poutine à participer au sommet des chefs d'État qui se tiendra à Paris dès le 30 novembre 2015 afin de donner une impulsion politique pour la négociation d'un accord climatique ambitieux.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



Paris, le jeudi 29 octobre 2015

Ségolène Royal a confirmé l'organisation d'événements dédiés à la forêt à la COP21

Ségolène Royal a participé jeudi 29 octobre 2015 à la conférence « Ministerial meeting on REDD+, Forests and Climate Change » à Londres, à l'invitation du Prince de Galles.

A cette occasion, elle a confirmé que la Conférence dédierait **une journée à l'enjeu des forêts et du changement climatique le 1^{er} décembre**. Parallèlement, au Bourget, plus d'une vingtaine d'évènements liés à la forêt seront organisés dans l'espace générations climat.

La Ministre a exposé **le rôle central des forêts dans la lutte contre le changement climatique car elles constituent le deuxième puits de carbone au monde, après l'océan**. Pourtant, 18 millions d'hectares de forêts ont disparu en 2014.

Ségolène Royal a rappelé les actions prises par la France pour soutenir les initiatives « Zéro déforestation » :

- au niveau national, Ségolène Royal a indiqué que le gouvernement **présenterait ses engagements en matière d'achat public lors de la journée forêt du 1^{er} décembre de la COP21** et que le Ministère de l'Écologie appliquerait **dès cet hiver les dispositions d'achat de papier recyclé prévues par la loi de transition énergétique** ;
- à l'échelle internationale avec notamment le projet de reforestation « **Haïti prend racine** », une initiative de coopération qui associe les gouvernements français et haïtien, la Fondation Haïtian Relief Organization de Sean Penn et la fondation philanthropique américaine Sean Parker ;

- au niveau européen, où la ministre soutient l'adoption par l'Union européenne d'un **plan de lutte contre la déforestation**.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DU
DÉVELOPPEMENT ET DE LA FRANCOPHONIE

Communiqué de presse

Paris, le vendredi 6 novembre 2015

Fonds Vert pour le Climat : huit premiers projets approuvés pour un montant de 168 millions de dollars

Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Annick GIRARDIN, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, se félicitent de la validation par le Fonds Vert de 8 premiers projets.

Le Fonds Vert pour le Climat, doté de 10,2 milliards de dollars, a pour objectif de financer la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement. Moins d'un an après sa capitalisation, l'adoption des 8 projets, va permettre des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et protéger les populations des pays les plus vulnérables face aux impacts du dérèglement climatique, est une nouvelle étape vers la COP21.

Le Fonds Vert, principal instrument multilatéral d'aide aux pays pauvres et vulnérables en matière de climat, a adopté 2 projets en Afrique, 3 en Asie et dans le Pacifique, 3 en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Ce sont 168 millions de dollars qui seront affectés à la lutte contre le dérèglement climatique. Plus de 30 projets sont à l'étude et seront présentés lors des prochains conseils d'administration, courant 2016.

La France, qui a contribué au Fonds Vert pour le Climat à hauteur de 1 milliard de dollars, salue ce signal fort. La question des financements, notamment pour l'adaptation des pays les plus vulnérables, sera au cœur de la COP21.

Retrouvez la liste des projets sur le site <http://www.greenclimate.fund/>

Retrouvez le communiqué en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Laurent Fabius :	01 43 17 40 51
Service de presse de Mme Ségolène Royal :	01 40 81 78 31
Service de presse de M. Michel Sapin :	01 53 18 41 13
Service de presse de Mme Annick Girardin :	01 43 17 64 58



Paris, le mardi 10 novembre 2015

Faire de l'Océan une solution pour le Climat

Inauguration du Pavillon Tara « Océan et Climat »

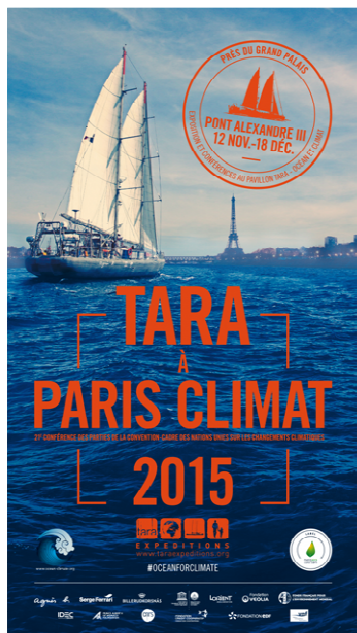
Ségolène Royal fait de l'Océan un sujet-clef de la COP21 et inaugurera le Pavillon Tara « Océan et Climat » :

Jeudi 12 novembre à 17h30
au Pavillon Tara « Océan & Climat »
Pont Alexandre III - Rive droite - Port des Champs-Élysées
(suivi de l'inauguration du Pavillon Tara à 19h)

Pour Ségolène Royal l'Océan est une solution pour le climat et un **formidable potentiel de croissance bleue.**

Thermostat de la planète et premier fournisseur net d'oxygène, l'Océan absorbe 25 % du CO₂ mais est soumis à de multiples pressions : fonte des glaciers, acidification, conséquences du réchauffement.

Ségolène Royal présentera avec les associations et les partenaires présents les nombreux événements liés à l'Océan et au Climat, en particulier, **elle annoncera l'organisation sur proposition de la France d'une session « Océan » lors de la COP21.**



LE PAVILLON TARA OCEAN ET CLIMAT est un espace exceptionnel de 600 mètres carrés situé à côté du Pont Alexandre III, constitué d'une salle de conférence, d'un aquarium et d'expositions. Ce projet est porté par l'association Tara Expéditions dont le Ministère est l'un des partenaires. Le Pavillon accueillera du public et de nombreux événements ouverts au grand public - expositions, conférences scientifiques et projections - et déploiera un dispositif éducatif pour accueillir plus de 2 500 écoliers d'Ile de France. Entrée libre. Connaître la programmation [ici](#)

EN SAVOIR PLUS SUR L'OCEAN :

Les fiches scientifiques de la Plateforme Océan et Climat

- L'Océan, thermostat de la planète [ici](#)
- L'Océan, origine de la vie [ici](#)
- De l'Océan au nuage [ici](#)
- Acidification de l'Océan [ici](#)
- La Biodiversité marine en déclin [ici](#)
- Un Océan sous pression [ici](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Du 12 novembre au 18 décembre 2015 au Pont Alexandre III - Rive droite - Port des Champs Elysées (Grand Palais).

Accès : Métro, ligne 1 et 13, Champs-Élysées/Clémenceau / RER, ligne C, ligne 8 Invalides / Bus, ligne 72, 83 et 93.

Le pont de Tara est ouvert tous les week-ends de 10h à 12h puis de 14h à 18h (sur inscription).

Horaires d'ouverture du Pavillon Tara « Océan & Climat » :

Ouvert tous les jours de 11h à 17h30. Le week-end de 10h à 18h30. Gratuit.

Du 7 au 10 décembre, retrouvez Tara au Nautic de Paris et sur le site du Bourget.

Événement labellisé COP21.

Retrouvez le communiqué en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21 • CMP11



Paris, le jeudi 12 novembre 2014

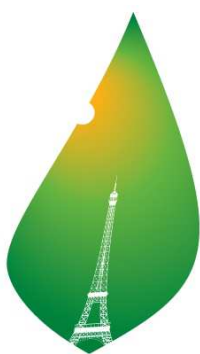
Conférence de presse
Présentation des actions de mobilisation
de la société civile pour la COP21

Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,

vous convie à prendre connaissance des actions
de mobilisation de la société civile pour la COP21,

lundi 16 novembre 2015 à 15h00,

au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21 • CMP11

Merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

Retrouvez l'invitation en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Paris, le jeudi 12 novembre 2015

*Océan et Climat : Ségolène Royal annonce l'organisation
d'une session dédiée à l'Océan au Bourget
et le dépassement par la France
de son objectif de 20 % de protection
de ses mers et océans*

Lors de l'inauguration du pavillon Tara « Océan et Climat », Ségolène Royal indiquera qu'une session « Océan » sera organisée au Bourget dans la zone des négociations le 2 décembre. **Ce sera la première fois en vingt et un ans que le thème de l'Océan sera abordé dans la zone « bleue » des négociations.**

Plus de 30 événements sur l'Océan seront également mis en avant dans l'ensemble des espaces du Bourget (zone bleue, espace génération climat, ouvert au public, galerie des solutions, etc), ainsi que 7 stands dans l'espace génération climat.

Afin de faire de l'Océan une solution pour le Climat, Ségolène Royal va détailler les mesures que la France va adopter.

1. La France va **dépasser son objectif de protection de 20 % de ses mers et océans** grâce à l'extension de la réserve naturelle nationale des Terres Australes Françaises (Kerguelen, Crozet, Amsterdam, Saint-Paul) c'est-à-dire une multiplication de la surface actuelle par près de 30.



2. **La finalisation du plan de protection des mangroves** en France atteignant 55 000 hectares, soit la moitié des mangroves françaises.
3. **La confirmation de la fin des sacs plastiques** à usage unique en France au 1^{er} janvier 2016, avec interdiction d'utilisation des stocks après cette date.
4. Le soutien de la France à **l'interdiction européenne du chalutage en eaux profondes** et à la protection des écosystèmes marins vulnérables.
5. **La relance du sanctuaire Pelagos** de protection des mammifères marins en Méditerranée avec l'équipement des navires de l'Etat de balises de reconnaissance des baleines afin d'éviter les surmortalités.
6. L'adoption avec l'Italie d'un schéma de réglementation du trafic maritime international pour améliorer la sécurité de la navigation et la **sauvegarde du milieu maritime dans le Canal de Corse**.
7. **La demande de la France au GIEC pour la rédaction d'un rapport spécial sur l'Océan.**

En savoir plus sur la Réserve naturelle des Terres australes françaises :

Considérées comme le « poumon » de l'avifaune de l'océan Indien sud, les îles des Terres Australes et Antarctiques Françaises accueillent des espèces d'oiseaux marins menacées d'extinction par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Le projet d'extension permettra d'étendre la réserve naturelle des Terres Australes Françaises sur une zone marine à protection intégrale d'environ 550 000 km² : cela représente la surface de l'hexagone.

Grâce à cette extension, la France se dotera de la **5^{ème} plus grande aire marine de ce type au monde.**

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le jeudi 12 novembre 2015

Ségolène Royal remercie l'ensemble des porteurs de projets labellisés COP21

Ségolène Royal reçoit le 12 novembre, à deux semaines de la Conférence mondiale pour le climat, une centaine de représentants européens réunis pour le 13^{ème} atelier du réseau européen pour le développement durable et pour la 23^{ème} conférence annuelle du réseau européen des comités consultatifs d'environnement et de développement durable, ainsi que plus de 300 porteurs de projets labellisés en amont de la COP21.

A travers ces porteurs de projet, ce sont près de 600 projets dont la qualité et la contribution au défi de la transition énergétique et écologique pour lutter contre le changement climatique, qui ont été reconnus. Cette multitude d'initiatives est porteuse d'espoir, elle montre que la mobilisation est réelle :

- chez tous les acteurs institutionnels, associatifs, économiques : près de 160 collectivités plus de 200 associations de terrain et d'ONG, une centaine d'organismes d'enseignement ou de recherche, une centaine d'acteurs économiques ou de représentants des secteurs professionnels participent à cette aventure collective,
- sur l'ensemble des continents : près de 15 % des projets sont portés par des organisations non françaises et près de 16 % se déroulent à l'extérieur de nos frontières.

Ségolène Royal souligne à quel point cette mobilisation de la société civile est essentielle pour le succès de la COP21, et pour créer une dynamique positive en faveur de la lutte contre le changement climatique, qui se poursuivra bien au-delà de la Conférence de Paris.

Dans cette perspective, Ségolène Royal proposera à ses homologues européens que la 2^{ème} semaine européenne de développement durable, au printemps 2016, soit dédiée à l'action pour le climat.

La ministre appelle les porteurs de projets labellisés à poursuivre et amplifier leur mobilisation, en rejoignant la communauté des acteurs engagés dans la transition énergétique auprès des territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le vendredi 13 novembre 2015

« DYNAMIC Bois », 24 projets sélectionnés pour mobiliser plus de bois et valoriser la forêt pour le climat

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie annonce la liste des lauréats de la première édition de « DYNAMIC Bois ».

- L'objectif de l'appel à manifestations d'intérêts (AMI) « DYNAMIC Bois », lancé le 17 mars 2015 dans le cadre du comité stratégique de filière bois est de **favoriser une mobilisation accrue de la ressource en bois, dans le strict respect de la gestion durable de la forêt et d'une bonne articulation des usages** (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie).
- **Les 24 projets seront soutenus par le ministère de l'Écologie, à hauteur de 35 millions d'euros financés par le Fonds Chaleur de l'ADEME.** Ils permettront de mieux exploiter et valoriser la forêt française, pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, la transition énergétique et la préservation de la biodiversité.
- Les 24 projets retenus, répartis sur le territoire métropolitain, impliquent environ 200 acteurs de la filière bois et plusieurs milliers de propriétaires forestiers pour une mobilisation de bois supplémentaire estimée à plus de 4 millions de m³ sur 3 ans et dont **la moitié alimentera les chaufferies bois soutenue par le Fonds Chaleur.**

- Les projets permettront également **d'améliorer la qualité des peuplements sur le moyen et long termes, pour préparer la forêt française à s'adapter aux conséquences du changement climatique.** Ils participent ainsi à une gestion durable des forêts, pour qu'elles assurent leur fonction de « puits de carbone » (les forêts françaises stockent l'équivalent de 15 % des émissions nationales chaque année), tout en fournissant des matériaux et de l'énergie moins émetteurs de gaz à effet de serre.
- Devant le succès de ce premier AMI, qui a vu près de cent projets déposés 6 semaines après son lancement, **la ministre annonce qu'un nouvel appel à manifestations d'intérêt sera lancé début 2016, avec une enveloppe d'au moins 20 millions d'euros.**

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CR**OISSANCE VERTE



Paris, le vendredi 13 novembre 2015

*La France exemplaire pour le climat : Ségolène Royal
présente l'application et les nouvelles actions pour*

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CR**OISSANCE VERTE *à 15 jours de la COP21*

« La France est pleinement mobilisée pour obtenir un accord ambitieux sur le climat permettant de contenir le réchauffement climatique sous les 2°C et préparer l'après-pétrole. »

La loi de transition énergétique pour la croissance verte permet à la France d'être à la hauteur pour accueillir la Conférence Paris Climat, grâce à des actions fortes et innovantes pour décarboner notre économie. **C'est pourquoi Ségolène Royal a fait de la parution rapide des textes d'application de la loi une priorité forte, afin de donner aux acteurs un cadre clair pour que la transition énergétique devienne rapidement une réalité opérationnelle.**

Ségolène Royal a fait aujourd'hui les annonces suivantes :

➔ Les outils de l'économie bas-carbone sont mis en place

o **Stratégie Nationale Bas Carbone**

Le décret arrêtant les trois premiers « budgets-carbone » pour les périodes 2015-2018, 2019-2023 et 2024-2028 et validant la stratégie nationale bas-carbone de la France, va être signé et publié dans les prochains jours.

Dès aujourd'hui, le document de [synthèse de la stratégie nationale bas-carbone est mis en ligne sur le site du Ministère.](#)

o Prix du carbone

Avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la France se dote d'un prix du carbone de 56 € en 2020 et de 100 € en 2030.

L'objectif est de permettre de verdir la fiscalité de l'énergie et d'orienter les investissements à moyen et long termes en faveur des filières liées à la transition énergétique. Cette mesure va également favoriser les économies des ménages et des entreprises en incitant à une amélioration de l'efficacité énergétique.

Le collectif budgétaire, présenté ce matin en Conseil des Ministres, prolonge cette trajectoire en fixant le prix du carbone à 30.50 € la tonne de CO2 en 2017. L'augmentation de la part carbone de la fiscalité est globalement compensée par des allègements de charges pour les produits, travaux et revenus qui contribuent à la transition énergétique. Par exemple, la rénovation énergétique des bâtiments bénéficie d'un crédit d'impôt, d'une TVA réduite, et de l'éco-prêt à taux zéro.

o Le risque climatique dans le « reporting » des entreprises

Plusieurs mesures de la loi de transition énergétique (article 173) portent sur la prise en compte du changement climatique par les entreprises et les investisseurs :

- analyse des risques financiers liés aux changements climatiques ;
- prise en compte des enjeux climatiques dans le reporting RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ;
- prise en compte du changement climatique dans les "tests de résistance" aux crises que doit régulièrement réaliser le système financier, sous le contrôle de la supervision bancaire ;
- pour les investisseurs institutionnels : objectifs indicatifs d'augmentation de la part verte des investissements français et demande de justification pour les moyens qu'ils mettent en œuvre pour les atteindre.

Ségolène Royal a écrit ce jour à l'AFEP pour demander qu'un maximum d'entreprises françaises anticipe la mise en œuvre de l'article 173 de la loi de transition énergétique dès l'exercice 2015.

o Label « transition énergétique et écologique pour le climat »

A la suite de la création d'un label "transition énergétique et écologique pour le climat" le 22 septembre dernier, Ségolène Royal annonce la signature du décret qui sera publié dans les prochains jours, ainsi que le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt qui permettra de sélectionner les futurs organismes certificateurs.

➤ **Accompagner la transition énergétique dans les territoires**

o **95 nouveaux territoires « zéro déchet, zéro gaspillage »**

Dans le cadre d'un nouvel appel à candidatures lancé à l'été 2015, ce sont 95 nouveaux territoires qui ont été désignés lauréats et qui mettront en place leur projet dans les mois à venir, déclinant de manière opérationnelle les avancées de la loi de transition énergétique pour la croissance verte en matière d'économie circulaire. Ces 95 nouveaux territoires, répartis dans 23 régions, rassemblent une population de 22 millions d'habitants, qui produisent 11 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés.

➤ **Économiser l'énergie par les travaux dans le bâtiment**

o **Tiers financement**

L'article 23 de la loi précise le dispositif permettant de faciliter le financement des travaux d'efficacité énergétique par des sociétés de tiers-financement. A partir de novembre : le décret a d'ores et déjà recueilli l'aval du comité consultatif de la législation et de la réglementation financière (CCLRF), et doit prochainement être examiné par le comité national d'évaluation des normes (CNEN) et le comité des finances locales (CFL). Il sera publié d'ici la fin de l'année 2015, venant ainsi permettre aux sociétés de tiers financement de contribuer à l'accélération des projets de rénovation.

➤ **Développer les énergies renouvelables**

o **Calendrier des appels d'offres**

Ségolène Royal rend public aujourd'hui le calendrier d'appel d'offre filière par filière. Le calendrier joint présente les appels d'offres lancés sur les trois premières années de la PPE, cohérent avec les objectifs qu'elle fixe à l'horizon 2018 et au-delà.

o **Développement de l'hydroélectricité**

Ségolène Royal lance aujourd'hui la consultation sur le cahier des charges du premier appel d'offres relatif aux petites installations hydroélectriques. Il permettra de relancer le développement de cette filière importante pour la transition énergétique. L'appel d'offres vise à développer plus de 60 MW de nouvelles capacités, dans tous les champs de la petite hydroélectricité.

Le lancement de l'appel d'offres est prévu pour début 2016.

o **Mesures de simplification**

La complexité et la longueur des procédures d'autorisation et de soutien aux énergies renouvelables ont souvent été mises en avant comme une des causes du retard de développement de certaines filières. Ségolène Royal a souhaité un plan complet de simplification et d'accélération en faveur des renouvelables avec l'objectif de réduire d'au moins 6 mois le délai.

➡ Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les transports

o Zones à circulation restreinte

Un des axes forts de la loi est la possibilité donnée aux collectivités de créer des zones à circulation restreintes. Ces zones sont réservées à certaines catégories de véhicules, toute l'année ou certains jours de la semaine, pour diminuer drastiquement la pollution. La publication du décret est fixée avant la fin 2015.

o Transport par câbles

Dès aujourd'hui : le Conseil d'Etat a validé le projet d'ordonnance visant à faciliter le développement des transports par câbles, qui sera présenté à un prochain Conseil des ministres et publié d'ici fin 2015 avec son décret d'application.

➡ Soutenir les entreprises de la croissance verte

o Appel à projets « PME à énergie positive »

Ségolène Royal lance aujourd'hui un appel à projets PME à énergie positive centré sur l'efficacité énergétique et l'économie circulaire, moteurs d'une meilleure utilisation des ressources. Au travers du programme des investissements d'avenir, le gouvernement soutient l'émergence de solutions innovantes, en finançant les étapes risquées du développement et des démonstrateurs avant la mise sur le marché. Ce nouvel appel à projet doit permettre que ces solutions se déploient dans le tissu des entreprises de production et de services.

o Soutien à la filière bois avec « Dynamic bois »

Ségolène Royal annonce la liste des lauréats de la première édition de « DYNAMIC Bois ». L'objectif de l'appel à manifestations d'intérêts (AMI) « DYNAMIC Bois », lancé le 17 mars 2015 dans le cadre du comité stratégique de filière bois en lien avec le ministère de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt, est de favoriser une mobilisation accrue de la ressource en bois, dans le strict respect de la gestion durable de la forêt et d'une bonne articulation des usages (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie). **24 projets seront soutenus par le ministère de l'Ecologie, à hauteur de 35 millions d'euros financés par le Fonds Chaleur de l'ADEME.**

A l'issue de cette conférence de presse, a également eu lieu la signature de 42 nouveaux territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Retrouvez en ligne :

[Le dossier de presse complet](#)

[Le résumé pour décideurs de la stratégie nationale bas carbone](#)

[La brochure présentant la stratégie nationale bas carbone](#)

[La liste des 95 nouveaux territoires « Zéro déchet, zéro gaspillage »](#)

[La liste des 24 projets lauréats « DYNAMIC Bois »](#)

Pour toute information complémentaire, contact presse : 01 40 81 78 31

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21 • CMP11



Paris, le lundi 16 novembre 2015

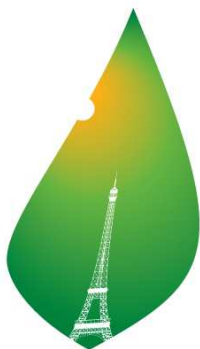
*En raison de la période de deuil national,
la conférence de presse de ce jour
est reportée au lundi 23 novembre*

Ségolène Royal,
ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,

vous convie à prendre connaissance des actions
de mobilisation de la société civile pour la COP21,

lundi 23 novembre 2015 à 15h00,

au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,
244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21 • CMP11

Merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

Retrouvez l'invitation en ligne

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le lundi 23 novembre 2015

Ségolène ROYAL présente dix exemples d'actions pour la Conférence Paris Climat 2015

A une semaine de la Conférence Paris Climat 2015, Ségolène ROYAL a présenté lors d'une conférence de presse dix exemples de thèmes majeurs :

1. Océan et climat : protéger l'océan et lui redonner son rôle climatique ;
2. Énergies renouvelables : soutenir l'accélération de leur développement et saisir les opportunités de croissance des marchés ;
3. Prix du carbone : favoriser l'émergence d'un prix du carbone dans un maximum de pays lors de la COP pour orienter les investissements ;
4. Vers une mobilité durable : soutenir le développement des véhicules électriques et l'appel à un véhicule électrique abordable pour tous ;
5. Forêt et climat : aller vers une gestion durable des forêts et soutenir la reforestation ;
6. Efficacité énergétique : réduire les consommations d'énergie dans le bâtiment ;
7. Accompagner la transition énergétique dans les territoires ;
8. Soutenir les entreprises de la croissance verte ;
9. Femmes et climat ;
10. Afrique et climat.

Retrouvez en pièce jointe :

- L’agenda de la mobilisation de la société civile pour le climat ;
- Le guide des espaces générations climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : 01 40 81 78 31

Retrouvez le [dossier de presse en ligne.](#)

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



SEGOLENE ROYAL
MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ÉTAT AU NUMERIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

Paris, le vendredi 27 novembre 2015

Ségolène ROYAL,
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
et
Axelle LEMAIRE,
Secrétaire d'État chargée du Numérique,

assisteront à l'inauguration de

Place to B
5 rue de Dunkerque, 75010 Paris

Samedi 28 novembre 2015

Place to B est un espace de travail éphémère ouvert pendant la COP 21 du 28 novembre au 12 décembre 2015. Situé à proximité de la Gare du Nord, ce lieu accueillera des journalistes, blogueurs et citoyens venus du monde entier pour contribuer, avec leur propre regard, au récit des négociations officielles.

Le lancement de Place to B sera aussi l'occasion de présenter l'appel à engagements du Conseil National du Numérique, afin de contribuer à la convergence des transitions écologiques et numériques.

Programme prévisionnel :

- 18h30 : Arrivée de Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et d'Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'État chargée du Numérique.
- 18h30–19h00 : Déambulation dans l'espace Place to B et échanges avec les membres de la communauté.
- 19h00-19h30 : Prises de parole des Ministres, des fondateurs et partenaires de Place to B.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80

Contacts presse :

Cabinet de Ségolène ROYAL : 01 40 81 78 31 / secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50 / sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr



PARIS2015
AN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !

Paris, le dimanche 29 novembre 2015
Paris, November 29th, 2015

PREPARATION DE LA COP21 :

RENCONTRE AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les représentants de treize organisations non gouvernementales ont été reçues samedi 28 novembre à l'Élysée par le Président de la République, en présence de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie.

Les ONG ont fait part de leurs propositions détaillées sur le fond pour l'adoption d'un accord ambitieux à la Conférence de Paris.

Elles ont souhaité que soient mise en place une « **mécanisme de l'ambition** » pour la révision des engagements des États et que soient prises en compte les questions telles que **l'alimentation et la santé, les droits humains, le prix du carbone, la biodiversité et l'océan**. Les financements auxquels les parties s'engageront devront être déclinés **concrètement et rapidement**. Elles ont enfin rappelé que la France doit conserver sa volonté d'exemplarité sur ces sujets, notamment en ce qui concerne **les investissements des entreprises françaises où l'État est actionnaire**.

Ségolène Royal, chef de la délégation française à la COP21, a souligné l'importance du travail des organisations non gouvernementales qui sont à l'origine d'une dynamique positive depuis la Déclaration de Rio de 1992. La ministre a présenté les 70 initiatives concrètes qui seront déclinées lors de la Semaine de l'action en zone bleue des négociations du Bourget, initiatives rendues possibles aujourd'hui grâce à l'investissement des ONG auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Elle a souligné l'importance des **350 événements prévus au Bourget dans l'espace « génération climat »**, ouvert au public et a indiqué qu'elle soutenait les demandes des associations en ce qui concerne l'exemplarité de la France et **la valorisation exclusive des initiatives industrielles qui s'engagent dans une stratégie bas carbone, les énergies propres et l'agriculture verte**.

Retrouvez [le communiqué de presse en ligne](#)

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le lundi 30 novembre 2015
Paris, November 30th, 2015

COP21 : SEGOLENE ROYAL

*SALUE LA CREATION DE L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE
la coopération Nord Sud pour le déploiement des énergies renouvelables*

A l'occasion de l'ouverture de la COP21, le Premier Ministre indien, Narendra Modi, a lancé avec le président François Hollande la constitution de l'alliance solaire internationale (International Solar Alliance).

29 Chefs d'Etat et de gouvernement et 16 ministres ou chefs de délégation, dont Ségolène Royal, chef de la délégation française, étaient présents pour participer à cette initiative, visant à développer les coopérations entre Etats sur l'offre et la demande d'énergie solaire.

Des chefs d'entreprises du monde entier étaient également présents, prêts à s'engager dans le développement de projets solaires à coûts maîtrisés dans les pays situés entre les tropiques du Cancer et du Capricorne. Ils sont regroupés au sein du collectif Terrawatt.

Les principaux objectifs de l'Alliance sont :

- **de réduire le coût du solaire** pour donner accès à tous à cette énergie renouvelable, potentiellement abondante dans les pays du Sud, et permettant à ceux-ci de se développer de manière indépendante, décentralisée et sans recourir aux énergies fossiles.
- **de développer de nouveaux marchés** pour le solaire pour les membres de l'Alliance en créant des opportunités supplémentaires de projets et d'application pour les entreprises du secteur.

L'Inde s'engage ainsi résolument dans la lutte contre le changement climatique. Elle s'est fixée au printemps dernier un objectif national de 100 Gigawatts solaire d'ici 2022.

Ségolène Royal, chef de la délégation française, salue cette initiative qui répond aux priorités que s'est fixée la France, au niveau national et international :

- elle favorise le **transfert de technologies** propres vers les pays émergents et en développement, pour que leur dynamisme économique profite directement des innovations bas-carbone ;
- elle facilite **l'accès à l'électricité des pays du Sud**, notamment en Afrique, très représentée dans l'Alliance, où il s'agit d'un enjeu majeur pour améliorer la santé, l'emploi et l'éducation ;
- elle ouvre **les marchés de l'énergie solaire** et permet d'en faire baisser les coûts pour tous les usagers ;
- elle permet de **valoriser les acteurs français du solaire**, qui disposent d'un savoir-faire reconnu (Engie avec Solaire Direct, Total avec Sunpower, Silia, Urbasolar, DualSun, INES...) et de participer à la création d'emplois en France pour la croissance verte.

L'Agence internationale de l'énergie évalue, pour la seule énergie solaire, à plus de 1200 milliards de dollars les investissements nécessaires d'ici 2030. L'Alliance solaire vise à apporter une réponse efficace, pour attirer ces investissements au coût le plus faible.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe comme objectif de porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation énergétique finale en 2030, et à 40% la part des renouvelables dans la production d'électricité. Pour atteindre ces objectifs, les appels d'offres pour les installations photovoltaïques sont élargis et simplifiés.

Les résultats de 2 appels d'offres seront annoncés quelques jours :

- pour les installations sur bâtiment entre 100 et 250 kWc : 160MW, avec un lot dédié aux installations agricoles.
 - pour les installations sur très grandes toitures au-delà de 250 kWc et les centrales au sol (plus de 2 500 m² de panneaux) : 800 MW, ce volume a été doublé durant l'été 2015.
-

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie
Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le lundi 30 novembre 2015
Paris, November 30th, 2015

COP21 : SEGOLENE ROYAL SALUE

LE LANCEMENT DE LA MISSION INNOVATION

*Augmenter les financements publics et privés dans la recherche
et le développement pour la transition énergétique*

A l'occasion de l'ouverture de la COP21, François Hollande, Barack Obama et Bill Gates ont lancé la « Mission Innovation », une initiative qui vise à augmenter significativement les investissements publics et privés dans les énergies propres.

Avec eux, 19 chefs d'Etat, chefs de gouvernement et Ministres se sont engagés à doubler, sur 5 ans, le budget alloué à la recherche publique dans l'efficacité énergétique, les technologies bas-carbone, et les énergies renouvelables.

Le secteur privé s'est engagé également au travers de la *Breakthrough Energy Coalition*, mise en place par Bill Gates, qui regroupe 27 investisseurs influents, originaires de dix pays différents, qui accompagneront le développement de ces technologies par un apport de capitaux privés dans les pays qui ont rejoint l'initiative.

Ségolène Royal, chef de la délégation française, salue « *une initiative qui accélère la croissance verte à l'échelle mondiale. Pour les grands pays industriels, le basculement du soutien aux énergies fossiles vers l'accompagnement des nouvelles filières vertes de la transition énergétique et écologique est un tournant historique* ». La France a ainsi annoncé cette année la fin du soutien aux projets charbon à l'export.

La « Mission Innovation » a pour objectifs de :

- donner à la recherche et développement les moyens de jouer un rôle déterminant dans la lutte contre le dérèglement climatique,
- assurer la conjonction, inédite à cette échelle, d'efforts privés et publics pour permettre à ces projets d'accélérer leur déploiement et de diminuer leur coût,
- favoriser une diffusion massive de ces technologies,
- permettre aux pays en développement d'avoir accès à une énergie fiable et abordable, dans le cadre d'un développement immédiatement décarboné.

La France s'engage à doubler ses investissements publics en recherche et développement dans la transition énergétique dans les cinq prochaines années, par rapport au niveau d'investissement moyen de 2012 à 2015. Ces investissements nouveaux concerneront les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie, et les innovations favorisant les économies d'énergie et la substitution des énergies fossiles en particulier dans le bâtiment, l'industrie, la mobilité, l'économie circulaire et les réseaux intelligents. Cet engagement s'appuiera sur les moyens du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Cet engagement accompagne la stratégie nationale bas-carbone, dont le décret vient d'être publié, au service de la création d'emplois durables.

Le gouvernement américain s'engage à doubler d'ici cinq ans son niveau actuel d'investissement dans la recherche et développement dans les énergies propres. Les nouveaux financements seront alloués en priorité aux programmes de recherche et développement les plus porteurs et novateurs, « les technologies de rupture ». Ces programmes ciblent une large gamme de projets : efficacité énergétique, énergies renouvelables, énergie nucléaire, technologies des réseaux électriques, captage et stockage du carbone, systèmes de transport avancés et carburants innovants.

Outre la France et les Etats-Unis, 17 autres pays ont rejoint l'initiative et annoncé des engagements similaires : l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, le Danemark, les Emirats Arabes Unis, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède.

Pour en savoir plus : www.mission-innovation.net
<http://www.gouvernement.fr/les-investissements-d-avenir>

Les lauréats des appels à projets du Programme d'Investissement d'avenir sont exposés durant la COP21 sur les stands « Innov Climat » MEDDE/Ademe/CGI au Grand Palais et à la Galerie des solutions.

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie
Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !



Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11

Paris, 1 december 2015

SEGOLENE ROYAL SUPPORTS THE GLOBAL GEOTHERMAL ALLIANCE TO ACCELERATE THE TRANSITION TOWARDS A LOW-CARBON ECONOMY

This morning, representatives from Iceland and the Comoros, as well as the Director-General of IRENA attended a high-level meeting on the **development of geothermal energy**.

As a member of the Global Geothermal Alliance, France supports this initiative. Ségolène Royal says that **geothermal energy is not developed enough**, whereas it is **one of the concrete and accessible solutions that can be implemented right now to enter a low-carbon economy**.

In order to fast-track the development of geothermal energy, Ségolène Royal support the following actions :

- **Define clear objectives and the right regulatory framework.** The countries of the Global Geothermal Alliance agreed on ambitious targets for 2030 in order to multiply by 5 the supply of electricity and multiply by 2 the production of heat from geothermal power.
- **Mobilize funding.** This particularly involves developing innovative solutions to manage the geological risk. France is a leader in this field with the creation of the "GEODEEP" guarantee fund in 2015.

- **Develop technological cooperation.** On this occasion, the Minister welcomed the cooperation agreements that were signed recently between the French and the Icelandic business clusters. She pointed to the experience of France in supplying heating networks using geothermal resources, especially in the Paris region where about 200,000 households are heated geothermally.

When Ségolène Royal went to Iceland last July and last October in order to accelerate the setting up of this Alliance, she had pointed out that :

- It is a **renewable energy**, which produces electricity and heat. It has the merit of not being intermittent nor dependent on seasonal constraints or weather and climate conditions.
- It is a **mature technology** ready to be widely deployed right now.
- It is a solution that can be **more competitive than fossil fuel consumption**. This is particularly the case in many **island areas**. **The introduction of carbon pricing will increase its competitiveness even more.**

Contact presse : 01 40 81 78 31
@ecologiEnergie



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mardi 1^{er} décembre 2015

ACCELERER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS-CARBONE : SÉGOLÈNE ROYAL SOUTIENT L'ALLIANCE MONDIALE POUR LA GÉOTHERMIE

Une réunion de haut niveau s'est tenue ce matin sur le **développement de la géothermie** associant des représentants de l'Islande et des Comores, ainsi que le directeur général de l'IRENA.

La France, membre de l'Alliance pour la géothermie, soutient cette initiative. Ségolène Royal souligne que **la géothermie est insuffisamment développée**, alors qu'elle fait partie des **solutions concrètes**, accessibles, qui peuvent être **déployées dès maintenant** pour **entrer dans une économie bas-carbone**.

Pour accélérer son développement, Ségolène Royal soutient les principes d'action de l'Alliance :

- **Définir des objectifs clairs et un cadre réglementaire propice.** Les pays de l'Alliance pour la géothermie se sont accordés sur des objectifs ambitieux à l'horizon 2030 pour multiplier par 5 la production d'électricité à partir de géothermie et de multiplier par 2 la production de chaleur à partir de la géothermie.

- **Mobiliser les financements.** Cela passe en particulier par la mise en place de solutions innovantes pour gérer le risque géologique. La France est leader en la matière avec la création en 2015 du fonds de garantie GEODEEP.
- **Le développement de coopérations technologiques.** A cette occasion, la Ministre a salué les accords de coopération signés récemment entre le cluster d'entreprises françaises et le cluster islandais, et a souligné l'expérience de la France dans l'alimentation des réseaux de chaleur par des ressources géothermiques, en particulier en région parisienne où l'équivalent de 200 000 logements sont chauffés à partir de la ressource de chaleur du sous-sol.

Lors de ses déplacements en Islande en juillet et octobre pour accélérer la mise en place de cette Alliance, Ségolène Royal avait eu l'occasion de souligner les atouts de la géothermie :

- C'est une **énergie renouvelable**, qui permet de produire de l'électricité et de la chaleur. Elle a l'avantage de ne pas être intermittente et de ne pas dépendre de contraintes saisonnières, météorologiques ou climatiques.
- C'est une **technologie mature**, qui peut être déployée largement dès aujourd'hui.
- C'est une solution qui peut être **plus compétitive que la consommation d'énergie fossile**. C'est en particulier le cas dans de nombreuses **zones insulaires**. **Cette compétitivité va se renforcer avec la mise en place d'un prix du carbone.**



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, Tuesday 1 December 2015

COP21 – Ségolène Royal : “Projects for Africa are now defined”

In order to help reaching an ambitious agreement at COP21, the President of the French Republic organized a meeting on 1 December to support African solutions addressing the climate challenge in the Sahel region, in the presence of Ban Ki-moon, the Secretary-General of the United Nations.

It gave the opportunity to **14 African Heads of State and Governments** to present concrete initiatives and to get financial support from other States and development banks that attended the meeting, in order to implement these initiatives. About twenty delegations were represented.

This meeting is a response to a request addressed by Mr. Mohamed Ould Abdel Aziz, the President of Mauritania, Mr. Idriss Déby, the President of Chad, Mr. Ibrahim Boubacar Keïta, the President of the Republic of Mali, and Mr. Mahamadou Issoufou, the President of the Republic of Niger.

The projects are :

- The right for all Africans to have access to electricity,
- The Great Green Wall project supported by the Pan African Great Green Wall Agency currently chaired by Mauritania,
- Enhancement of the Niger River Basin, and preservation of Lake Chad.

Africa is the continent that contributes the least to global greenhouse gas emissions, but it is very much affected by the effects of climate change, which represents a real and tangible threat in the daily lives of African people.

Ségolène Royal, Head of the French Delegation, had prepared this meeting during her tour in Africa last summer to meet with many African Heads of State and Governments and visit emblematic sites, on the issue of solutions to the climate challenge.

France announced its intention to allocate € 2 billion towards the development of renewable energy in Africa by 2020. France thus supports Africa to draw the world's attention on the fight against desert encroachment in Africa (Sahel, Namib, Kalahari) and on the solutions that Africa has developed to mitigate greenhouse gas emissions and adapt to the effects of climate change.

The Great Green Wall is a large wall of trees from East to West of the African continent as a means to curb desertification. The project shows that mitigating emissions and adapting to climate change are closely related. The Great Green Wall will allow local populations to enrich the soil, preserve water resources, and improve the quality of their lives, while it will also provide a carbon sink.

The preservation and enhancement of Lake Chad and Niger River Basin mainly involve helping the communities who live there and make a living from the lake and the basin. Not only does this environmental decision helps fight against desertification and food insecurity, but it is also an economic development opportunity for populations threatened by the rise of terrorism in this region occupied by Boko Haram.

Access to renewable energy will reduce deforestation. It will provide households, even the most isolated ones, with energy for domestic cooking, heating and lighting. It will allow businesses, hospitals, schools, and universities to operate. Promoting green energy is an absolute priority on a continent where 600 million people still have no access to electricity. Mr. Al-Sissi, the President of Egypt, presented the initiative adopted by the African Union in Johannesburg to mobilise Africa's potential for renewable energy.

The World Bank has committed a total of \$ 16 billion by 2020. It will support concrete initiatives such as promoting climate-smart farming practices, and developing programmes to fight coastal erosion and programmes to provide financial support to meteorological services.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mardi 1^{er} décembre 2015

COP21 – Ségolène Royal :

“Les projets pour l'Afrique sont désormais fixés”

Dans l'objectif de faciliter l'obtention d'un accord ambitieux lors de la COP21, le Président de la République a organisé, le 1^{er} décembre, en présence du Secrétaire Général des Nations Unies, une réunion de soutien de solutions africaines destinées à relever le défi climatique dans la région du Sahel.

Cette rencontre a permis à **14 chefs d'États** et de gouvernements africains de présenter des initiatives concrètes dans ces domaines et à trouver des soutiens financiers auprès d'autres États et des banques de développement présents pour la mise en œuvre de ces initiatives. Une vingtaine de délégations étaient représentées.

Cette initiative répond à la sollicitation du président de la Mauritanie, M. Mohamed Ould Abdel Aziz, du président du Tchad, Idriss Déby, ainsi que des présidents malien et nigérien.

Les projets d'actions pour le climat sont désormais fixés :

- Le droit d'accès de tous les africains à l'électricité,
- La « Grande muraille verte » portée par l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte actuellement présidée par la Mauritanie,
- La valorisation du bassin du fleuve Niger, et la préservation du Lac Tchad.

L'Afrique est le continent qui contribue le moins aux émissions de gaz à effet de serre mondiales, mais il subit durement les effets du changement climatique, qui forment une menace bien réelle, perceptible dans la vie quotidienne des africains.

Ségolène Royal, chef de la délégation française, avait préparé cette réunion avec son déplacement en Afrique cet été, pour rencontrer de nombreux chefs d'État africains et visiter des sites emblématiques, autour des solutions pour le climat.

La France a annoncé qu'elle consacrerait deux milliards d'euros au développement des énergies renouvelables en Afrique d'ici à 2020. Elle apporte ainsi son soutien pour attirer l'attention du monde sur la lutte contre l'avancée des déserts (Sahel, Namib, Kalahari) et sur les solutions que l'Afrique a développées pour atténuer ses émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du dérèglement climatique.

La Grande muraille verte est une vaste zone de verdure d'est en ouest du continent qui vise à freiner la désertification. Le projet montre qu'atténuation des émissions et adaptation sont étroitement liées. La Grande muraille verte permettra aux populations locales d'enrichir le sol, de conserver l'eau si précieuse, de mieux vivre tout en reconstituant un puits de carbone.

La préservation et la mise en valeur du lac Tchad et du bassin du fleuve Niger passent largement par l'aide aux communautés qui y vivent et qui en vivent. Visant à lutter contre la désertification et l'insécurité alimentaire, ce choix écologique est également un choix de développement pour des populations menacées par la montée du terrorisme dans cette région occupée par Boko Haram.

L'accès à aux énergies renouvelables diminuera la déforestation et permettra aux familles, même isolées, de s'éclairer, de faire la cuisine, de se chauffer ; elle permettra aux commerces, aux hôpitaux, aux écoles, aux universités de fonctionner. La promotion des énergies vertes est une priorité sur un continent où 600 millions d'habitants n'ont toujours pas accès à l'électricité. Le Président d'Egypte M. Al-Sissi a présenté l'initiative décidée par l'Union africaine à Johannesburg pour exploiter le potentiel africain en énergies renouvelables.

La **Banque mondiale** s'est engagée à rassembler 16 milliards de dollars d'ici 2020. Elle soutiendra des initiatives concrètes, telles que la promotion de certaines pratiques agricoles intelligentes, des programmes de lutte contre l'érosion des côtes ou de soutien au service de météorologie.



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mardi 1er décembre 2015

COP 21 : SEGOLENE ROYAL SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA COALITION POUR LE PRIX DU CARBONE

Plusieurs chefs d'État et de gouvernement (Chine, Allemagne, Mexique, Canada, Ethiopie), réunis autour du Président de la République, se sont engagés aujourd'hui sur la mise en place d'un prix du carbone. Ségolène Royal a souligné que *« cet engagement des chefs d'État est une étape très importante vers la généralisation du prix du carbone »*.

Cette démarche est soutenue par de nombreuses entreprises qui intègrent déjà un prix du carbone dans leurs décisions d'investissement. Il s'agit d'un outil essentiel pour réduire la consommation d'énergie fossile et accélérer les investissements dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

La ministre de l'Ecologie, du Développement-durable et de l'Energie a par ailleurs rappelé ce que la France a mis en œuvre pour être exemplaire sur le sujet :

- **La loi de transition énergétique définit une trajectoire de prix du carbone à 56 euros par tonne en 2020 et 100 euros par tonne en 2030.** Cette trajectoire ambitieuse donne de la visibilité aux investisseurs. L'augmentation du prix du carbone dans la fiscalité énergétique est globalement compensée par des allègements de charges, pour les produits, travaux et revenus qui contribuent à la transition énergétique. Par exemple, la rénovation énergétique des bâtiments bénéficie d'un crédit d'impôt, d'une TVA réduite, et de l'éco-prêt à taux zéro.

- La France vient de **publier sa première stratégie nationale bas-carbone qui souligne l'importance d'utiliser un prix du carbone dans toutes les décisions d'investissement et les politiques sectorielles.**
- La loi de transition énergétique prévoit par ailleurs **l'obligation pour les investisseurs institutionnels de rendre compte de l'exposition de leur portefeuille au prix du carbone** et aux risques climatiques, ainsi que de leur stratégie pour accroître la part verte de leur portefeuille. Le décret d'application a été mis en consultation et sera publié avant la fin de la COP.

Retrouvez le [communiqué en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mercredi 2 décembre 2015

MME SÉGOLÈNE ROYAL

CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

POUR LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT (COP21)

28 NOVEMBRE – 11 DÉCEMBRE

*Ségolène Royal fait de l'Océan un sujet majeur de la COP21 :
« L'Océan est une solution pour le Climat »*

Dans la zone bleue des négociations du Bourget dans le cadre de « la Semaine de l'Action », Ségolène Royal participe à la Session Océan.

Portée par la Ministre, cette initiative permet d'engager pour la première fois une démarche internationale des acteurs qui sera officiellement inscrite dans l'Agenda des solutions. L'Agenda des solutions rassemble les engagements concrets pour le climat annoncés lors de la COP21 par les associations, les entreprises, les donateurs, les collectivités ainsi que les États.

En tant que chef de la délégation de la France, deuxième espace maritime au monde, Ségolène Royal s'est investie pour que la contribution de l'Océan, soit prise en compte lors de la COP21 :

- **Le 29 novembre dernier, elle a lancé à Paris l'appel « Parce que l'Océan » avec les représentants de 10 États et le Prince Albert de Monaco. Elle invite les autres pays à s'y rallier.**

- Aujourd'hui la Ministre a annoncé :
 1. **L'avancement d'un rapport spécial du GIEC sur l'Océan** soutenu par la France, la Chine, Monaco et l'Espagne. Le président du GIEC a répondu à la ministre (voir courrier sur le site).
 2. **La demande de la France de généraliser à l'international un système obligatoire de surveillance, déclaration et vérification des émissions de CO₂ par le transport maritime** (qui représente plus de 2,5 % des émissions mondiales de CO₂). La France souhaite que ce mécanisme obligatoire soit adopté lors de la session d'avril 2016 de l'Organisation Maritime Internationale.
 3. **Le dépassement par la France de son objectif de protection de 20 % de ses eaux territoriales, avec l'extension de la réserve marine des Terres australes françaises en 2016.**
 4. **L'interdiction des sacs plastiques à usage unique dès 2016, et le souhait qu'une initiative puisse être prise dans plusieurs pays pour réduire les déchets dans l'océan.**
 5. L'invitation faite à tous les Etats **d'adopter une réglementation ambitieuse pour protéger les écosystèmes marins profonds**, à l'instar des règles dont l'Union européenne est en train de se doter pour la pêche en eaux profondes.
 6. Le partenariat qu'elle a signé aujourd'hui avec le Président de la Polynésie française, Edouard Fritch, afin de déployer des **aires marines éducatives** sur le reste du territoire français comme cela se fait en Polynésie.
- **Le 3 décembre**, la Plateforme Océan et Climat anime, dans les Espaces générations climat, un Forum destiné à l'ensemble des représentants de la société civile sur l'Océan.
- **Le 4 décembre la conférence « Ocean days at COP21 »**, dans les Espaces générations climat, visera à élaborer un programme d'action à 5 ans avec la participation de décideurs politiques.
- En tout, pendant la Conférence de Paris sur le climat, 30 évènements et 7 stands sont dédiés à la thématique de l'Océan.

Retrouvez en ligne *la déclaration du 29 novembre, la liste des signataires et la réponse du président du GIEC*

2 décembre 2015

Discours de clôture de Ségolène Royal,
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
Chef de la délégation française

Messieurs les Ministres de l'Environnement du Chili et de la Mauritanie,
Chers Amedi Camara et Pablo Badenier Martinez,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

L'océan, vous l'avez dit, a longtemps été

le grand absent des négociations internationales sur le climat

bien que ce **régulateur climatique hors pair** soit aujourd'hui durement impacté
par le réchauffement climatique

et par les pollutions destructrices de sa biodiversité.

Pourtant, ce gigantesque puits de carbone, aujourd'hui fragilisé,
fait partie des solutions d'atténuation de nos émissions de gaz à effet de serre
et d'adaptation aux effets d'ores et déjà manifestes de la dérive climatique,
comme vous l'avez évoqué dans vos passionnantes interventions.

C'est pourquoi j'ai voulu, avec le soutien actif du Pérou,
que la présidence française lui fasse, dans le cadre de la COP21,
une place à la mesure de ces enjeux, qu'attestent notre rencontre d'aujourd'hui
et les nombreux événements organisés sur ce sujet durant le Sommet de Paris.
Merci à vous d'y apporter le renfort de vos connaissances,
de vos réalisations et de vos engagements.

Merci aux intervenants et à tous ceux qui ont œuvré au succès de ce Segment :
représentants des pays et de leurs établissements publics,
des territoires et des organisations internationales,
des entreprises du secteur maritime, des institutions scientifiques,
des ONG et de la société civile,
et en particulier la **plate-forme Océan et Climat**
qui a tiré la sonnette d'alarme avec une opiniâtreté aujourd'hui récompensée,
toutes et tous acteurs de la protection et de la valorisation de l'océan.

Voici donc corrigé cet oubli

d'espaces qui recouvrent 70% de la surface de la planète,
absorbent près de 30% de nos émissions de gaz à effet de serre,
nourrissent la population mondiale et en font directement vivre une large part,
sont le support de multiples activités économiques,
contribuent à l'essor des énergies renouvelables
et nous fourniront demain de nouvelles ressources énergétiques, pharmaceutiques,

qui permettront à la **croissance bleue** de déployer tout son potentiel.
J'ai demandé en octobre dernier au **Président du GIEC**
que la question des océans soit au cœur du **nouveau rapport
des experts inter-gouvernementaux**
qui servira de référence aux négociations mondiales
et que des démarches scientifiques lui soient spécifiquement dédiées,
en articulation avec les travaux de **l'IPBES**,
la plate-forme inter-gouvernementale sur la biodiversité
et les écosystèmes marins,
et en lien avec l'évaluation mondiale des océans par les Nations Unies.
Monaco, la Chine et l'Espagne ont également demandé
qu'un rapport spécial soit consacré à l'océan.
M. Hoesung Lee m'a assurée que son rôle déterminant serait pleinement
pris en compte dans le cadre de l'élaboration du 6^{ème} rapport du GIEC
et des rapports spéciaux relatifs à des sujets clefs,
bases essentielles des prochaines négociations climatiques.

Je ne m'attarderai pas, ici, sur les vertus climatiques de l'océan,
sur les dommages qu'il subit et sur les risques qui en résultent
non seulement pour les populations côtières mais pour l'humanité tout entière :
vous l'avez excellemment fait
et nous en sommes, dans cette salle, tous convaincus.
De même que vous avez parfaitement démontré et illustré
les progrès considérables qui peuvent être réalisés grâce à l'océan
dans les deux dimensions de sa relation au climat :
l'atténuation et l'adaptation résiliente.
Je préfère vous dire quelques mots des engagements de la France,
des actions qu'elle a mises en place et des démarches qu'elle appuie.

I.- Réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur maritime

Le transport maritime est un exemple de ces **bénéfices mutuels**
qu'apporte l'intégration de la question climatique dans un secteur d'activité :
économiser l'énergie, c'est bon pour le climat, bon pour l'océan
et bon pour les coûts de fonctionnement.
Je salue les efforts des **armateurs** qui se sont engagés volontairement
dans des démarches de réduction de leurs émissions de CO₂
plus strictes que les standards internationaux actuels,
avec des objectifs de réduction de 20 % en 2020 et de 50 % en 2050.
Je tiens à les encourager à amplifier leurs efforts
et à peser pour que **l'Organisation maritime internationale**
accélère la révision à la hausse de ses standards,
dans le cadre d'une **approche non différenciée entre les pavillons**
et dans la perspective de l'adoption d'un système **obligatoire**
de surveillance, de déclaration et de vérification (MRV en anglais)
des émissions de gaz à effet de serre,

avec la mise en place d'un suivi et d'un bilan réguliers.

L'idéal serait à cet égard que la prochaine réunion d'avril 2016 puisse être conclusive.

La France soutient pleinement la poursuite active à l'OMI des discussions sur la maîtrise des émissions du secteur et je vous encourage, vous qui avez pris l'initiative, à convaincre les autres entreprises du secteur de vous emboîter le pas en prenant elles aussi des engagements volontaires.

II.- Adaptation et préservation du milieu marin

Il faut que l'océan soit en bonne santé pour jouer pleinement son rôle et vous nous avez donné d'excellents exemples de vos actions qui contribuent à réduire la pression humaine sur les mers et les littoraux.

La création d'**aires marines protégées** et leur bonne gestion sont de puissants outils de résilience.

Les écosystèmes marins sont des puits de carbone et leur bon fonctionnement est un enjeu majeur pour la France, 2^{ème} domaine maritime mondial

qui a la responsabilité de 11 millions de km² d'espaces maritimes répartis dans tous les océans de la planète.

J'ai donc mis en place des actions qui y concourent et notamment :

- L'interdiction des **sacs plastiques** à usage unique dès le 1^{er} janvier prochain,
- L'interdiction du rejet des **eaux de ballast** non traitées,
- L'extension de nos **aires marines protégées** qui passeront de 16 % des eaux françaises à 20 %, avec notamment l'extension de la réserve marine des terres australes, alors que l'objectif mondial est de 10 % en 2020,
- La restauration des zones humides côtières avec la protection de 55.000 hectares de **mangroves** d'ici 2020,
- La protection de 75 % de nos **massifs coralliens** d'ici 2021. Je soutiens la coopération régionale dans le cadre de l'Initiative Internationale sur les récifs coralliens (ICRI) et la France, 4^{ème} pays récifal, est candidate pour en assurer le secrétariat.

La France soutient également l'adoption par les Nations Unies d'un accord sur la protection de la biodiversité **en haute mer**.

Elle affirme ses ambitions en matière de **pêche responsable** pour protéger les écosystèmes vulnérables et a soutenu la récente **décision européenne d'interdiction de la pêche en eau profonde** (au-delà de 800 mètres) : j'invite tous les pays du monde à faire de même.

Vous avez à juste titre souligné l'importance du rôle de la **société civile** et la nécessité de donner aux citoyens les moyens d'être **acteurs de leurs territoires**.

L'expérience polynésienne des « aires marines éducatives »

est particulièrement instructive

et j'ai décidé d'en étendre la démarche au niveau national dès 2016.

A cette fin, je vais signer un accord de partenariat avec la Polynésie française.

J'espère que ce type d'action, très concrète et très innovante,

puisse faire plus largement école à l'échelle internationale.

III.- L'adaptation et la gestion des risques côtiers

Vous nous avez dit l'importance de la protection des zones littorales

et de la gestion des risques côtiers dans plusieurs régions du monde.

En France aussi, le littoral est menacé, dans l'Hexagone et dans les outre-mer.

C'est pourquoi j'ai mis en place

une **Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte**

dont les objectifs sont notamment d'évaluer et cartographier l'érosion côtière

ainsi que de promouvoir des méthodes concrètes, efficaces,

pour permettre l'adaptation des territoires littoraux.

Dans ce domaine, la **coopération régionale et internationale** est cruciale.

J'ai bien entendu les préoccupations exprimées en **Afrique de l'Ouest**

et les engagements dont vous nous avez fait part

concernant la réunion d'un partenariat d'acteurs du développement

pour mettre en place les mesures qui réduiront, à l'horizon 2023,

le taux d'érosion dans les points les plus sensibles

et diminueront les risques d'inondations littorales.

Je souhaite que la France participe,

aux côtés des Etats riverains et avec de nombreux partenaires,

au programme régional de la **Banque mondiale**

sur la gestion des risques côtiers ouest-africains.

IV.- L'engagement nécessaire des scientifiques

L'océan, cet espace encore mystérieux,

recèle, vous l'avez évoqué, bien des inconnues à explorer.

Bien sûr, il ne faut pas attendre de tout savoir pour agir.

Mais nous avons besoin de davantage de connaissances.

Les efforts significatifs que font les scientifiques,

dans de **nouveaux partenariats innovants et internationaux**,

afin de mieux comprendre les interactions

entre systèmes climatique et océanique sont indispensables.

Je les en félicite car des savoirs et des informations accessibles partagés entre tous

vont permettre aux décideurs et à tous les acteurs

de **mieux comprendre pour mieux agir**.

La France prendra toutes les initiatives nécessaires pour permettre

l'émergence de programmes de recherche coordonnés à l'échelle internationale,

à l'image de celui que nous proposons sur la question des **Sargasses**,

ces algues de pleine mer qui s'échouent massivement sur les côtes des Caraïbes.

Conclusion

La richesse des échanges qui viennent d'avoir lieu me conforte dans la conviction que les **coalitions d'acteurs** pour la protection du milieu marin, du littoral, et pour leur utilisation durable compteront de plus en plus à l'avenir dans l'agenda mondial sur le climat. Nous avons initié un processus. Cette dynamique doit être poursuivie et amplifiée dans les rendez-vous à venir. La COP21 restera pour l'océan **un moment fondateur**.

Nous aurons, dans les jours qui viennent, d'autres rendez-vous lors des journées de l'océan « Ocean and Climate Forum » puis durant l'Ocean Day de jeudi, deux initiatives voulues et organisées par les acteurs publics, les professionnels de la mer et nombre de représentants de la société civile. De nombreuses manifestations se tiendront dans la zone bleue et dans l'Espace Générations Climat.

L'océan a conquis sa place dans le Sommet de Paris et pour les COP à venir, nous y travaillerons avec la Présidence marocaine qui organisera la Conférence climat de 2016. Merci, encore une fois, pour la qualité de vos contributions et la force de vos engagements. Relever le défi climatique et relever le défi océanique vont de pair. La France apporte tout son soutien aux propositions et aux actions qui montrent combien **les solutions viennent aussi de l'océan**, cet océan que Françoise Gaill, coordinatrice scientifique de la Plate-Forme Océan Climat appelle joliment **« l'assurance tous risques de la planète »**.

Je vous remercie.

Retrouvez le [communiqué en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mercredi 2 décembre 2015

*COP21 – Ségolène Royal signe le pacte de paris sur l'eau
et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des
fleuves, des lacs et des aquifères qui engage 280 partenaires*

Ségolène Royal a ouvert ce matin avec son homologue péruvien, M. Pulgar Vidal la COP21 la session « Résilience », thématique qui **désigne notre capacité à absorber, et à nous adapter à la modification de notre environnement.**

Pour la première fois dans l'histoire d'une COP, les enjeux de l'eau se sont trouvés pleinement pris en compte. La France a mobilisé des acteurs de tous les niveaux pour qu'ils prennent **des engagements pour l'eau et l'adaptation au changement climatique** (les organismes de bassin, les villes, secteur privé, les institutions de financement, la société civile et les jeunes).

Le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères fait partie des engagements concrets de la COP21. Porté par le Réseau international des Organismes de Bassin (INBO/RIOB), ce pacte a permis une large mobilisation des organismes de bassin, avec l'objectif de renforcer leurs anticipations et leurs actions d'adaptation. Il s'appuie aussi sur une large communauté d'acteurs engagés, de représentants de la société civile, de bailleurs, et de réseaux disposés à apporter leur aide à cette démarche. Le pacte lance des coopérations autour de projets régionaux stratégiques, au sein desquels des pays unissent leurs forces pour aborder l'enjeu des ressources transfrontalières.

Enfin, d'un point de vue scientifique, tous les mécanismes des relations climat-océans ne sont pas connus. Pour mieux anticiper les enjeux de résilience, de nouvelles alliances sont donc créées par la communauté scientifique, pour renforcer les connaissances et l'aide à la décision.

Retrouvez le [communiqué en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mercredi 2 décembre 2015

COP 21 : SÉGOLÈNE ROYAL REMET LES PREMIERS TROPHÉES SOLUTIONS CLIMAT

A l'occasion de l'ouverture de la galerie des solutions au Bourget, qui rassemble plus de 200 entreprises françaises et étrangères, Ségolène ROYAL a remis les premiers Trophées Solutions Climat.

Ces trophées récompensent les meilleures solutions, en matière d'atténuation et d'adaptation aux dérèglements climatiques. L'objectif est de donner envie à tous les acteurs de l'entreprise de s'inscrire dans la dynamique vertueuse de la transition vers un monde sobre en carbone. Les trophées ont été créés en partenariat avec l'ADEME, le C3D, le Crédit Coopératif, ORÉE, Solutions COP21, The Shift Project et World Efficiency.

171 entreprises ont présenté leur candidature pour cette première édition. Un jury de sélection finale, présidé par Hervé LE TREUT, climatologue, directeur de recherches au CNRS et contributeur du GIEC, a ainsi récompensé 7 lauréats.

Dans la catégorie Atténuation :

- **Prix PME :** PowiDian, Station de production d'hydrogène en site d'altitude.
- **Prix Grand Groupe :** General Electric, Haliade™ 150-6MW, nouvelle génération d'éolienne offshore.
- **Coup de cœur PME :** Restaurant l'Epi Dupin, Une cuisine durable et des plats «Bon pour le climat».
- **Coup de cœur Grand Groupe :** Colas avec Wattway, la première route photovoltaïque au monde.

Dans la catégorie Adaptation :

- **Prix PME :** Environmental Sediment Treatment, Le « Robot Dévaseur », solution environnementale et économique pour le traitement des sédiments.
- **Prix Grand Groupe :** EDF, Adaptation du parc hydraulique via la technologie PKW.
- **Coup de coeur Grand Groupe :** Bouygues Immobilier, Hikari, premier îlot mixte à énergie positive en France.

« J'encourage tous les acteurs publics et privés à redoubler d'innovation et de créativité, afin de démontrer qu'il est possible de vivre mieux ensemble, sans pour autant recourir aux énergies fossiles. »

Retrouvez le [communiqué en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le jeudi 3 décembre 2015

COP21 – FOCUS DAY TRANSPORTS :

SEGOLENE ROYAL ANNONCE 4 INITIATIVES POUR L'ACCELERATION DES ACTIONS POUR LE CLIMAT DANS LES TRANSPORTS

Ségolène Royal, chef de la délégation française, a annoncé 4 initiatives pour les transports propres :

1. **La voiture électrique à moins de 7 000 euros :** lancement d'un **appel pour le développement d'une voiture électrique accessible à tous** à moins de 7 000 euros.
2. **Zéro émission :** soutien de la France à la **déclaration de Paris sur la mobilité électrique et le changement climatique** qui a été présentée par la « Zero Emission Vehicles Alliance », qui réunit les régions et les États qui s'engagent pour la mobilité électrique (20 % de véhicules électriques d'ici 2030). La déclaration fixe l'objectif que d'ici 2030, au moins 20 % de la flotte mondiale de véhicules, y compris les deux et trois roues, voitures, camions, bus, soient à traction électrique. La massification des commandes contribuera à en réduire le prix de production et de commercialisation.

3. **Mobilise Your City** : soutien de la France, avec 2 millions d'euros du Fonds français pour l'environnement mondial, pour l'initiative « **Mobilise Your City** » visant à faciliter les projets de planification des transports dans 20 villes de pays en développement, avec le soutien de l'AFD, du CEREMA, du CODATU et la coopération allemande (GIZ).
4. **Route à énergie positive** : plan national des routes qui intègre des cellules photovoltaïques pour produire de l'électricité, avec 1 000 km en 5 ans. Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France, avec 27 % des émissions totales. Il représente 23 % des émissions dans le monde.

La journée a réuni de nombreux États et Parties : M. Manuel Pulgar Vidal, ministre de l'Environnement du Pérou l'a ouverte avec la ministre, en présence de Mme Violeta Bulc, la commissaire européenne chargée des transports, des ministres suédois, chilien, luxembourgeois et de Mme Hakima El Haite, ministre de l'Environnement du Maroc.

La société civile était largement représentée : M. Jean-Dominique Senard (président-directeur général de Michelin), M. Yann Ricordel (président-directeur général de Les taxis bleus), M. Jean-Pierre Loubinoux (directeur de l'UICF), et M. Bernard Soulage (vice-président Région Rhône Alpes) sont intervenus.

La journée était organisée par le consortium Paris Process on Mobility and Climate (PPMC). Elle a permis également de mettre l'accent sur l'importance de l'adaptation des transports aux effets du changement climatique, domaine dans lequel il y a encore peu d'initiatives.

Le Focus sur les transports a ainsi été l'occasion de nouveaux engagements dans cinq secteurs décisifs pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- le fret et le transport de longue distance,
- les transports urbains,
- les véhicules économes en carburant,
- l'électro-mobilité,
- les routes à énergie positive.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit de développer les transports propres pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé. La France se fixe l'objectif que 10 % de l'énergie consommée dans tous les modes de transport provienne de sources renouvelables en 2020 et 15 % en 2030.

Le bonus pour l'achat d'un véhicule électrique a été pérennisé et majoré depuis le 1er avril 2015 lorsqu'il s'accompagne de la mise au rebut d'un véhicule polluant. Le bonus total peut atteindre 10 000 euros. Depuis septembre 2014 et jusqu'au 31 décembre 2015, l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques par les particuliers bénéficie d'un crédit d'impôt à hauteur de 30 %. La loi fixe l'objectif de 7 millions de points de charge pour véhicules électriques en France en 2030.

L'État et ses établissements publics doivent respecter une part minimale de 50 % de véhicules à faibles émissions de CO₂ et de polluants de l'air, tels que des véhicules électriques. Les collectivités locales s'engagent de leur côté à hauteur de 20 %. Tous les nouveaux bus et autocars qui seront acquis à partir de 2025 pour les services publics de transport, devront être à faibles émissions. Les loueurs de voitures, les exploitants de taxis et de véhicules de transport avec chauffeur (VTC) devront acquérir 10 % de véhicules à faibles émissions lors du renouvellement de leur flotte.

Annexe :

SÉGOLÈNE ROYAL LANCE LE PLAN FRANÇAIS DE DÉPLOIEMENT DE LA ROUTE À ÉNERGIE POSITIVE



A l'occasion de la journée consacrée aux transports à la COP21, Ségolène Royal a appelé les professionnels des infrastructures routières à s'engager résolument dans la transition énergétique au travers d'un plan national pour la route à énergie positive permettant la réalisation de 1 000 km de routes solaires d'ici 5 ans.

Les usages de la route sont très souvent émetteurs de gaz à effets de serre et posent la question de la soutenabilité de ce mode de transport.

En complément des efforts de transfert des déplacements vers les modes alternatifs à la route, comme la marche, le vélo, le fer ou le fleuve, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a décidé de faire de la France le pays pionnier de la route à énergie positive.

Ce plan vise à faire de la route non seulement un axe de transport mais également une source de production d'énergie propre et renouvelable sans consommation d'espace supplémentaire.

L'objectif est que les projets en cours de développement se traduisent sous deux années en démonstrateurs pour la production de chaleur et d'électricité et que les réalisations concrètes se déploient d'ici 5 ans.

Ce plan se déclinera de la manière suivante :

- **Mobilisation des acteurs privés dans le cadre de l'appel à projet « Route du futur »** du programme d'investissement d'avenir piloté par l'ADEME sous le contrôle du commissariat général aux investissements. Les dossiers sont à soumettre d'ici le printemps 2016.
- Définition d'ici le printemps 2016 par l'État du cadre réglementaire de **déploiement de la route solaire**.
- **A partir de 2016, généralisation des expérimentations des routes solaires** et d'autres technologies sur le réseau de l'État et en liaison avec les collectivités et les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour tester les différents domaines d'emplois de cette nouvelle technologie.
- **Réalisation d'ici début 2017 d'un démonstrateur de la route récupératrice de chaleur** en s'appuyant sur la convention entre le ministère, l'IFSTTAR, le conseil départemental de Seine-et-Marne et l'industrie routière.
- **Industrialisation des nouveaux procédés technologiques à partir de l'année 2017** et déploiement en France pour atteindre d'ici 5 ans l'objectif de 1 000 km de routes à énergie positive.

La France confirme ainsi son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique grâce à des solutions profondément novatrices, uniques au monde.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le jeudi 3 décembre 2015

COP21 - FOCUS DAY BATIMENTS SEGOLENE ROYAL ANNONCE LA CREATION DE L'ALLIANCE MONDIALE BATIMENTS ET CONSTRUCTION POUR LE CLIMAT



Towards a Global Alliance
for Buildings and Construction
BUILDINGS DAY
At COP 21
3 December 2015

A l'occasion de la journée dédiée aux bâtiments, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, chef de la délégation française, a lancé l'Alliance mondiale bâtiments et construction pour le Climat.

Soutenue par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, elle a reçu l'adhésion de 20 États, représentant plus d'1,2 milliard d'habitants.

La création de l'Alliance mondiale pour les Bâtiments et la Construction (Global Alliance for Buildings and Construction) a fait l'objet d'une déclaration commune signée par plus de 70 personnalités représentant la filière.

Sont signataires :

- **20 pays :** Autriche, Brésil, Cameroun, Canada, Finlande, France, Allemagne, États-Unis, Japon, Mexique, Maroc, Norvège, Sénégal, Singapour, Suède, Tunisie, Dubai, Ukraine, Arménie, Vietnam,

- **8 grands groupes** : Lafarge Holcim, Saint Gobain, Velux, Consolidated Contractors Company, Danfoss, Veolia, Sekisui House, Suez Environnement,
- **Plus de 50 organisations** nationales et internationales, réseaux de professionnels ou financeurs.

L'Alliance permettra de :

- **Réunir à large échelle les acteurs mondiaux** du bâtiment au service d'une ambition commune et pérenniser cet élan pour faire en sorte qu'ils travaillent ensemble sur la durée ;
- **Augmenter la part du bâtiment écologique dans les financements internationaux** pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives et augmenter la visibilité des initiatives exemplaires ;
- **Rassembler autour d'un programme d'actions opérationnel** des réseaux et des partenaires stratégiques, représentant l'ensemble des acteurs de la chaîne de production du bâtiment ;
- **Faire connaître les initiatives de l'ensemble des membres** et plus généralement les solutions pour les rendre reproductibles et appropriables ;
- **Mettre en réseau les autorités publiques en charge de la construction**, pour faire converger les réglementations et les financements, vers des stratégies bas-carbone.

Outre son implication dans l'organisation du premier Buildings day et son investissement dès l'origine dans la mise en place opérationnelle de l'Alliance, la France soutient plusieurs actions spécifiques :

- **Une initiative sur l'Architecture tropicale**, soutenue par l'Ademe, pour produire un cadre méthodologique sur la conception bioclimatique et le confort thermique pour les zones tropicales, une réglementation thermique dans 20 pays et/ou régions, et la construction de 100 bâtiments exemplaires, reproductibles et fonctionnels ;
- **Un projet de fonds mondial pour le bâtiment durable « eco-building »** dont l'étude de faisabilité est financée par l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial ;
- **Une initiative pour des maisons durables et abordables** (« sustainable and affordable housing ») en lien avec UN habitat ;
- **Un programme en faveur des bâtiments basse-consommation** dans les métropoles, le « Building Efficiency SE4All Accelerator ».

Les bâtiments **représentent un tiers des émissions de gaz à effet de serre** et sont exposés aux effets du changement climatique. La surface construite dans le monde va presque doubler d'ici 2050. Ils constituent donc un secteur prioritaire pour l'action. Les immenses besoins des pays en développement rendent ce sujet décisif pour l'avenir.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CR**OISSANCE VERTE

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe l'objectif de réaliser 500 000 rénovations de logements par an, avec une priorité au traitement de la précarité énergétique. Elle renforce les performances énergétiques des nouvelles constructions.

Le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) permet un remboursement de 30 % du montant des travaux de rénovation énergétique, dans la limite de 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple. Le maire peut accorder des dérogations aux règles d'urbanisme qui feraient obstacle aux travaux d'isolation des bâtiments.

Les nouvelles constructions publiques seront exemplaires sur le plan énergétique et environnemental. Les documents d'urbanisme pourront imposer que les nouvelles constructions intègrent des énergies renouvelables. Il devient obligatoire de profiter de la réalisation de travaux importants pour améliorer la performance énergétique de tous les bâtiments.

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le vendredi 4 décembre 2015

AGENDA DES SOLUTION :

SÉGOLÈNE ROYAL A APPELÉ À REJOINDRE
LES 100 PREMIERS MEMBRES DE LA COALITION
POUR LE CLIMAT ET L'AIR PUR

Ségolène Royal a salué les efforts des pays, villes et territoires locaux, entreprises, ONG et autres acteurs de la société civile qui se sont engagés en 2015 à agir pour réduire les émissions de ces gaz et particules, en particulier les efforts des pays membres de la coalition pour le climat et l'air pur.

Dans la foulée, elle a remis des trophées aux huit lauréats de l'appel à projet climatisation du futur.

L'initiative de la coalition vise à réduire les émissions de polluants climatiques à courte durée de vie comme :

- les hydrofluorocarbures (climatisation – réfrigération),
- le méthane (émis par les déchets dans les décharges),
- le noir de carbone (particules diesel, combustion de certains hydrocarbures).

Parmi les initiatives lancées par la coalition, Ségolène Royal a particulièrement :

- encouragé la lutte contre les émissions de méthane dans le secteur des déchets. Les décharges sauvages ou la combustion à l'air libre des déchets dans certains pays constituent des sources massives d'émission, notamment en Afrique.
- Salué l'initiative sur les déchets ménagers qui présentée aujourd'hui (Municipal Solid Waste Initiative) qui réunit des villes de plusieurs pays africains.

Elle a également salué l'initiative sur les HFC qui réunit les entreprises engagées à utiliser des technologies alternatives aux HFC (dont le potentiel de réchauffement climatique est 1 000 à 2 000 fois plus élevé que le CO₂). Cette initiative est d'autant plus importante dans le contexte de l'adoption d'un amendement au protocole de Montréal qui vise à supprimer progressivement l'utilisation des HFC dans le monde.

Ségolène Royal a ainsi lancé mi-2015 un appel à projets pour des solutions de climatisation et de réfrigération à moindre impact environnemental. 8 entreprises ont été sélectionnées proposant des solutions innovantes de substitution de gaz HFC.

Concernant la limitation des émissions de méthane de l'exploitation pétrolière, Ségolène Royal considère que les entreprises pétrolières et gazières doivent investir massivement dans les énergies renouvelables, l'exploitation des hydrocarbures est en effet condamnée à terme. Elle attend donc des engagements plus ambitieux sur l'initiative de la coalition et sur la fin de l'exploration de nouveaux gisements à travers le monde.

8 trophées ont été remis aux lauréats de l'appel à projet « climatisation du futur », lancé par Ségolène Royal en juillet 2015 pour aider le développement de projets innovants de climatisation ou de réfrigération n'utilisant pas d'hydrofluorocarbone.

Ces projets permettront aux entreprises concernées d'assurer un avantage compétitif alors que les négociations internationales sont en cours, dans le cadre du protocole de Montréal, pour interdire progressivement ces fluides polluants sur l'ensemble de la planète.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, 4th December 2015

MS. SEGOLENE ROYAL

HEAD OF THE FRENCH DELEGATION

AT THE PARIS CLIMATE CHANGE CONFERENCE (COP21)

28 NOVEMBER – 11 DÉCEMBER

*EDUCATION EVENT AT COP21: SEGOLENE ROYAL AND
NAJAT VALLAUD-BELKACEM INVITE MINISTERS
OF EDUCATION ATTENDING COP21
TO MAKE A COMMITMENT TO EDUCATION
TO ENVIRONMENT AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT*

*This morning Ségolène ROYAL, Head of the French Delegation
and Najat VALLAUD-BELKACEM, Minister of Education,
Higher Education and Research brought together Ministers of
Education of various countries attending COP21, in the
presence of Irina BOKOVA, Director-General of UNESCO.*

Najat VALLAUD-BELKACEM, Rachid BELMOKHTAR, Minister of Education and Professional Training of Morocco, host country of COP22 and Florentin MOUSSOUVOU, Minister of Education and Technical Education of Gabon, also Vice-President of CONFEMEN, the Conference of Ministers of Education of Francophone States and Governments, and as such representing 44 Ministers of Education, committed to promote education to environment and sustainable development within their countries. They also invited all Ministers of Education around the world to commit to these issues, particularly the global warming issue.

This initiative of the French government on the theme of education at this level of representation is a major evolution in the history of COPs.

Ségolène ROYAL and Najat VALLAUD-BELKACEM have also welcomed the inclusion in the draft agreement of an article on education, training and public awareness.



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le Vendredi 4 décembre 2015

Energie solaire :

*Ségolène ROYAL annonce 212 lauréats de l'appel d'offres sur
les centrales solaires de grande puissance*

1. – **Ségolène Royal a désigné aujourd'hui les lauréats de l'appel d'offres pour des installations solaires de grande puissance (plus de 250 kWc)**
 - L'appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation de centrales solaires au sol, sur ombrières de parking et sur grandes toitures.
 - Il a été conçu pour encourager la compétitivité-coût des projets, et également pour valoriser l'innovation et pour favoriser les projets sobres en carbone et vertueux en termes de bonne utilisation des sols.
2. – **Comme le Président de la République s'y était engagé au mois d'août dernier, la puissance totale, initialement fixée à 400 MW, a été relevée à 800 MW.**
 - Ce sont ainsi **212 projets** qui pourront bénéficier de tarifs d'achat garantis.
 - La liste des lauréats est disponible sur le site internet du Ministère

3. – **La baisse des coûts du photovoltaïque se poursuit, ce qui permet d'en accélérer le déploiement en France et dans le monde.**

- Les **niveaux des tarifs d'achats** proposés par les candidats dans cette procédure compétitive **poursuivent leur baisse rapide, au bénéfice du consommateur final.**
- A titre de comparaison, par rapport à l'appel d'offres précédent (lancé 20 mois plus tôt) :
 - pour les installations sur grandes toitures « ISB », le tarif moyen passe de 158 à 129 €/MWh, soit **une baisse de 18 %** ;
 - pour les installations au sol, le tarif moyen passe de 107 à 82 €/MWh, **soit une baisse de 23 %** ;
 - pour les installations sur ombrières, le tarif moyen passe de 146 à 124 €/MWh, **soit une baisse de 15 %** ;

4. – **Cet appel d'offres va avoir des retombées économiques importantes en France. Il illustre les bénéfices d'une économie bas-carbone mise en œuvre par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.**

- La moitié des modules photovoltaïques utilisés seront fabriqués en France.
- Avec la désignation de ces 212 projets lauréats, c'est près d'un milliard d'euros qui seront investis dans la réalisation de nouveaux parcs de production d'électricité solaire, et qui contribueront à donner une nouvelle impulsion au développement de la filière industrielle française.
- Ces parcs produiront annuellement 1,1 TWh d'électricité renouvelable, entraînant une croissance de la production solaire de plus de 15 %.

5. – **De nouveaux appels d'offre pour le photovoltaïque seront lancés début 2016** conformément au calendrier annoncé par Ségolène Royal le 13 novembre dernier.

Retrouvez le [communiqué en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, Friday 4 December 2015

Solar Energy:

*Ségolène ROYAL presents 212 winners of the call for tender
for large-capacity solar plants*

1. – Ségolène Royal presented today the winners of the call for tender for large-capacity solar plants (more than 250 kWp)

- The call for tender covers the construction and operation of ground-based solar plants, as well as solar panels on parking shade structures and large roofs.
- It was aimed at encouraging the cost competitiveness of projects, as well as promoting innovation and supporting low-carbon and virtuous projects in terms of proper land use.

2. – As promised by the President of the Republic last August, the total power, initially set at 400 MW, was increased to 800 MW.

- **212 projects will benefit from guaranteed feed-in tariffs.**
- The list of winners is available on the Ministry's website.

3. – The cost of photovoltaic generation keeps decreasing, which accelerates its deployment in France and around the world.

- **The feed-in tariffs** proposed by the candidates in this competitive procedure continue their downward trend, to the benefit of final

consumers.

- In comparison with the previous tender (launched 20 months earlier):
 - For installations on large roofs, the average tariff goes from 158 EUR down to 129 EUR/MWh, **a decline of 18%**;
 - For ground-based plants, the average tariff goes from 107 EUR down to 82 EUR/MWh, **a decline of 23%**;
 - For installations on shade structures, the average tariff goes from 146 EUR down to 124 EUR/MWh, **a decline of 15%**.

4. – This tender will bring major economic benefits to France. It illustrates the benefits of a low-carbon economy implemented by the Energy Transition for Green Growth Act.

- Half of the photovoltaic modules will be manufactured in France.
- With these 212 winning projects, almost 1 billion EUR will be invested in the construction of new solar power plants, thus give a new impetus to the development of this French industrial sector.
- These plants will generate 1.1 TWh of renewable electricity per year, increasing solar production by more than 15%.

5. – New calls for tender for photovoltaics will be launched at the beginning of 2016 in accordance with the timetable announced by Ségolène Royal on November 13.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le vendredi 4 décembre 2015

MME SÉGOLÈNE ROYAL
CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE
POUR LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT
(COP21)

28 NOVEMBRE – 11 DÉCEMBRE

Ségolène Royal inaugurera ce soir l'exposition
« Solutions COP21 » au Grand Palais

Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie inaugurera l'exposition « Solutions COP21 » ouverte gratuitement à tous, petits et grands, afin de rencontrer les acteurs qui proposent des solutions concrètes, les comprendre, se les approprier et changer la donne.

Ségolène Royal prendra la parole à 19h50.

Des associations, des villes, des entreprises, des artistes, des chercheurs, des conférences, des ateliers très concrets pour les plus jeunes,... et des concerts, des films, des soirées et des événements incroyables.

Au cœur de Paris, le Grand Palais est ouvert à tous pendant 7 jours, du 4 au 10 décembre 2015, pour tout découvrir de 12h à 18h en semaine et 10h à 20h le week-end.

Cette initiative est portée par le Comité 21 avec le Club France Développement durable (rassemblant plus de 500 réseaux publics et privés).

Visitez l'espace d'exposition Innov'Climat du Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, du Commissariat Général à l'Investissement et de l'ADEME. Laissez-vous embarquer par les animateurs « Les Petits Débrouillards » qui vous accompagneront pour une visite guidée de notre espace ! Prototypes, maquettes et expériences vous permettront de découvrir les innovations de demain pour lutter contre le changement climatique.

Retrouvez en ligne

[le programme des conférences de l'ADEME.](#)

Retrouvez en ligne [le communiqué de presse](#)

Retrouvez en ligne

[la liste des partenaires et organisations au Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11

Paris, le vendredi 4 décembre 2015

MME SÉGOLÈNE ROYAL
CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE
POUR LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT
(COP21)
28 NOVEMBRE – 11 DÉCEMBRE

Événement Education à la COP21 : Ségolène ROYAL et Najat VALLAUD-BELKACEM invitent les ministres de l'Éducation nationale présents à la COP21 à s'engager pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

Ségolène ROYAL, Chef de la délégation française et Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont réuni ce matin des Ministres de l'Éducation nationale de différents pays, en présence de la Directrice Générale de l'UNESCO, Irina BOKOVA.

Najat VALLAUD-BELKACEM, Rachid BELMOKHTAR, ministre marocain de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle et pays organisateur de la COP22, et Florentin MOUSSOUVOU, ministre gabonais de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, par ailleurs Vice-Président de la CONFEMEN, la conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la francophonie et représentant à ce titre 44 ministres de l'éducation, se sont engagés à promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable au sein de leur pays et ont invité l'ensemble des ministres de l'éducation à travers le monde à se saisir de ces enjeux, et notamment l'enjeu du réchauffement climatique.

Cette initiative du gouvernement français sur le thème de l'éducation, à ce niveau de représentation, représente une évolution majeure dans l'histoire des COP.

Ségolène ROYAL et Najat VALLAUD-BELKACEM se sont par ailleurs félicitées de l'inclusion dans le projet d'accord d'un article consacré à l'éducation, la formation et la sensibilisation du public.

JOINT PRESS RELEASE

7 December 2015

COP 21

Ségolène Royal announces 1 billion EUR of new EIB funding for the energy transition in France

"Only three months after the Energy Transition for Green Growth Act was enacted, financing is being released. The European Investment Bank will contribute 1 billion EUR to concrete projects in French cities and territories to support green growth and generate employment" said Ségolène Royal, Minister of Ecology, Sustainable Development and Energy, during a signing ceremony at COP 21 with Ambroise Fayolle, Vice-President of the European Investment Bank.

Today the EIB, which is the European Union Bank, confirmed they will finance several large projects having a direct impact on the daily lives of many French people in the fields of housing, energy efficiency of buildings, support to small and medium-sized companies, biomass, etc. *"Those are very emblematic funding programs at COP21 that reflect our determination to support a green responsible and successful economic model, as Ambroise Fayolle, Vice-President of the European Investment Bank, pointed out. Climate action is a priority for the EIB: it should represent nearly 40% of our activity in France in 2015."*

In partnership with BPCE banks, la Banque Postale and Crédit Agricole SA, **400 million EUR** will be allocated to the **construction and refurbishment of public buildings in France to reduce their energy consumption and optimize their energy performance**. This project will be operational from January 2016 throughout the whole country. Besides reducing running costs of buildings, this program will have a positive impact on employment. In the same field of energy renovation and efficiency, the EIB in partnership with Crédit coopératif will devote **75 million EUR to social, educational or cultural services and associations, to small and medium-sized companies, and to agricultural cooperatives**. Crédit Coopératif will also benefit from a risk-sharing mechanism and technical support, developed by the EIB with the European Commission as part of the Private Finance for Energy Efficiency Program.

Another key project for the energy transition in France: **the development of biomass**. The EIB funding (112 million EUR) of France Biomass in cooperation with Engie will contribute to the construction of four biomass plants (heat only or cogeneration, for a capacity of 20-60 MWth) in Forbach, Épinal, Lacq and Nantes. These plants will replace existing fossil fuel-fired facilities. They will be primarily powered by locally-produced wood. The generated heat will be used for district heating networks or industrial companies and, in the case of cogeneration, the electricity will be fed into the national grid

Private housing is also a high priority for the EIB en France. As part of an overall program of 400 million EUR, the EIB started financing **the first Third Party Financing companies that support individuals for having access to "greener" renovated and energy-efficient housing**. Landlords will also benefit from attractive terms for loans. The EIB also contributed

20 million EUR to the first investment fund in France dedicated to the “Third Industrial Revolution” to support entrepreneurs and project developers.

A key partner for France in the fight against the effects of climate change, the EIB devoted nearly 40% of its activity to financing climate-friendly low-carbon projects in 2015, very significantly exceeding its target of 25% of activity within European Union countries. With its triple-A rating, the EIB offers very attractive financial conditions for an activity that involves all key sectors of the French economy.

Press contacts :

BEI : Anne-Cécile Auguin, a.auguin@bei.org, +352 43 79 83330 / +352 621 36 19 48

Web Site: www.bei.org/press - Press Office: +352 4379 21000 – presse@bei.org - Twitter: [@EIBtheEUBank](https://twitter.com/EIBtheEUBank)

Ministry of Ecology, Sustainable Development and Energy

Press Office: +33 (0)1 40 81 78 31 - secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Le 7 décembre 2015

COP 21

Ségolène Royal annonce 1 milliard d'euros de financements nouveaux de la BEI en faveur de la transition énergétique en France

« Trois mois après la promulgation de la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, les financements sont au rendez-vous. Un milliard d'euros de la BEI va être consacré à des projets concrets au cœur des villes et des territoires pour soutenir une croissance verte, génératrice d'emplois » a déclaré Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, lors d'une cérémonie de signatures avec la Banque européenne d'investissement (BEI) à la COP 21, en présence de son Vice-Président Ambroise Fayolle.

Ce 7 décembre 2015, la BEI qui est la Banque de l'Union européenne a confirmé le financement de plusieurs projets de grande envergure ayant un impact direct sur la vie quotidienne des français dans les domaines du logement, de l'efficacité énergétique des bâtiments, du soutien aux PME et ETI, ou encore de la biomasse. *« Des financements emblématiques en cette COP 21 qui marquent notre ferme volonté de soutenir une économie verte, engagée et performante a souligné le Vice-Président Ambroise Fayolle. L'action en faveur du climat est une priorité pour la BEI : cela devrait représenter près de 40% de notre activité en France en 2015. »*

Une enveloppe financière de 400 M€ - menée en partenariat avec les banques BPCE, la Banque Postale et le Crédit Agricole SA - sera ainsi dédiée à **la construction et à la réhabilitation des bâtiments publics en France pour réduire leur consommation énergétique tout en optimisant leur performance énergétique**. Effectif dès janvier 2016 sur l'ensemble du territoire français, ce projet permettra d'avoir un impact positif sur l'emploi parallèlement à la réduction des coûts de fonctionnement de ces bâtiments. Toujours dans le domaine de la rénovation et de l'efficacité énergétique des bâtiments, la BEI en partenariat avec le Crédit coopératif consacrera **75 M€ en faveur notamment de structures à vocation sociale, éducatives ou culturelle comme les associations, ainsi que les PME, ETI et coopératives agricoles**. Crédit Coopératif bénéficiera également d'un mécanisme de partage des risques et de support technique, mis en place par la BEI avec la Commission européenne dans le cadre du programme Private Finance for Energy Efficiency.

Autre projet clef pour la transition énergétique en France : **le développement de la biomasse**. Le financement de la BEI (112 M€) à France Biomasse porté par Engie permettra de soutenir la construction de quatre centrales à biomasse (chaleur uniquement ou cogénération, capacité de 20-60 MWth) à Forbach, Épinal, Lacq et Nantes. Elles remplaceront des installations existantes alimentées aux combustibles fossiles. Les usines à biomasse seront essentiellement alimentées par du bois régional. La chaleur produite sera destinée aux réseaux de chauffage urbain ou à

des utilisateurs industriels et, en cas de cogénération, l'électricité sera injectée dans le réseau national.

Le logement des particuliers est également au cœur de l'action de la BEI en France. Dans le cadre d'un programme global de 400 M€ - la Banque de l'Union européenne a commencé à financer **les premières Sociétés de Tiers financement pour que les particuliers puissent être accompagnés et avoir accès à un logement « plus vert », rénové et économe en énergie.** Grâce à l'intervention de la BEI, les propriétaires de logements bénéficieront de conditions de prêts très attractives. La BEI a également soutenu par un financement de 20 M€ le 1^{er} fonds d'investissement en France entièrement dédié à la « Troisième Révolution industrielle » pour soutenir entrepreneurs et porteurs de projet.

Partenaire clef de la France dans la lutte contre les effets du changement climatique, la BEI a consacré près de 40% de son activité en 2015 au financement de projets respectueux de l'environnement et économes en carbone, dépassant très significativement l'objectif (25%) que s'est fixé la BEI au sein des pays de l'Union européenne (UE). Forte de sa notation triple A, la BEI offre aux bénéficiaires des conditions financières très attractives pour une activité qui concerne tous les secteurs clefs de l'économie française.

Contacts pour la presse :

BEI : Anne-Cécile Auguin, a.auguin@bei.org, +352 43 79 83330 / +352 621 36 19 48

Site web : www.bei.org/press - Service de presse : +352 4379 21000 –

presse@bei.org

Suivez la BEI sur Twitter [@EIBtheEUBank](https://twitter.com/EIBtheEUBank)

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie :

Bureau des relations presse du Ministère

01 40 81 78 31 - secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11

Paris, le lundi 7 décembre 2015

**COP21 – « SOLUTIONS POUR LE CLIMAT » :
SÉGOLÈNE ROYAL SIGNE UN ACCORD POUR LA
CROISSANCE VERTE AVEC LES GOUVERNEURS DE
CALIFORNIE, DE WASHINGTON ET DU VERMONT**

Ségolène Royal a signé au nom de la France trois déclarations communes avec Jerry Brown, gouverneur de Californie, Jay Inslee, gouverneur de Washington et Peter Shumlin, gouverneur du Vermont pour promouvoir l'innovation et l'échange de technologies dans les secteurs clés de la croissance verte.

La ministre a souligné que « cette coopération entre la France et plusieurs États américains va accélérer la création d'emplois non délocalisables et relancer les investissements dans les territoires engagés ».

Les trois déclarations visent à intensifier les efforts pour l'atténuation du changement climatique, l'adaptation et la résilience, en renforçant notamment la collaboration entre les autorités locales. Cette initiative permettra aussi de répondre aux conséquences des événements climatiques intenses, comme les feux de forêt et les inondations.

Par ailleurs, plusieurs domaines de la transition énergétique feront l'objet de démarches communes :

- **Gestion de l'eau** : la France et les trois États américains partageront leurs meilleures pratiques en matière de gestion de la ressource en eau, dont l'approvisionnement des zones agricoles, la gestion par bassin d'inondation et la montée des eaux ;
- **Transports** : la France et les trois États américains développeront des applications technologiques dans les domaines stratégiques du transport (grande vitesse ferroviaire, véhicules zéro émission, transports en commun et planification urbaine) ;
- **Énergies propres** : la France et les trois États américains partageront leurs initiatives pour encourager le développement des énergies renouvelables, du stockage d'énergie, des réseaux intelligents et des techniques d'efficacité énergétique ;

- *Bâtiment et villes durables* : la France et les trois États américains élaboreront ensemble des projets innovants pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et développer des agglomérations plus résilientes ;
- *Collaborations au niveau régional et local* : la France et les trois États américains renforceront les projets de recherche communs liés aux infrastructures et à la croissance urbaine durable.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11

Paris, 7 December 2015

COP21 – ACTION AGENDA: SÉGOLÈNE ROYAL LAUNCHES THE GLOBAL GEOTHERMAL ALLIANCE WITH ICELAND, KENYA AND THE IRENA

This morning, Ségolène ROYAL officially launched the Global Geothermal Alliance with Olafur Ragnar Grimsson, President of Iceland, Judy Wakhungu, Minister of Environment of Kenya and Adnan Z. Amin, Director-General of the International Renewable Energy Agency (IRENA).

This Alliance, that was presented on Energy Action Day of the Lima-Paris Action Agenda, will be an opportunity to :

- Initiate new technological cooperation: Ségolène Royal welcomed the agreement that was just announced this morning between the French company ENGIE and the Icelandic firm Reykjavik Geothermal to develop geothermal energy in Mexico.
- Mobilize funding, particularly towards a better management of geological risk: France is already a leader in this field with the creation of the “GEODEEP” guarantee fund in 2015 to protect investors.

Ségolène Royal pointed out that “geothermal energy is not developed enough, whereas it is one of the concrete and accessible solutions that can be implemented right now to enter a low-carbon economy”.

Ségolène Royal also recalled the ambitious targets set in France in terms of geothermal energy. The "multi-annual programming of energy" that is in the process of being drawn up to implement the strategic guidelines of the Energy Transition for Green Growth Act provides for the following:

- a 5-fold increase of the production of heat from geothermal energy in 10 years;
- an increase in electricity production from geothermal energy.

The first concrete illustration of this impetus is the announcement this morning of Ormat's acquisition of the geothermal site Bouillante in Guadeloupe, with a project for a three-fold increase of the production capacity to 45 MW. By replacing fossil fuel consumption this project will increase the share of renewable energy and contribute to the goal of energy autonomy in the French Overseas Territories.

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le lundi 7 décembre 2015

**COP21 – AGENDA DES SOLUTIONS : SÉGOLENE ROYAL
LANCE L'ALLIANCE MONDIALE POUR LA GÉOTHERMIE
AVEC L'ISLANDE, LE KENYA ET L'IRENA**

Ségolène Royal a lancé officiellement ce matin l'Alliance Mondiale pour la Géothermie (Global Geothermal Alliance) aux côtés d'Olafur Ragnar Grimsson, Président de l'Islande, de Judy Wakhungu, Ministre de l'environnement du Kenya et d'Adnan Z. Amin, directeur général de l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena).

Présentée à l'occasion de la journée "énergie" de l'Agenda des solutions, cette Alliance va notamment permettre :

- de lancer de nouvelles coopérations technologiques : la ministre a salué l'accord qui vient d'être annoncé ce matin entre ENGIE et l'entreprise islandaise Reykjavik Geothermal, pour développer la géothermie au Mexique.
- de mobiliser des financements, notamment pour mieux gérer le risque géologique : la France est déjà en première ligne grâce à la création de GEODEEP, un fonds de partage du risque de forage permettant de sécuriser les investisseurs.

Ségolène Royal a souligné que "la géothermie est insuffisamment développée, alors qu'elle fait partie des solutions concrètes, accessibles, qui peuvent être déployées dès maintenant pour entrer dans une économie bas-carbone".

La ministre a ainsi rappelé les objectifs ambitieux de la France en termes de géothermie. La « programmation pluriannuelle de l'énergie », en cours d'adoption, décline les orientations stratégiques fixées dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Elle prévoit :

- une multiplication par 5 en 10 ans de la production de chaleur à partir de géothermie ;
- une augmentation de la production d'électricité à partir de géothermie.

La preuve concrète de cette accélération est l'annonce faite ce matin de la reprise par Ormat du site géothermique de Bouillante, en Guadeloupe, avec un projet industriel de triplement des capacités de production à 45 MW. En se substituant à la consommation d'énergie fossile, ce développement accroît la part de production d'énergie renouvelable et contribue à l'objectif d'autonomie énergétique des Outre-mer.

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11

Paris, Monday 7 December 2015

COP21 – “SOLUTIONS FOR CLIMATE” SÉGOLÈNE ROYAL SIGNS AN AGREEMENT FOR GREEN GROWTH WITH THE GOVERNORS OF CALIFORNIA, WASHINGTON STATE AND VERMONT

Ségolène Royal signed three joint statements on behalf of France with Jerry Brown, Governor of California, Jay Inslee, Governor of Washington State, and Peter Shumlin, Governor of Vermont to promote innovation and technology sharing in key sectors of green growth.

Ségolène Royal pointed out that “this cooperation between France and several US states will accelerate the creation of non-relocatable jobs and boost investment in the territories that are involved.”

The three statements aim at further intensifying efforts towards climate change mitigation, adaptation and resilience, particularly by enhancing collaboration between local authorities. This collaboration will also address the consequences of intense climatic events such as forest fires and floods.

Furthermore, several fields of the energy transition will be subject to common approaches:

- **Water management:** France and the three US states will share their best practices in the field of water resource management, including agricultural water supplies, flood risk management in basins and rising water levels;
- **Transport:** France and the three US States will develop technological applications in strategic areas of transport (high-speed rail, zero-emission vehicles, public transport and urban planning);
- **Clean Energies:** France and the three US states will share their initiatives to promote the development of renewable energy, energy storage systems, smart grids and energy efficiency technologies;
- **Sustainable construction and cities:** France and the three US states will jointly develop innovative projects to improve the energy efficiency of buildings and develop more resilient cities;

- *Collaborations at regional and local levels: France and the three US states will further develop joint research programs related to infrastructure and sustainable urban growth.*

Press Contact: +33 (0)1 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11

Paris, tuesday 8 December 2015

*MS. SÉGOLÈNE ROYAL,
HEAD OF THE FRENCH DELEGATION
AT THE PARIS CLIMATE CHANGE CONFERENCE (COP21)
28 NOVEMBER – 11 DECEMBER 2015*

*Carbon pricing and ways to finance the energy transition:
What France does in 3 points*

1. –The European carbon market and the Climate and Energy Contribution

France is very active on the EU Carbon Emissions Trading Market.

But this market only accounts for half of the carbon emissions. It does not account for the emissions of the building and transport sectors. However, carbon pricing is essential to accelerate the development of clean vehicles and stimulate thermal renovation of housing (which brings household bills down and creates jobs in the construction sector).

→ This is why the Energy Transition Act sets a carbon price of 56 EUR per tonne in 2020 and 100 EUR per tonne in 2030.

This increase in the proportion of carbon in energy taxation is broadly offset by charges reductions for products, work and revenues that contribute to the energy transition. For example, the energy renovation of buildings benefits from a tax credit, reduced VAT, and the interest-free eco-loan.

It also contributes to financing the development of renewable energy.

2. –The Energy Transition Act contains several key measures for the consideration of climate change by businesses and investors:

- **For businesses:** the Act requires each company to publish the following data in its annual management report, approved by the Board of Directors and the general meeting of shareholders:
 - An analysis of the financial risks related to climate change to which the company is exposed;
 - Its “low-carbon” strategy to reduce its greenhouse gas emissions, not only direct but also indirect emissions (goods and services it produces).
- **For institutional investors:**

The Act requires:

- To measure and publish the carbon footprint of financial assets;
 - To give proof of what is implemented to increase green investments
3. – The creation of a label for green financing, called “Energy and Ecological Transition for Climate Label”

This label is based on two innovative principles:

- The concept of green share in a company's activities*
- Measuring the environmental impact of these activities.*

The “Energy and Ecological Transition for Climate Label” requires:

- Investing a significant part of labelled funding in companies and projects working towards the energy and ecological transition,*
- Measuring the actual environmental footprint of the portfolio, through impact indicators in the areas of climate change, water, natural resources and biodiversity,*
- Managing actively all major potential risks of environmental, social or governance controversy.*

It is an essential tool for:

- Identifying investment funds that finance the green economy,*
- Encouraging the creation of new green funds,*
- Facilitating companies' reporting on the green part of their activities.*



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mardi 8 décembre 2015

MME SÉGOLÈNE ROYAL
CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE
POUR LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT
(COP21)
28 NOVEMBRE – 11 DÉCEMBRE

*Prix du carbone et financement de la transition énergétique :
ce que fait la France en 3 points*

*1. – Marché européen du carbone et contribution climat
énergie*

*La France est très active sur le marché européen des quotas
d'émissions de CO₂.*

Mais ce marché ne touche que la moitié des émissions de CO₂. Il ne concerne pas les émissions des secteurs du bâtiment et des transports. Pourtant, un prix du carbone est indispensable pour accélérer le déploiement des véhicules propres et inciter à la rénovation thermique des logements (qui baisse les factures des citoyens et crée des emplois dans le secteur du bâtiment).

→ C'est pour cela que la loi de transition énergétique fixe un prix du carbone à 56 euros par tonne en 2020 et 100 euros par tonne en 2030.

Cette augmentation est compensée, à due concurrence, par un allègement de la fiscalité pesant sur d'autres produits, travaux ou revenus. Par exemple, la rénovation énergétique des bâtiments bénéficie d'un crédit d'impôt, d'une TVA réduite, et de l'éco-prêt à taux zéro.

Elle contribue aussi à financer le développement des énergies renouvelables.

2. – La loi de transition énergétique contient plusieurs mesures phares pour la prise en compte du changement climatique par les entreprises et investisseurs :

– Pour les entreprises : elle oblige chaque entreprise à publier,

dans son rapport annuel de gestion, approuvé par le Conseil d'administration et par l'assemblée générale des actionnaires :

Une analyse des risques financiers liés aux changements climatiques auxquels elle s'expose ;

Sa stratégie « bas-carbone » pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Cela concerne non seulement les émissions directes, mais aussi les émissions indirectes (biens et des services qu'elle produit).

– Pour les investisseurs institutionnels :

Elle demande de mesurer et de publier l'empreinte carbone des actifs financiers ;

De justifier les moyens mis en œuvre pour augmenter la part verte des investissements.

3. – La mise en place d'un label de financement vert, appelé « Label transition énergétique et écologique pour le climat »

Le label s'appuie sur deux principes novateurs :

- le concept de part verte des activités des entreprises,
- la mesure de l'impact environnemental de ces activités.

Le label « Transition énergétique et écologique » exige :

- un investissement important des fonds labellisés dans les entreprises et projets relevant de la transition énergétique et écologique,
- une mesure de l'empreinte environnementale réelle du portefeuille, par le biais d'indicateurs d'impacts dans les domaines du changement climatique, de l'eau, des ressources naturelles et de la biodiversité,
- une gestion active de tout risque majeur de controverse environnementale, sociale ou de gouvernance.

C'est un outil essentiel pour :

- identifier les fonds d'investissement qui financent l'économie verte,
- inciter à la création de nouveaux fonds verts,
- faciliter le reporting des entreprises sur la part verte de leurs activités.

Retrouvez en pièce jointe le document prix du carbone



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques COP21/CMP11

Paris, tuesday 8 December 2015

*MS. SÉGOLÈNE ROYAL,
HEAD OF THE FRENCH DELEGATION
AT THE PARIS CLIMATE CHANGE CONFERENCE (COP21)
28 NOVEMBER – 11 DECEMBER 2015*

*SÉGOLÈNE ROYAL: "THE BILL ON BIODIVERSITY, NATURE
AND LANDSCAPE RESTORATION WILL BE EXAMINED
BY THE SENATE IN MID-JANUARY AND IT WILL BE
PASSED BY THE SUMMER "*

*In a conference with Hubert Reeves, "From the stars to
climate and biodiversity", Ségolène Royal announced that the
bill for biodiversity, nature and landscape restoration would
be examined by the Senate in mid-January for a final
adoption by the summer.*

The Minister also presented their labels to the 12 winners of the 2015 National Biodiversity Strategy that will be extended as of next year with the aim of reaching 2,000 partners in 2020 against 440 today (partnerships with local authorities, as part of the Biodiversity Agency's missions, etc.)

Biodiversity is one of the first indicators of climate change. Already, some species are endangered and must adapt. But biodiversity also has an impact on climate through biogeochemical cycles (water, CO₂...). At the global level, oceans and land ecosystems (forests, soils) help capture two thirds of global carbon emissions.

The 12 winners in 2015 are engaged in concrete actions to protect biodiversity

- Awareness-raising program of motorway users through educational billboards (Eiffage);
- Support to a research and coral preservation awareness-raising expedition (Veolia);
- Generating biodiversity risk analysis methods (Caisse des dépôts et consignations);
- Developing and coordinating a regional network of actors working for the preservation of biodiversity (France Nature Environnement Midi-Pyrénées);
- Releasing a critically endangered plant species on a land reserve in the Ile-de-France Region (Storengy);
- Support to some fifteen companies to share their actions for local biodiversity (Association syndicale libre des usagers du parc du Chevalement – Nord-Pas-de-Calais);
- Promoting research on the integration of biomimicry in the fields of architecture and land planning (Eiffage);
- Developing participatory science for a better understanding of the biodiversity of airport sites (HOP ! Biodiversity Air France);

- *Creating a directory to identify all the local actors working for the preservation of biodiversity (Permanent Centre of Initiatives for the Environment Serres Country – Lot Valley);*
- *“65 million Observers”, a project to raise public awareness of biodiversity through participatory science (National Natural History Museum);*
- *Making biodiversity a crucial factor in the choice of cement quarrying projects (Vicat);*
- *Reflection on a zoo upgrading in order to develop more actions towards species conservation and visitors’ awareness-raising (African Safari Zoo);*
- *Support to the development of innovative technical solutions on the issues of urban biodiversity and relationships between biodiversity and infrastructure (Bouygues Construction)*



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mardi 8 décembre 2015

MME SÉGOLÈNE ROYAL
CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE
POUR LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT
(COP21)

28 NOVEMBRE – 11 DÉCEMBRE

**SEGOLENE ROYAL : « LE PROJET DE LOI
POUR LA RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE,
DE LA NATURE ET DES PAYSAGES SERA EXAMINEE
AU SENAT A LA MI-JANVIER ET VOTE AVANT L'ETE »**

Lors d'une conférence organisée avec Hubert Reeves « Des étoiles, au climat et à la biodiversité », Ségolène Royal a indiqué que le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages serait examiné par le Sénat à la mi-janvier pour une adoption définitive avant l'été.

La Ministre a par ailleurs remis le label aux 12 lauréats de 2015 de la Stratégie nationale biodiversité qui sera étendue à partir de l'année prochaine avec comme objectif d'atteindre 2 000 partenaires en 2020 contre 440 aujourd'hui (partenariats avec les démarches des collectivités locales, mission donnée à l'Agence pour la biodiversité etc.)

La biodiversité est un des premiers indicateurs du changement climatique. Dès à présent, certaines espèces sont menacées et doivent s'adapter. Or la biodiversité influence aussi le climat au travers des grands cycles biogéochimiques (eau, CO₂...). Au niveau global, les océans et les écosystèmes terrestres (les forêts, les sols) contribuent à capter les deux tiers des émissions mondiales de carbone.

Les 12 lauréats 2015 sont engagés dans des actions
concrètes pour préserver la biodiversité

- Sensibilisation des usagers d'autoroutes grâce à des panneaux didactiques (Eiffage) ;
- Soutenir une expédition de recherche et de sensibilisation à la préservation des coraux (Veolia) ;
- Faire émerger des méthodologies d'analyse des risques liés à la biodiversité (Caisse des dépôts et consignations) ;
- Mettre en place et animer un réseau régional regroupant les acteurs œuvrant en matière de préservation de la biodiversité (France Nature Environnement Midi-Pyrénées) ;
- Introduire une espèce végétale en danger critique d'extinction en Ile-de-France sur une réserve foncière (Storengy) ;
- Mutualiser les actions d'une quinzaine d'entreprises en faveur de la biodiversité locale (Association syndicale libre des usagers du parc du Chevalement – Nord-Pas-de-Calais) ;

- Favoriser la recherche sur l'intégration du biomimétisme dans les domaines de l'architecture et de l'aménagement (Eiffage) ;
- Déployer les sciences participatives afin de mieux connaître la biodiversité des sites aéroportuaires (HOP ! Biodiversité Air France) ;
- Recenser dans un annuaire les acteurs du territoire œuvrant à la préservation de la biodiversité (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Pays de Serres – Vallée du Lot) ;
- Projet « 65 millions d'Observateurs » (Museum national d'histoire naturelle) : favoriser la prise en compte de la biodiversité par l'ensemble des citoyens à travers les sciences participatives ;
- Faire de la biodiversité un élément déterminant du choix de projets d'exploitation de carrières cimentières (Vicat) ;
- Mener une réflexion sur le réaménagement d'un zoo dans le but de participer davantage à la conservation des espèces et à la sensibilisation des visiteurs (African Safari Parc Zoologique) ;

- *Soutenir le développement de solutions techniques innovantes sur les thématiques de la biodiversité urbaine et des relations entre la biodiversité et les infrastructures (Bouygues Construction)*

Contact presse : 01 40 81 78 31 / @ecologiEnergie



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mardi 8 décembre 2015

*MME SÉGOLÈNE ROYAL
CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE
POUR LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT
(COP21)
28 NOVEMBRE – 11 DÉCEMBRE*

COP21 – Agenda des Solutions :

*Ségolène Royal mobilise les territoires des 5 continents
pour accélérer les initiatives à l'horizon 2020*

*A l'occasion de la dernière journée de l'Agenda des Solutions,
Ségolène Royal, chef de la délégation française pour la
Conférence Paris Climat, a ouvert la journée consacrée aux
villes et collectivités locales.*

La ministre a affirmé le rôle crucial des représentants des territoires du monde entier pour concrétiser et amplifier les engagements pris par la société civile pendant la première semaine de la COP21.

Selon les Nations Unies, les villes sont responsables de 70 % des émissions de gaz à effet de serre et dans 20 ans, elles compteront 1,4 milliards d'habitants supplémentaires.

Mais les territoires portent également les solutions concrètes en faveur du climat. La ministre a rappelé que *"les collectivités sont régulièrement à l'avant-garde de la lutte contre le dérèglement climatique et nourrissent les initiatives prises à l'échelle nationale ou internationale"*.

Pour amplifier cette dynamique, plusieurs initiatives ont été présentées aujourd'hui visant à :

- démultiplier les plans locaux d'action pour le climat dans le monde,
- renforcer l'adaptation des territoires aux risques climatiques,
- garantir les financements pour qu'ils convergent vers les actions concrètes, y compris celles portées par les élus locaux,
- faciliter les partenariats entre pays et les transferts de technologies pour bâtir des villes durables et résilientes.

1. La France se mobilisera pour permettre aux collectivités (rurales, urbaines, agricoles) de tous les continents d'élaborer un plan climat et une stratégie bas carbone au plus près des habitants afin de mettre en œuvre les objectifs fixés dans l'accord de la COP21.

2. Ségolène Royal a annoncé également son souhait de "renforcer la résilience dans le plus grand nombre de villes et de régions possibles, avec une attention particulière accordée aux populations les plus vulnérables", comme s'y sont engagés les 187 États qui ont adopté en mars dernier le cadre d'action de SENDAI, pour la réduction des risques de catastrophes au niveau mondial. La France contribue en particulier à la mise en place de systèmes de prévision et d'alertes précoces.

Retrouvez le communiqué de presse en ligne



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
MINISTRY OF ECOLOGY, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND ENERGY



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mardi 8 décembre 2015

MME SÉGOLÈNE ROYAL
CHEF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE
POUR LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE CLIMAT
(COP21)
28 NOVEMBRE – 11 DÉCEMBRE

COP21 : Ségolène Royal et Thierry Mandon
présentent Microcarb

Un satellite qui mesure la répartition du CO₂ à l'échelle planétaire

A l'occasion du lancement par la France et les États-Unis de la « Mission Innovation », Ségolène Royal a présenté le projet français de micro-satellite MicroCarb, développé par le Centre National d'Études Spatiales (CNES) et financé par l'État français, en accord avec Thierry Mandon, secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'objectif de MicroCarb est de cartographier, à l'échelle planétaire, les sources et puits du principal gaz à effet de serre : le CO_2 . Cette mission prévoit le lancement d'un micro-satellite en 2020.

La démarche vise à déterminer comment agissent les principaux puits de carbone de notre planète – les océans et des forêts tropicales – et à les cartographier. Elle permettra de mesurer dans le même temps combien de tonnes de dioxyde de carbone (CO_2) sont émises par les villes, la végétation et les océans.

On ne connaît pas aujourd'hui les quantités de CO_2 absorbés et émises dans certaines régions par manque de stations de mesures terrestres, ni comment elles varient au fil des saisons. Ces informations sont pourtant cruciales pour comprendre les origines et impacts du dérèglement climatique. Le CO_2 est en effet le principal gaz à effet de serre produit par les activités humaines.

Pour pallier ce manque de données, le Japon a lancé Gosat en 2009, la NASA a lancé en 2014 le satellite OCO-2. En 2020, le CNES pourrait prendre la relève avec le lancement de MicroCarb. Son instrument, un spectromètre à réseau, sera capable de mesurer la teneur en CO_2 sur l'ensemble de la colonne atmosphérique avec une grande précision (de l'ordre de 1 ppm) et sur un pixel de base rectangulaire de 5 km par 6 km.

Réalisé en partenariat avec des laboratoires français (LSCE et IPSL), cet instrument sera inséré sur une plateforme issue de la filière MYRIADE du CNES.

Ce projet présente une meilleure compacité de l'instrument, près de trois fois plus léger que celui embarqué dans OCO-2. L'objectif de MicroCarb est de détecter à l'échelle locale les émissions de CO_2 , en couplant ces mesures avec les modèles météorologiques.

MicroCarb volera en orbite basse, au-dessus des pôles, en utilisant la lumière solaire pour s'alimenter en énergie. Les données récoltées seront ensuite partagées avec l'ensemble de la communauté scientifique.

La France s'engage dans ce projet à hauteur de 25 M€ en première phase, au travers des budgets dédiés à la transition énergétique dans le Programme d'Investissement d'avenir.

D'autres projets scientifiques satellitaires de suivi des gaz à effet de serre sont initiés. Le CNES travaille aussi sur le projet Merlin, en coopération avec l'agence spatiale allemande, qui doit mesurer le méthane (CH_4). Merlin utilisera un Lidar : l'instrument émettra des tirs laser vers la surface terrestre, puis analysera le signal réfléchi afin de déduire la quantité de méthane présente dans la colonne d'atmosphère sondée par le laser.

De son côté, afin de répondre aux besoins du programme Copernicus, l'Agence Spatiale Européenne (ESA) lancera avant 2020 les satellites Sentinel-4 et Sentinel-5 qui fourniront aussi des données sur la composition de l'atmosphère.

Retrouvez [le communiqué en ligne](#)

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

[Secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)

Contact presse : 01 55 55 84 24 – secretariat.presse@recherche.gouv.fr



Tous ensemble pour le climat !

Let's act on climate together !



Conférence des Nations unies sur les changements climatiques

COP21/CMP11

Paris, le mercredi 9 décembre 2015



L P A A

CONFERENCE DE PRESSE : BILAN SEMAINE DE L'ACTION

Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
Chef de la délégation française
pour la Conférence de Paris sur le Climat,
vous convie au bilan de la Semaine de l'Action qui sera présenté
mercredi 9 décembre à 12h30 en salle de presse 1 – hall 2

Mar 1 ^{er} Déc	Mer 2 Déc	Jeu 3 Déc	Ven 4 Déc	Sam 5 Déc	Dim 6 Déc	Lun 7 Déc	Mar 8 Déc
8:45 – 9:15 CONF DE PRESSE FORÊTS	9:30 – 10:00 CONF DE PRESSE RÉSILIENCE	9:00 – 9:45 CONF DE PRESSE TRANSPORT	9:30 – 10:00 CONF DE PRESSE FINANCEMENTS PRIVÉS	JOURNÉE DE L'ACTION		9:15 – 10:00 CONF DE PRESSE ÉNERGIES RENOUVELABLES	9:15 – 10:00 CONF DE PRESSE VILLES & TERRITOIRES
09:30 – 13:45 FORÊTS	10:15 – 12:55 RÉSILIENCE	10:00 – 13:00 TRANSPORT	10:15 – 13:30 FINANCEMENTS PRIVÉS			10:15 – 12:45 ÉNERGIES RENOUVELABLES	10:15 – 10:45 CONF DE PRESSE ENTREPRISES
	13:15 – 14:45 OCEANS						10:15 – 13:30 VILLES & TERRITOIRES
14:15 – 14:45 CONF DE PRESSE AGRICULTURE	14:15 – 14:45 CONF DE PRESSE RÉSILIENCE	14:15 – 14:45 CONF DE PRESSE BÂTIMENTS	14:15 – 14:45 CONF DE PRESSE POLLUANTS			13:15 – 14:45 AFRICA IN MOTION	12:45 – 13:15 CONF DE PRESSE INNOVATION
15:00 – 18:15 AGRICULTURE	15:15 – 18:30 RÉSILIENCE	15:00 – 18:30 BÂTIMENTS	15:00 – 18:30 POLLUANTS À COURTE DURÉE DE VIE			15:15 – 18:45 ACCÈS A L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ	13:00 – 15:00 ENTREPRISES
	JOURNÉE DES AGRICULTEURS	JOURNÉE DES JEUNES ET DES GÉNÉRATIONS FUTURES	JOURNÉE DE L'ÉDUCATION			JOURNÉE DE L'AFRIQUE	15:00 – 18:15 INNOVATION
	JOURNÉE DES MAAN		JOURNÉE BINGO			JOURNÉE DU GENRE	